

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h54 Dohr: 12h32
Asr: 15h21 Maghreb: 17h44 Isha: 19h05

MÉTÉO

Alger	: 24°	15°
Oran	: 24°	15°
Annaba	: 21°	15°
Béjaïa	: 23°	15°
Tamanrasset:	30°	15°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 12 novembre 2023 / 28 Rabi Al Thani 1444 - N° 3416 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

APRÈS SA DISTINCTION PAR LA
FONDATION SOUAD AL SABAH

**Le Président de
la République
félicite
M^{me} Ounissi**

P. 24

DÉCÈS DU CHEIKH SI EL HADJ ABDELKADER
AL SID CHEIKH

**La famille du cheikh de la
Zaouia Sidi Ahmed Ben Bahous
reçoit les condoléances du
président de la République**

P. 24

GAZA

**La Colombie soutient
l'appel du président
Tebboune à déposer
plainte contre l'entité
sioniste devant la CPI**

P. 24

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune nomme M. Ennadir Larbaoui Premier ministre

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, samedi, M. Ennadir Larbaoui, Premier ministre, en remplacement de M. Aïmeene Benabderrahmane, dont il a été mis fin aux fonctions, indique un communiqué de la Présidence de la République. Le président de la République a également nommé M. Boualem Boualem, le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires juridiques, des affaires judiciaires, des relations avec les institutions, des enquêtes et des habilitations, au poste de Directeur de cabinet de la Présidence de la République par intérim, a précisé le communiqué.

P.24



**SALON INTERNATIONAL
DES DATTES D'ALGER**

**Une opportunité pour faire
découvrir les variétés locales
(organisateurs)**

P. 24

LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ

**Le ministre de la
Santé annonce un
plan national**

P. 10

FLN

**Baadji annonce ne pas
se porter candidat au
Secrétariat du parti**

P. 3

SANTÉ

ACCOUCHEMENT

**Comment
bien se
préparer
à l'arrivée
de bébé ?**

Pp 12-13

F  T B A L L

MONDIAL 2026 (QUALIFICATIONS/
1^{RE} ET 2^{ES} JOURNÉES) ALGÉRIE

**Belmadi retient
23 joueurs pour
la Somalie et le
Mozambique**

P. 21



LITTÉRATURE

**Wassini Laaradj
remporte le prix
Sultan Qabous
pour la culture,
les arts et les
lettres**

P. 16

9^{ÈME} ÉDITION DU
PRIX LITTÉRAIRE
MOHAMED DIB

**Ouverture des
candidatures**

P. 2

AFFAIRES RELIGIEUSES

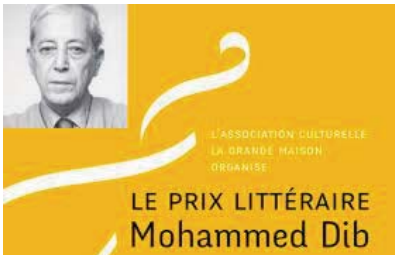
Salat El-istisqa accomplie à travers les mosquées du pays



Salat El-istisqa a été accomplie, samedi, à travers toutes les mosquées du pays, suite au retard des pluies. Les fidèles ont ainsi imploré Dieu Tout-Puissant de faire tomber une pluie bénéfique sur l'ensemble du territoire. Cette prière est une Sunna du Prophète Mohammed (QSSSL) qui s'accomplit en cas de sécheresse en deux unités de prières (Rak'ah) suivies du prêcher de l'imam. Dans leurs prêches, les imams ont appelé les fidèles à remercier Dieu Tout-Puissant pour ses bienfaits et à implorer son pardon et sa miséricorde pour qu'il fasse tomber la pluie et préserve la nation des catastrophes et des épidémies. Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait appelé, mercredi dans un communiqué, à l'accomplissement de Salat El-istisqa, samedi à travers toutes les mosquées du pays, suite au retard des pluies dans la plupart des régions.

9ÈME ÉDITION DU PRIX LITTÉRAIRE MOHAMED DIB

Ouverture des candidatures



L'association "La Grande Maison" de Tlemcen a annoncé l'ouverture des candidatures pour la 9e édition du Prix littéraire Mohamed Dib (2022-2024), a indiqué un communiqué de l'association. La 9e édition sera consacrée au meilleur roman ou au meilleur recueil de nouvelles dans chacune des trois catégories du Prix: arabe, amazigh et français. L'œuvre doit contenir 100 pages au minimum et doit être publiée pour la première fois auprès d'une maison d'édition algérienne entre le 6 janvier 2022 et le 5 janvier 2024. Les œuvres et les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le 6 janvier 2024 à l'adresse électronique et à l'adresse postale de l'association "La Grande Maison".

Les conditions de participation restantes peuvent être consultées sur son site électronique. Ont été primés lors de la précédente édition, Amel Bouchareb en langue arabe, Walid Sahli (langue amazighe) et Keltoum Staali (langue française). Créé en 2001, le Prix littéraire Mohammed Dib a pour objectif de motiver la créativité littéraire chez les jeunes dans les trois langues: arabe, amazighe et française.

TÉLÉCOM

Signature d'un protocole d'accord entre Algérie Télécom et le CIP

Algérie Télécom et le Centre international de presse (CIP) ont signé jeudi un protocole d'accord marquant le début d'une "collaboration prometteuse visant à renforcer le secteur des médias et de la communication en Algérie", indique un communiqué de l'entreprise Algérie Télécom.

Le protocole d'accord, signé par le Président-directeur général d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, et le directeur général du CIP, Mourad Benredouane, s'inscrit dans "la continuité des efforts conjoints pour contribuer de manière significative au développement des deux secteurs stratégiques, tout en renforçant les liens entre les deux institutions", précise le communiqué. La collaboration entre Algérie Télécom et le CIP permettra, ajoute la même source, de "mettre en commun les ressources et les expertises des deux entités, notamment en ce qui concerne la couverture médiatique, l'organisation d'événements nationaux et internationaux, ainsi que la formation dans les domaines journalistique et technologique".

COMPLEXE SIDER EL HADJAR Annaba : Karim Boulaïoune, nouveau P-dg

Le complexe sidérurgique Sider El Hadjar (Annaba) du groupe public Sider a, à compter de jeudi, un nouveau P-dg, en la personne de Karim Boulaïoune, en remplacement de Lotfi Kamel Manaa, apprend-on de la cellule de communication du complexe.

La cérémonie d'installation a été présidée par le P-dg du groupe industriel Sider, Lamine Sedrati, en présence du P-dg du groupe Imetal (des industries métallurgiques et sidérurgiques), des cadres gérants des deux groupes et du complexe Sider El Hadjar et du partenaire social du complexe, selon la même source.

Dans son allocution à l'occasion, Karim Boulaïoune qui occupait la même fonction à la Société des réalisations métalliques du groupe Imetal, a exprimé sa volonté de déployer tous les efforts et de coopérer avec l'ensemble des partenaires de l'entreprise pour permettre au complexe de retrouver sa place économique dans la filière sidérurgique, a-t-on indiqué.

AGRICULTURE

Importation de 16.000 tonnes de légumineuses pour réguler le marché national (ministère)

Un navire chargé de 10.000 tonnes de pois chiches et de 6.000 tonnes de lentilles a accosté, jeudi au port d'Alger, dans le cadre de la régulation du marché national, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Dans le cadre de l'opération d'importation de légumineuses (lentilles et pois chiches) pour réguler le marché national, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, représenté par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) a commencé à importer, ce jeudi 9 novembre 2023, 16.000 tonnes de légumineuses (10.000 tonnes de pois chiches et 6.000 tonnes de lentilles) chargées à bord d'un navire qui a accosté au port d'Alger".

Un autre navire, chargé de 5.000 tonnes de légumineuses (lentilles et pois chiches), arrivera vendredi au port de Mostaganem, ajoute la même source.

Le ministère a assuré que cette opération "se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours pour constituer une réserve stratégique, et ce jusqu'au 31 décembre 2023".

Excédent de production d'oignons : 400 tonnes exportées vers la Côte d'Ivoire (ministère)

La Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA) a réalisé, jeudi, une première opération d'exportation d'oignons vers la Côte d'Ivoire pour absorber l'excédent de production, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

"Suite aux mesures prises par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, la production d'oignons a enregistré un excédent cette année, permettant de couvrir les besoins du marché national et de constituer un stock de sécurité abondant de ce produit de large consommation", lit-on dans le communiqué.

Aussi, "la SARPA a réalisé, jeudi, une première opération d'exportation de 400 tonnes d'oignons vers la Côte d'Ivoire pour absorber l'excédent et protéger la production des agriculteurs", précise le communiqué.

MILA

Deux personnes âgées décèdent par asphyxie au monoxyde carbone à Chelghoum-Laïd

Deux personnes, âgées de 82 et de 84 ans, sont décédées dans leur domicile à Chelghoum-Laïd (Mila), asphyxiées par des émanations de monoxyde de carbone provenant d'un tuyau d'évacuation du gaz d'un radiateur de chauffage, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la Protection civile.

La même source a précisé que les services d'urgence du poste avancé de premiers secours de la Protection civile de Chelghoum-Laïd sont intervenus, jeudi à 15 h 05, à la cité Haïfi Mabrouk afin de transférer à la morgue de l'hôpital de la ville les corps des deux victimes, retrouvées mortes.

De leur côté, les services de sécurité territoriale ont tenu compte diligemment une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident.

MASCARA

Perturbation dans l'AEP dans quatre communes (ADE)

Des perturbations dans l'Alimentation en eau potable (AEP) touchent, à compter d'aujourd'hui vendredi, quatre communes de la wilaya de Mascara, en raison de travaux de maintenance programmés, a indiqué un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE). Ces perturbations touchent les communes de Mascara, Bouhanifia, Hacine et El-Guetna, en raison de travaux programmés, aujourd'hui, pour la réparation d'une importante fuite d'eau au niveau de la conduite de pompage de 500 mm, se trouvant sur le territoire de la commune de Bouhanifia et relevant de la chaîne de production du barrage de la même commune, selon le même communiqué. La situation de l'approvisionnement en eau potable sera rétablie de manière "stable et régulière", à partir de demain soir, samedi, après l'achèvement de ces travaux, a-t-on indiqué.

ETATS UNIS

Quatre blessés dans une fusillade sur une autoroute

Au moins quatre personnes ont été blessées par balle sur une autoroute vendredi en début de soirée à Birmingham, dans l'Etat américain de l'Alabama (sud), ont annoncé des autorités locales. La police de Birmingham a confié à la presse locale qu'une femme avait été interpellée et que les quatre victimes de la fusillade étaient également considérées comme des suspects.

Les pompiers de Birmingham ont indiqué que deux des quatre blessés avaient été hospitalisés.

Un important dispositif policier était présent sur les lieux, où plusieurs voies de circulation ont été fermées à la suite de la fusillade.

Un séisme de magnitude 6,0 frappe la mer de Banda (GFZ)

Un séisme de magnitude de 6,0 a secoué la mer de Banda vendredi à 20H45 GMT, a annoncé le Centre allemand de recherche en géosciences GFZ.

Situé à une profondeur de 10km, l'épicentre a été initialement localisé à 6,13 degrés de latitude sud et 130,08 degrés de longitude est.

Un meurtrier exécuté au Texas après 30 ans dans le couloir de la mort

Un Américain de 53 ans, condamné à la peine capitale pour meurtre et qui a passé plus de 30 ans dans le couloir de la mort, a été exécuté jeudi au Texas, dans le sud des Etats-Unis. Les derniers recours de Brent Brewer ont été rejetés mardi par la Cour d'appel du Texas.

Il a été déclaré mort jeudi à 18H38 locales (00H38 GMT), selon un communiqué des autorités texanes.

Ses avocats ont fait valoir que la peine de mort avait été prononcée sur la base du témoignage d'un expert psychiatrique ayant conclu à sa dangerosité sans l'avoir personnellement examiné et malgré son comportement "exemplaire" en prison.

TIZI OUZOU

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le chantage via les réseaux sociaux

La brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou a démantelé, ce week-end, un réseau criminel composé de sept (7) individus s'adonnant au chantage via les réseaux sociaux, a indiqué jeudi un communiqué des services de la Sûreté nationale. Lors de cette opération, menée sous le contrôle du parquet territorialement compétent, les enquêteurs ont pu "identifier et arrêter les membres de ce réseau, qui exploitait trois (3) femmes, âgées entre 21 et 31 ans, lesquelles attiraient leurs victimes, des hommes d'affaires, dont elles prenaient des photos compromettantes pour leur faire du chantage et leur extorquer de l'argent (entre 400 millions et 1 milliard de centimes)", a précisé la même source. Les mis en cause ont été déférés, jeudi, devant le procureur de la République près le tribunal de Draâ El Mizan (Tizi Ouzou) pour plusieurs chefs d'accusation.

JUSTICE

Ouverture de la nouvelle année judiciaire dans l'Est du pays : valorisation des résultats des réformes globales du secteur de la justice

La nouvelle année judiciaire 2023-2024 a été ouverte jeudi à travers les cours de justice des wilayas de l'Est du pays valorisant à l'occasion les résultats des réformes globales du secteur de la justice introduites par la constitution de novembre 2020.

A Guelma, le procureur général près la cour de justice, Larbi Akrouf, lors de la cérémonie d'ouverture tenue en présence du wali Houria Agoune et des autorités civiles et militaires, a indiqué que l'autonomie du pouvoir judiciaire est un des axes de ces réformes globales qui ont permis d'amender les prérogatives du conseil supérieur de la magistrature et de l'élargir d'une manière à y assurer une représentation effective des magistrats. De son côté, le président de la cour Mahmoud Azoune a considéré que les efforts déployés représentent le fruit de l'intérêt porté par les autorités supérieures du pays pour le secteur de la justice et la consolidation de ses fondements, saluant la position du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune invitant les hommes libres, les experts, les juristes et les organisations de défense des droits de l'homme à porter plainte devant la cour pénale internationale contre les crimes perpétrés par l'entité sioniste contre les Palestiniens. Il a également considéré que cette position courageuse du président de la République émane de sa foi dans les valeurs de la révolution de novembre et de son attachement au soutien de l'Algérie pour les causes des peuples opprimés.

A Skikda, la présidente de la cour de



justice, Mme Samia Tir, a salué les efforts de la cour de Skikda durant l'année écoulée (2022-2023) et l'intérêt majeur accordé par les pouvoirs publics du pays pour le corps de la magistrature au travers des amendements introduits au code des procédures pénales en vue d'instituer un pôle pénal national spécialisé dans les crimes économiques et financiers pour traiter les affaires de corruption.

De son côté, le président de la cour

d'Oum El Bouaghi, Lakhdar Selam, a rappelé le contenu du discours du président de la République à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2023-2024 préconisant l'impérative poursuite du programme de réforme de la justice par la publication et la modification de l'arsenal juridique pour l'adapter à la constitution de 2020 et lutter contre les fléaux sociaux et la criminalité dangereuse qui menacent la société et l'Etat dont la drogue et les crimes écono-

miques qui sont, a-t-il affirmé, "étrangers à notre société et doivent être combattus".

Le président de la cour de justice de Souk Ahras a considéré que le secteur de la justice accorde une grande importance à la généralisation de la modernisation des systèmes informatiques de gestion de l'activité judiciaire et son adaptation aux évolutions technologiques récentes par le recours aux compétences nationales spécialisées. Il a souligné que la plateforme numérique a été activée au niveau des cours de justice sur la voie de la transition vers la justice électronique au côté des services du guichet électronique unique qui permet aux justiciables et leur défense de suivre les affaires et d'obtenir les verdicts et décisions judiciaires à l'échelle nationale. De son côté, le président de la cour de Sétif, Hadj Mihoub Sidi Moussa, a indiqué que les moyens mis en place par l'opération de modernisation de la justice seront exploités l'année prochaine d'une manière plus grande pour répondre aux demandes des citoyens notamment pour l'obtention des documents à distance et l'orientation progressive vers la justice électronique qui permettra aux auxiliaires de la justice notamment la défense d'accéder aux dossiers judiciaires et échanger les motions sans avoir à se déplacer.

Ouverture de la nouvelle année judiciaire dans les Cours des wilayas de l'ouest du pays

La nouvelle année judiciaire 2023-2024 a été ouverte, jeudi, dans les différentes cours des wilayas de l'Ouest du pays, en présence des autorités civiles et militaires, des magistrats et du corps judiciaire.

Le président de la cour d'Oran, Chahat Abdelhamid, a mis l'accent dans son discours, lors de sa supervision de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année judiciaire, sur l'impartialité, la compétence et l'intégrité du juge, qui sont des outils nécessaires pour renforcer les peines qu'il rend au tribunal au nom du peuple et renforcer ainsi le noble message qu'il porte dans la société. Il a ajouté que le secteur de la justice accorde une grande attention à "la formation spécialisée des juges et des fonctionnaires, notamment dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité, la criminalité environnementale et économique, les droits de l'homme, les conflits commerciaux et la justice administrative, notamment après la création des tribunaux administratifs, des cours d'appel et des tribunaux de commerce spécialisés", ainsi que la "généralisation de la modernisation et en développant les systèmes automatiques de gestion de l'activité judiciaire, son adaptation aux évolutions technologiques modernes en s'appuyant sur des compétences nationales spécialisées".

Dans la wilaya de Mascara, le président de la Cour de Mascara, Antar Menaouer, a insisté dans son intervention, à cette occasion, sur le nombre d'affaires traitées, de la mi-septembre de l'année dernière au début du mois de novembre en cours, qui a atteint 18.769 au niveau de la cour et tribunaux y relevant, qui concernent la justice civile et pénale, la chambre d'accusation, les tribunaux et tribunaux pénaux de première instance et d'appel. Il a souligné

qu'au cours de l'année écoulée, la plateforme numérique a été activée dans le but d'évoluer vers le traitement électronique, en plus du lancement du service du guichet électronique, qui permet aux justiciables et à leur défense de consulter le contenu des dossiers, ainsi que d'obtenir les décisions judiciaires et décisions de tout organe judiciaire au cours de l'année.

Pour sa part, le Procureur Général de la cour de Mascara, Bechlaghem Mohamed El Amine, a déclaré que l'opération de recouvrement financier des décisions judiciaires et des décisions des autorités judiciaires a continué à être efficace, compte tenu des sommes collectées au cours de cette année, et ce, grâce aux textes juridiques auxiliaires et aux efforts déployés dans ce sens", soulignant le renforcement du secteur avec le nouveau siège du tribunal de Mascara.

Le Président de la cour d'Aïn Temouchent, Mohamed Sebiat, a indiqué, en présidant cette cérémonie après la constitution de 2020 a consacré la justice comme autorité indépendante et a explicitement reconnu le principe de séparation des pouvoirs.

Il a ajouté qu'il est question aussi d'œuvrer pour "consolider ces principes en adaptant les textes juridiques aux exigences et aux dispositions contenues dans cette Constitution". Il a souligné que la conjoncture actuelle exige que tous les acteurs du système judiciaire se serrent les coudes pour affronter et réduire les phénomènes criminels, notamment ceux liés au trafic de drogue, à la spéculation illégale, aux accidents de la route et aux bandes de quartier.

Le Président de la cour de Tlemcen, Benchehida Azzeddine, a déclaré que cette occasion intervient dans le sillage des réformes juridiques touchant les institutions

de l'Etat, notamment les dispositions régissant l'autorité judiciaire, dont les cadres ont été définis et élaborés par la Constitution de 2020 pour soutenir l'indépendance du pouvoir judiciaire et renforcer ses fondements, en protégeant les droits et libertés et en préservant les acquis de la nation, la préservation de la sécurité et de l'ordre public, et l'aspiration à construire un Etat moderne et fort avec ses institutions constitutionnelles.

À Tiaret, le président de la Cour, Boubakri Tayeb, a fait savoir que le nombre total d'affaires enregistrées au niveau des tribunaux de la wilaya, au cours de l'année judiciaire écoulée, s'élève à 16.927, dont 13.355 ont été jugées, ce qui équivaut à 80,43 %, soit une augmentation de 7,93 % par rapport à l'année précédente.

Quelque 37.343 affaires ont été inscrites à l'ordre du jour dans le cadre de l'activité pénale, dont 32.082 ont été statuéées, soit un taux de 85,91

%, signalant que 939 affaires ont été enregistrées au niveau des bureaux d'enquêtes des tribunaux, dont 643 affaires traitées. Il a ajouté que les autorités judiciaires de Tiaret ont traité un nombre important d'affaires liées à des délits portant, comme l'atteinte à la sécurité, à la sûreté et aux biens des

citoyens, dont les plus importantes sont dix affaires liées à la spéculation sur les produits de grande consommation, 101 affaires d'accidents de la route et 220 cas de trafic de substances psychotropes et de stupéfiants. A Nâama, la Cour et ses trois tribunaux affiliés, a traité au cours de l'année judiciaire écoulée, 288 affaires civiles sur 324 affaires programmées et a statué dans 2.330 affaires pénales sur un total de 2.882 affaires programmées à travers les chambres, a déclaré le Procureur Général de cette Cour, Sidhoum Omar.

Il a souligné que la plupart des affaires programmées traitées au niveau du tribunal pénal de la cour de Nâama concernent les affaires de trafic de drogue, dont 20 affaires traitées liées à l'activité des réseaux criminels organisés de narcotrafiants, provenant du Maroc, où les efforts de différents services de sécurité ont permis la saisie de quantités considérables de drogue et de psychotropes et les criminels ont été poursuivis et condamnés.

À Sidi Bel Abbès, le Procureur général près la Cour, Benabdellah Mustapha, a indiqué que 82.029 procès ont été enregistrés, l'année judiciaire écoulée au niveau des tribunaux relevant de la cour, où 72.470 procès ont été statuéés, soit

un taux de 88,34 %. S'agissant des dossiers au niveau de la chambre d'accusation, 737 affaires ont été relevées dont 730 statuéées (99,05 pc). Le nombre d'affaires à l'ordre du jour au niveau du tribunal pénal de première instance a atteint 155, dont 149 statuéées (96,13 pc) selon le Procureur Général.

Les dossiers déposés au niveau du tribunal pénal a atteint 152 affaires et 126 statuéées. Concernant l'activité judiciaire en pénal, le nombre d'affaires enregistrés au niveau de la cour et des tribunaux a atteint 44.340, dont 36.296 statuéées, soit un taux de 81,85 pc, notant que le nombre d'affaires programmées pour le civil a atteint 15.724 affaires. Pour sa part, le président de la Cour de Relizane, Djilali Bouterfes, a souligné dans son discours à l'occasion que l'année judiciaire écoulée a connu une dynamique particulière, tant au niveau des textes juridiques, qui ont renforcé le système législatif national, notamment la publication de nombreux textes juridiques visant à améliorer le rythme et la qualité du travail judiciaire et à lutter contre diverses formes de criminalité. Les cérémonies d'ouverture de la nouvelle année judiciaire 2023-2024 ont également eu lieu dans les cours de Mostaganem, El Bayadh et Saïda.

FLN

Baadji annonce ne pas se porter candidat au Secrétariat du parti

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadl Baadji a annoncé, jeudi, ne pas se porter candidat au Secrétariat du parti, selon un communiqué du parti. "M. Baadji a présidé, jeudi, une réunion avec les présidents des comités transitoires des Mouhafadate, au cours de laquelle il a donné des instructions concernant le déroulement des travaux du 11e Congrès du parti prévu les 11, 12 et 13 novembre en cours au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal à Alger", précise la même source. Le secrétaire général du FLN a officiellement annoncé, à cette occasion, "ne pas se présenter au Secrétariat du parti, car convaincu du principe d'alternance après trois ans et demi à la tête du secrétariat du parti durant lesquels le FLN a consacré son leadership lors des différentes échéances auxquelles il a participé".

ALGÉRIE - MALI Un mémorandum d'entente algéro-malien en cours d'élaboration pour faciliter la commercialisation des médicaments

Un mémorandum d'entente entre l'Algérie et le Mali est en cours d'élaboration, portant sur la reconnaissance mutuelle en matière d'enregistrement et de commercialisation des médicaments, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. Cette annonce a été faite vendredi lors de la visite de la Secrétaire générale du ministère, Drifa Khoudir, au pavillon algérien participant à la 2e édition du Salon international de la santé "Keneya Expo 2023" à Bamako.

Le mémorandum d'entente comprenant la reconnaissance mutuelle entre l'Algérie et le Mali vise à réduire les délais d'enregistrement et de commercialisation des médicaments algériens, ce qui permettra de donner "un nouvel élan" à la coopération et au partenariat dans le domaine pharmaceutique entre les deux pays, souligne la Secrétaire générale qui représentait le ministre du secteur, Ali Aoun, à cette manifestation.

La Secrétaire générale a appelé les participants à ce salon à saisir l'opportunité de leur présence au Mali pour établir des partenariats aussi bien au niveau bilatéral que continental.

"Des partenariats qui ne doivent se limiter au seul volet commercial, mais qui s'étendent à des investissements dans le domaine de la production pharmaceutique, ce qui permettra d'introduire les produits pharmaceutiques algériens sur les marchés régionaux et continentaux", a-t-elle insisté. A cette occasion, Mme Khoudir a réitéré le soutien et l'accompagnement des services spécialisés au niveau du ministère et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) au profit des producteurs pharmaceutiques, afin de bénéficier de toutes les facilités nécessaires pour leurs opérations d'exportation, ce qui favorisera la croissance du secteur et la dynamique des investissements dans le domaine.

A noter que le pavillon algérien au salon "Keneya Expo 2023" était composé de 19 des plus importants opérateurs et producteurs spécialisés dans la fabrication de médicaments et de dispositifs médicaux. Par ailleurs, la Secrétaire générale du ministère a été reçue vendredi en audience par le Secrétaire général du ministère malien de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'administration, Al Kaidi Amar Touré.

Les entretiens ont porté sur les voies et moyens à même de développer la coopération algéro-malienne, notamment dans le domaine de la numérisation dans le secteur de l'industrie pharmaceutique à travers la sérialisation qui permet de garantir une traçabilité absolue des médicaments, ainsi que les plateformes de gestion de stock assurant la veille sur la disponibilité. Enfin, la partie malienne a exprimé "toute sa disponibilité à développer des axes de coopération, notamment dans les startups, la poste et les télécommunications avec l'Algérie", selon le communiqué.

UNIVERSITÉ Une campagne nationale sur l'entrepreneuriat ciblera prochainement 1 million d'étudiants (ministres)

Les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mehdi Walid, ont annoncé, jeudi à Mostaganem, l'organisation la semaine prochaine d'une campagne nationale de sensibilisation sur l'entrepreneuriat, ciblant 1 million d'étudiants.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la visite des deux ministres dans la wilaya, M. Baddari a souligné que cette campagne, qui coïncide avec la Semaine internationale de l'entrepreneuriat, entre dans le cadre du programme annuel 2023-2024, qui vise à orienter les projets des étudiants vers la création de start-up et de micro-entreprises, et à faire de l'université une locomotive de l'économie nationale, en renforçant son rôle dans le développement et la prospérité sociale.

Il a ajouté que les indicateurs enregistrés, au cours de l'année universitaire écoulée, confirment que la nouvelle vision de l'université, basée sur l'Enseignement supérieur, la Recherche scientifique et la création de richesse, est devenue une réalité à travers les projets présentés par les étudiants universitaires, appelant au renforcement de la sphère universitaire, des entreprises économiques et des collectivités locales pour soutenir le dévelop-



pement local et national dans divers domaines.

Pour sa part, M. El Mehdi Walid a déclaré que la campagne de cette année a relevé le plafond des objectifs fixés par rapport à l'année dernière, au cours de laquelle 100.000 étudiants universitaires ont été ciblés, indiquant qu'atteindre 1 million d'étudiants universitaires confirme

que l'université est le cœur et la locomotive de l'économie nationale, source d'idées et d'innovation et berceau des entrepreneurs de demain.

En relevant le défi de s'orienter vers un modèle économique basé sur la connaissance et l'innovation, sur lesquelles le gouvernement mise en mettant en place plusieurs mécanismes à

travers les ministères de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, l'Economie de la Connaissance, les startups et les micro-entreprises, afin de doubler le nombre des startups de 4 pour 1.000 habitants par an, actuellement, à 8 pour 1.000 habitants à l'avenir, a ajouté le ministre.

Les deux ministres ont procédé, lors de cette visite, à l'inauguration de la Maison de l'Intelligence artificielle, dont un espace a été réservé à la faculté de médecine, et inspecté plusieurs projets portant sur l'application du smart-phone pour l'enseignement destiné aux étudiants de médecine et l'application de lecture de l'électrocardiogramme destiné aux médecins.

Ils ont également inspecté la salle de formation en échographie du Centre de simulation médicale et le pavillon destiné aux startups affiliées à divers instituts et facultés, réunissant 40 projets dans diverses branches et spécialités.

MINES

Pose de la première pierre du projet d'exploitation du gisement de zinc-plomb à Bejaia

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a procédé samedi à Béjaia, à la pose de la première pierre du projet d'exploitation du gisement de zinc-plomb de Tala Hamza-Amizour.

Fruit d'un partenariat algéro-australien, ce projet vise à exploiter un gisement renfermant une réserve de 34 millions de tonnes, avec l'extraction de 2 millions de tonnes de minéraux bruts par an pour produire 170.000 tonnes de concentré de zinc et 30.000 tonnes de concentré de plomb.

Dans une allocution à l'occasion de cette cérémonie, le ministre a souligné l'importance de ce projet qui "permet de renforcer et hisser les capacités minières du pays et créer de la valeur ajoutée afin de soutenir la diversification de l'économie nationale". Cela, a-t-il assuré, avec "la stricte attention liée au respect de l'aspect environnemental, avec la prise en compte des objectifs de développement durable".

Ainsi, les technologies modernes utilisées dans ce projet permettent, selon le ministre, "d'entamer les travaux avec toute la sécurité nécessaire et le respect de l'environnement, et ce, grâce à l'engagement des opérateurs et un suivi régulier du respect des normes de sécurité et environnemen-

tales depuis la préparation du gisement jusqu'à l'exploitation".

Concernant les postes d'emploi créés à travers le projet, M. Arkab a indiqué que le plan établi prévoit la création de 800 emplois directs et près de 4.000 emplois indirects avec "une priorité donnée à la formation et à l'emploi des jeunes de la région".

Le ministre a insisté aussi sur la valorisation locale des produits miniers et la réalisation d'unités de transformation pour créer une forte valeur ajoutée.

Le premier responsable des mines a évoqué, en outre, la conférence organisée il y a un mois à Béjaia par le ministère et la wilaya au niveau de l'Université Abderrahmane Mira, avec la participation de nombreux experts, docteurs, étudiants et des représentants de la société civile.

Cette rencontre, a-t-il dit, a permis de mettre en avant des expertises et des interventions traduites en recommandations "prises en compte dans le processus de préparation et d'exploitation du gisement".

De son côté, le PDG du groupe public Sonarem, Mohamed Sakhr Harami, a estimé que ce projet, devant entamer la phase d'exploitation d'ici deux ans, constituait "un

exemple en matière d'exploitation minière aux standards internationaux".

Ce gisement fournira l'usine de Ghazaouet (Tlemcen) dans le cadre de la valorisation des ressources minières nationales, selon M. Harami, ajoutant que le projet permettra d'exporter les produits miniers lorsqu'il y aura un excédent de production afin de créer de nouvelles recettes en devises pour l'Etat.

Pour sa part, le PDG de la compagnie minière australienne "Terramin", partenaire de Sonarem dans ce projet, Feng Cheng, s'est félicité de la collaboration avec les autorités algériennes pour mener à bien ce projet.

Il a assuré que l'entreprise australienne fournira des technologies les plus avancées dans le secteur minier en Algérie.

A noter que la cérémonie s'est déroulée en présence du wali de Béjaia, du président de l'Agence nationale des activités minières (ANAM) et du PDG de l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux (ENOF), la directrice de la joint-venture algéro-australienne Western Mediterranean Zinc (WMZ), chargée de la réalisation de ce projet, et des cadres du ministère et du secteur minier.

SANTÉ

Le ministre de la Santé se réunit avec les DSP des wilayas et des établissements hospitaliers

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a tenu, jeudi, une réunion en visio-conférence, avec les Directeurs de la santé et de la population (DSP) des wilayas et des établissements hospitaliers afin d'évaluer la mise en œuvre sur le terrain des mesures prises pour l'amélioration de la prise en charge du patient, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Cette rencontre qui s'est tenue jeudi, s'inscrit dans le cadre du "suivi de la mise en œuvre du plan d'action élaboré au bénéfice

du patient, avec ses sept (7) axes, précise la même source, ajoutant qu'elle a permis au ministre de "s'enquérir de l'application sur le terrain des mesures prises concernant ce qui a été réalisé au profit du patient pour qu'il puisse bénéficier d'une prise en charge médicale de qualité".

Dans ce cadre, le ministre a réaffirmé "la nécessité de finaliser le processus de numérisation du système de gestion au niveau de tous les établissements avant la fin de l'année en cours", soulignant qu'aucun retard

en la matière ne sera toléré vu l'importance de cette opération", se félicitant de "l'avancement de cette opération au niveau de nombreux établissements de santé". Le ministre du secteur a appelé les responsables des différents établissements de santé notamment les établissements de proximité, à redoubler d'efforts concernant "la finalisation du processus de numérisation du système sanitaire, l'amélioration de l'hygiène hospitalière et de la qualité de prise en charge, en assurant la disponibilité des mé-

dicaments" Il a également salué "le travail des inspecteurs régionaux sur le terrain pour l'amélioration des prestations à travers l'accompagnement des responsables dans leur travail".

Le ministre a souligné, à la fin de la rencontre, qu'il ne tolérerait "aucun laxisme dans la mise en œuvre des objectifs contenus dans le plan d'action (28 objectifs et 140 activités), avant de remercier les professionnels du secteur pour les efforts consentis pour améliorer les prestations du secteur de la Santé".

Le ministre de la Santé reçoit le président du CREA

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a reçu, jeudi au siège du ministère, une délégation du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), conduite par son président, Kamel Moula, avec laquelle il a évoqué les voies et moyens de renforcer et de promouvoir le secteur de la santé à travers l'accompagnement des opérateurs économiques dans la réalisation de leurs projets d'investissement, a indiqué vendredi un

communiqué du ministère. M. Saihi a précisé lors de cette réunion que son secteur s'oriente actuellement vers "l'ouverture de l'investissement pour la modernisation et le développement du système de santé", à la faveur de "la nouvelle loi sur l'investissement qui accorde plusieurs avantages aux opérateurs économiques". Pour sa part, M. Moula a fait part de la volonté du CREA de "participer au développement et à la mo-

dernisation du secteur et de booster le développement des pays", selon la même source.

Les deux parties ont convenu, à cette occasion, de "poursuivre la coordination et la concertation", dans l'objectif de "réaliser des projets d'investissement dans le domaine de la santé au profit des malades", a conclu le communiqué.

GHARDAÏA Si El Hadj Abdelkader Al Sid Cheikh inhumé à la zaouïa de Metlili

Le Cheikh Si El Hadj Abdelkader Al Sid Cheikh dit "Si Kada" cheikh de la Zaouïa sidi Ahmed Ben Bahous de Metlili (wilaya de Ghardaïa), décédé jeudi dans la matinée, a été inhumé après la prière d'Al Asr auprès de son père dans la zaouïa de Metlili.

Après les prières d'Al Asr, le corps du défunt a été inhumé en présence d'un nombreuse foule de citoyens venus des différentes wilayas limitrophes ainsi que des membres de la famille du défunt, des amis et adeptes de la Tariqa "El Chikhiya".

Les obsèques se sont déroulées en présence du wali de Ghardaïa Abi Nouar Abdellah, des élus locaux, et des autorités sécuritaires de la wilaya.

L'assistance a déclamé des versets coraniques et élevé des prières, implorant le Tout-Puissant d'accueillir le défunt dans son vaste paradis parmi les Prophètes, les Saints, les martyrs et les vertueux.

Intervenant lors de l'oraison funèbre, plusieurs chouyoukhs ont rappelé les qualités de Si Kada, qui a joué un rôle prépondérant en vue de projeter l'éducation islamique et les valeurs de la tradition du prophète (QSSSL).

Plusieurs intervenants ont pris la parole en cette occasion, pour rendre un vibrant hommage à la mémoire du Cheikh Si Hadj Abdelkader Al Sid El Cheikh et louer ses valeurs éthiques et son engagement dans l'éducation islamique tout en renouvelant leurs condoléances à la famille du regretté.

Le Cheikh Hadj Abdelkader Al Sid Cheikh de la Zaouïa, adepte de la Tariqa "El Chikhiya" est décédé à l'âge de 78 ans, dans la zaouïa mitoyenne de son domicile à Metlili. Le défunt, né en janvier 1945 à El Abiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El Bayadh) a succédé à son père hadj Ahmed Ben Ba-



hous Al Sid El Cheikh décédé en 1997, dans la gestion de la zaouïa de Metlili Châamba (45 Km au sud de Ghardaïa).

Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a adressé un message à la famille du défunt, exprimant ses condoléances et sa sincère compassion aux membres de la famille du défunt, et à travers eux à l'ensemble de son entourage et les adeptes de la Zaouïa, implorant Allah de leur accorder patience et réconfort. Dans

son message, le Président Tebboune a également évoqué les qualités humaines louables du regretté, son dévouement dont il a fait preuve tout au long de sa vie, ainsi que son engagement, "au service des zaouïas, contribuant à leur rayonnement comme lieux de récitation et de psalmodie, de transmission des savoirs aux étudiants en sciences du fiqh et de la charia, mais aussi de diffusion des valeurs de la tradition du Prophète (QSSSL)".

DJELFA

Réhabilitation du barrage vert, un impact positif sur le développement de la wilaya

La mise en œuvre du programme de réhabilitation du barrage vert à Djelfa est de nature à impacter positivement le développement socio-économique de l'ensemble de la wilaya.

Lancé effectivement en mise en œuvre, à la fin octobre dernier à Djelfa, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ce programme est affecté d'une enveloppe globale de près de 12 milliards de DA.

Le barrage vert parcourt 13 wilayas du pays, dont celle de Djelfa, où de nombreuses opérations sont programmées à l'horizon 2024-2030, sous la direction conjointe de la conservation des forêts et des services agricoles de la wilaya. Il s'agit notamment de l'aménagement programmé par la conservation forestière de la wilaya, de 300 km de pistes forestières et de 104 km de pistes rurales, parallèlement à la réhabilitation de tranchées pare-feu sur une surface de 205 ha, et la stabilisation d'une surface de 1.800 ha de dunes de sable.

Toujours selon les informations fournies par les services de la wilaya, ce programme prévoit, également, la réalisation de travaux de protection pour une surface de 5.000 ha de pâturages, l'ouverture de 304 km de nouvelles pistes forestières et rurales, et la stabilisation de 4.320 points de plantation d'arbres fruitiers.

A son tour, la direction des services agricoles de Djelfa prendra en charge l'ouverture de 1.426 km de pistes agricoles, parallèlement à la réalisation d'un réseau électrique



de 1.000 km de long et de sept (7) collecteurs d'eau, outre l'acquisition de 385 ruches d'abeilles et de 340 unités d'élevage avicole.

A noter qu'une grande partie de ce programme sera également assurée par le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS), qui procédera notamment à la réalisation de travaux de protection au profit de 50.000 ha de pâturages, la réhabilitation d'une surface de 6.100 ha de pâturages et l'extension des vergers fruitiers pour les porter à 1.100 ha.

Il s'agira aussi de l'installation de 500 panneaux photovoltaïques et de la réalisation de travaux de protection des sols et de l'eau (50.010 m³), de 10 barrages, 11 retenues collinaires et cinq puits.

Le projet implique toute la collectivité

Le wali de Djelfa, Ammar Ali Bensaid n'a jamais manqué une occasion pour souligner l'impact socio-économique considérable du programme

de réhabilitation du barrage vert ciblant une superficie de 3,7 à 4,7 mil lions d'ha de la steppe algérienne, et sa contribution attendue dans la garantie de revenus aux familles riveraines.

Plusieurs parmi les riverains des forêts et zones rurales traversées par le barrage vert se sont accordés, dans leurs déclarations à l'APS, sur "l'importance extrême" du barrage vert, qualifié par eux de "ressource naturelle requérant une valorisation et réhabilitation".

C'est notamment le cas du jeune Smail, promoteur d'une pépinière et militant associatif, qui a estimé que ce programme de réhabilitation "requiert la confédération des efforts de tout un chacun, en impliquant notamment les promoteurs des petites entreprises et des startups".

"Ce programme de réhabilitation, dont un taux de 30% sera assuré par la wilaya de Djelfa, vise principalement la protection des terres agricoles de l'avancée du désert, parallèlement à la stabilisation des

populations dans leurs régions, tout en assurant des postes d'emplois", a indiqué le directeur des services agricoles, Mohamed Benabdellah Bensalem.

Il s'agit, en outre, d'un projet impliquant tous les membres de société, car il porte, entre autres, sur la promotion du petit élevage et le renforcement de l'activité de la femme rurale.

Son impact positif sur les populations riveraines est illimité, car il les encourage à la plantation de différentes essences d'arbres résistants, parallèlement à la réalisation de points d'eau et de petits barrages, la plantation d'arbres fourragers et l'extension des surfaces irriguées.

"Le programme de réhabilitation du barrage vert est un important soutien dans la lutte contre la désertification et le renforcement de l'attractivité économique et sociale des zones qu'il traverse", a relevé le conservateur des forêts de la wilaya, Mohamed Doumi.

Le directeur local de l'environnement, Cherif Aziaz, a estimé, pour sa part, que le barrage vert traduit une "vision stratégique" car représentant un "nerf de vie" pour la région. Outre sa dimension environnementale, traduite par l'extension du couvert végétal et la lutte contre la désertification, le barrage vert est "un facteur clé dans le développement de la région, à travers la création de postes d'emploi et la mise de la collectivité dans son ensemble au service du développement durable", a conclu le même responsable.

M'SILA Le barrage vert, un projet environnemental à dimension économique

Le projet de réhabilitation et d'extension du barrage vert fait l'objet, dans la wilaya de M'sila, d'une attention toute particulière dès lors qu'il s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à lutter contre la désertification et la sécheresse, et d'adapter les régions steppiques aux effets du changement climatique.

Le projet, dans la wilaya de M'sila, s'étend sur une superficie de plus de 433.000 hectares, englobant 36 communes, et représente 22,9 % de la superficie totale de la wilaya du Hodna et 19,7 % de la superficie du barrage vert à l'échelle nationale, selon le Conservateur des forêts, Mohamed Ameur.

Dans le cadre de la concrétisation du plan d'action pour la réhabilitation, l'extension et l'aménagement du barrage vert, la wilaya a bénéficié, au titre de l'année 2023, d'un programme de 1,42 milliard de DA incluant 36 communes.

Le projet, dont l'étude technique a été réalisée en 2014 par le bureau national d'études pour le développement rural (BNEDEP), a été confié au groupe génie rural (GGR) qui doit exécuter les travaux de réhabilitation et porter la superficie à 438.350 hectares "d'ici à 2035", a expliqué M. Ameur.

Selon ce responsable, le projet, mis en œuvre conformément à l'étude du BNEDEP, comporte différents axes, à savoir la réhabilitation et l'extension des zones forestières, et la réhabilitation des terres agricoles et pastorales, où les opérations programmées ont été préparées et contrôlées en coordination avec les commissions locales sous la supervision des chefs de daïras, de la conservation des forêts, du Haut-commissariat au développement de la steppe, les services agricoles et les citoyens à travers l'intégration des agriculteurs, des éleveurs et de divers secteurs concernés.

La concrétisation du projet du barrage vert mettra à contribution la direction des services agricoles, en charge de l'ouverture et de la préparation des pistes agricoles, ainsi que de la plantation d'arbres fruitiers, le Haut-commissariat au développement des steppes, en charge de l'ouverture de pistes rurales, de la plantation pastorale et de la préparation du barrage de dérivation.

Le projet d'aménagement et d'extension du barrage vert sera concrétisé sur le terrain par des plantations forestières sur 46 hectares, et la mise en terre d'une ceinture verte sur 17 hectares, en plus de 10 hectares plantés d'arbres fruitiers.

Objectifs environnementaux et impact économiques

La même source a souligné l'importance du projet pour atteindre les objectifs de développement durable, à même d'assurer un environnement propice à la création de richesses pour la croissance économique, la sécurité alimentaire et la stabilité sociale en réduisant la dégradation des terres et l'avancée du sable.

Pour cela, les efforts tendront vers des "plantations économiques résistantes à la sécheresse" au profit des populations riveraines du projet, vers la stabilisation du sol et l'extension du couvert végétal.

La même source a évoqué, dans ce contexte, la possibilité de bénéficier, dans la foulée du projet, de fruits et de fourrages pour le bétail, tout en contribuant à la création d'emplois permanents et temporaires.

M. Ameur a décrit le projet comme "la plus grande réalisation destinée à lutter contre la désertification en Algérie, et même au niveau régional, depuis son démarrage dans les années 1970 par les éléments de l'Armée nationale populaire dans le but de créer une ceinture verte s'étendant sur 3 millions d'hectares, d'une longueur de 1.500 km et une largeur d'environ 50 km, couvrant l'espace steppique, les hauts plateaux et une partie de l'Atlas saharien".

APS

ALGÉRIE-MALI

Keneya Expo2023 : appel à réaliser des partenariats interafricains dans l'industrie pharmaceutique

La secrétaire générale du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Drifa Khoudhir a appelé à Bamako (Mali), à concrétiser des partenariats interafricains dans le domaine de l'Industrie pharmaceutique.

Représentante du ministre du secteur, Ali Aoun, aux travaux de la 2ème édition du Salon international de la santé "Keneya Expo2023", qui se tient du 9 au 11 novembre à Bamako, elle s'exprimait dans une allocution prononcée lors de cette manifestation, dont la cérémonie d'ouverture a eu lieu jeudi.

Elle a, à cette occasion, appelé "les opérateurs pharmaceutiques algériens à concrétiser des partenariats interafricains dans une démarche d'investissements productifs et d'intégration économique à même d'instaurer une industrie pharmaceutique continentale garante de la souveraineté sanitaire et pharmaceutique en Afrique", indique vendredi un communiqué de ministère.

Elle a aussi appelé à tirer les leçons de la pandémie de la Covid-19 qui a "permis d'identifier les insuffisances et les limites des systèmes de santé africains et qui a conduit à faire prendre conscience de la nécessité d'asseoir une véritable industrie pharmaceutique locale". Mme Khoudhir a, dans ce cadre, rappelé que c'était grâce à son tissu industriel et à l'engagement de l'ensemble des producteurs nationaux de produits pharmaceutiques, que l'Algérie a pu assurer la production et la disponibilité de l'ensemble des moyens de protection et des produits pharmaceutiques inscrits dans le protocole thérapeutique du Covid 19. Elle a, d'autre part, insisté sur "la nécessité de s'orienter vers une démarche de



coordination fructueuse entre nos pays, notamment, à travers la création de pôles industriels spécialisés ainsi que vers le co-développement de médicaments, notamment ceux pour les pathologies qui touchent notre continent", selon le communiqué. Pour Mme Khoudhir, il est "aujourd'hui plus qu'opportun d'opérationnaliser l'Agence Africaine des Médicaments (AMA) qui permettra le renforcement et le développement de l'industrie pharmaceutique africaine et assurera la souveraineté sanitaire continentale".

Elle a, par ailleurs, présidé avec le ministre de l'Industrie et du Commerce du Mali, Moussa Alassane Diallo, les travaux d'un panel organisé dans le cadre du Salon international de la santé, portant sur l'industrialisation pharmaceutique africaine défini et perspective.

La responsable a, dans son intervention, passé en revue l'expérience algérienne à travers la création d'un département ministériel chargé de l'industrie pharmaceutique qui a pu

mettre en place le cadre législatif et réglementaire nécessaire pour assurer le développement du secteur. Ce qui a permis à l'industrie pharmaceutique algérienne de réaliser "un saut qualitatif à travers l'augmentation du nombre d'établissements pharmaceutiques de fabrication qui passé de 97 en 2019 à plus 196 établissements actuellement, de faire face à la pandémie de COVID-19, et d'augmenter le taux de couverture des besoins du marché national en produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux, avec l'ambition de voir ce tissu industriel croître et se développer dans le cadre de la complémentarité et l'intégration régionales et continentale", a-t-elle ajouté.

Durant les débats, Mme Khoudhir a également plaidé pour une "approche consensuelle et continentale entre les différents pays africains à même de développer l'industrie continentale". Elle a également appelé à la priorisation de la production locale africaine pour couvrir les besoins des marchés pharmaceutiques

continentaux notamment par la levée des barrières réglementaires à l'exportation de produits pharmaceutiques et par le promotion et l'accompagnement des investissements productifs conjoints entre les pays africains pour ériger une industrie pharmaceutique continentale capable d'asseoir la souveraineté sanitaire et pharmaceutique en Afrique. Pour sa part, le Premier ministre malien Choguel Kokalla Maïga a, dans son discours d'inauguration officielle des travaux de Salon, appelé à l'importance de relancer une véritable industrie pharmaceutique sur le continent pour servir les intérêts de ses peuples.

Évoquant longuement les relations indéfectibles liant les deux pays frères l'Algérie et le Mali et qui se caractérisent par la fraternité, la solidarité et le bon voisinage, il a appelé les industriels des deux pays, en particulier ceux de l'industrie pharmaceutique, à plus de convergence pour lancer des projets de partenariat industriel au service des deux pays.

PRODUCTION DE CARREAUX CÉRAMIQUES À BATNA

Qualité, diversité et perspectives prometteuses à l'export

Un saut qualitatif est observé, ces dernières années dans la wilaya de Batna, en matière de production de carreaux en céramique dont la diversité ouvre de belles perspectives pour l'exportation.

La profusion de la matière première dans plusieurs communes des Aurès, et la qualité reconnue du produit, très apprécié au niveau national, ont provoqué un effet "boule de neige" et contribué, selon le directeur de wilaya de l'Industrie, Djelloul Menasri, à la diffusion de cette activité, localement, faisant de Batna un pôle par excellence de la céramique.

Le même responsable a ajouté que les différents types de céramique, conçus pour le revêtement mural et de sol, sont produits à Batna selon des techniques éprouvées et une technologie moderne et de haute précision, avec des compétences nationales spécialisées dans le domaine, dont plusieurs ont reçu une formation à l'étranger.

Douze (12) unités de céramique sont aujourd'hui opérationnelles dans la wilaya de Batna, dont une est entrée en service en 2023, une autre se trouvant en "phase initiale d'essais" en attendant son démarrage effectif et son entrée en production "début 2024 au plus tard". En outre, selon le directeur de l'industrie, des travaux sont actuellement en cours pour la réalisation, dans la commune de Djerma, d'une nouvelle usine qui devrait être, selon des données préliminaires, "la plus grande au niveau national" en raison de l'installation d'une "énorme chaîne de production", selon une technologie de haute précision. Avec la réception de ces nouveaux projets, la production de matériaux de céramique, actuellement de plus de 70 millions de mètres-carrés, devrait connaître un "accroissement substantiel", a ajouté la source, notant que la wilaya de Batna se situe déjà au premier rang national en termes de quantités produites, et à la seconde place en matière de nombre d'unités de production.

Le challenge de la qualité pour gagner la bataille de l'export

Les producteurs locaux de céramique misent sur le développement et la diversification du produit, en s'appuyant sur les dernières technologies en la matière pour, non seulement répondre aux besoins du marché national, mais aussi pour gagner la bataille de l'exportation. Le wali de Batna, Mohamed Benmalek, a fait savoir, dans ce contexte, qu'au cours de l'année 2022, il a été exporté vers des pays arabes, européens et d'Amérique latine pour 26 millions de dollars. Un montant qui devrait être largement dépassé en 2023 grâce à cette branche de l'industrie légère qui a généré 3.176 emplois directs, a ajouté le même responsable.

Selon M. Benmalek, les investisseurs dans ce domaine sont "soutenus et accompagnés" par l'Administration et les autorités locales pour qu'ils puissent, notamment, transcender les difficultés qu'ils rencontrent et surmonter les obstacles. Le wali a également rappelé, dans ce contexte, les mesures décidées par l'Etat pour protéger la production nationale de la concurrence étrangère, ainsi que la stratégie visant à assurer l'autosuffisance puis à exporter le produit algérien. Les unités de production de céramique sont situées dans plusieurs communes dont Tazoult (zone d'activité Draâ Ben Sebbah), Batna, Djerma et Timgad. La wilaya de Batna compte 5 zones industrielles d'une superficie totale de 600 hectares, et de 16 zones d'entrepôts et d'activités (ZEA) sur 400 hectares, en plus de petites zones d'activités pour jeunes porteurs de projets, notamment la zone-modèle de Timgad où plusieurs projets ont déjà été implantés.

AQUACULTURE À TIPASA

Une filière prometteuse

La filière aquacole a bénéficié d'importants projets d'ensemencement à Tipasa ces deux dernières années (2022/2023), à l'origine d'une hausse de la production piscicole, présageant des perspectives prometteuses pour cette filière, estiment les responsables locaux du secteur.

Les efforts des autorités locales pour la promotion du secteur aquacole ont commencé à prendre progressivement forme, suite à l'octroi, entre 2022 et 2023 par le wali Aboubakr Seddik Boucetta, de 11 décisions de concession pour la création d'établissements en aquaculture d'une capacité de production théorique estimée à 6.055 tonnes/an de poisson, équivalant à plus de 10% des objectifs fixés pour la filière à l'échelle nationale", a indiqué à l'APS le directeur local du secteur, Ahmed Tatbirt.

Ces résultats sont le fruit direct des mesures incitatives à l'investissement dans le domaine, dont notamment, la hausse de la valeur des crédits bancaires à taux zéro intérêt, qui sont passés de 170 millions de DA à 350 millions de DA, pour chaque campagne d'ensemencement, a-t-il expliqué. L'entrée en exploitation de ces 11 projets, affectés d'un investissement global de plus de

2,7 milliards de DA, va porter le nombre d'établissements en aquaculture à 14, à Tipasa, avec une production prévisionnelle de 7.000 tonnes de poissons/an, représentés notamment par la daurade royale, outre la création de 277 emplois directs. La production halieutique de la wilaya de Tipasa est estimée à 7.000 tonnes/an, selon le même responsable.

Des efforts constants pour consacrer les objectifs fixés

Sur le total de 11 investisseurs ayant bénéficié d'une décision de concession, deux projets sont entrés en exploitation durant l'année en cours. Le premier relatif à l'élevage de daurade royale sur le littoral d'El Arhat, où la production a atteint 157 tonnes en septembre dernier, avec une prévision d'atteindre 600 tonnes à la fin de la saison d'ensemencement, soit dans 18 mois. Le 2e projet vise l'élevage d'huîtres et de moules à Gouraya, et l'ensemencement a déjà été réalisé en mai dernier. Son entrée en production est prévue en décembre prochain, selon M. Tatbirt. Quatre autres projets dédiés à l'élevage de daurade royale, d'une ca-

pacité de production théorique estimée à 2.055 tonnes/an, se trouvent à des stades très avancés, dans l'attente de leur entrée en exploitation, prévue durant le premier trimestre de l'année prochaine.

A noter que les cages flottantes utilisées en aquaculture sont actuellement fabriquées, en Algérie, dans le cadre d'une première expérience du genre lancée par un investisseur privé dans la wilaya de Chlef. Selon les experts du domaine, l'ensemencement des alevins en cages flottantes est idéalement effectué durant les saisons automnale et printanière, soit de mars à septembre, car la température de l'eau à cette période est propice pour ce faire. Les poissons atteignent leur taille idéale pour être consommés après une période de 18 mois. S'agissant du reste des projets, les promoteurs de quatre parmi eux ont justifié leur retard par des problèmes techniques rencontrés avec des fournisseurs étrangers, outre des difficultés financières, selon M. Tatbirt. Il a fait part de la tenue d'une série de réunions entre le wali, la tutelle et les promoteurs de ces projets, en présence de représentants de banques et l'opérateur économique, ayant réalisé la première ex-

périence en matière de confection de cages flottantes, en vue de l'aplanissement de ces problèmes. Présidé par le wali, la commission de wilaya en charge de la délivrance des concessions pour la création d'établissements en aquaculture poursuivra ses efforts pour consacrer les objectifs fixés, à travers la relance de l'activité d'ensemencement conformément aux normes d'efficacité économique, avec un encadrement du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, a assuré le directeur de la pêche de la wilaya. Selon les dispositions réglementaires en vigueur, la décision de concession est annulée dans un délai de 30 mois à compter de la date fixée pour le lancement du projet, au cas où celui-ci n'a enregistré aucun progrès tangible, après épuisement de toutes les initiatives visant à accompagner les promoteurs dans la mise en œuvre de leurs établissements. Le responsable du secteur a fait part, à cet effet, de l'annulation des concessions accordées, avant 2018, à neuf (9) projets non concrétisés, avec pour résultat la récupération d'un foncier de 1.500 m2 en terre ferme et de 197 ha en mer.

PÉTROLE

Le baril du Brent termine à 81,43 dollars

Les prix du pétrole, en décline depuis trois semaines, sont remontés vendredi à la veille du week-end.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a gagné 1,77% à 81,43 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en décembre, a grimpé de 1,88% à 77,17 dollars.



MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses mondiales en baisse à l'ouverture

Les Bourses mondiales reculent vendredi, pénalisées par la remontée des taux obligataires après une prise de parole du président de la Banque centrale américaine et le peu de succès d'une émission de dette du Trésor américain.

Les Bourses européennes ont ouvert en baisse, Londres cédait 0,54%, Paris 0,46% et Francfort 0,30%. Au Japon, des résultats d'entreprises mal accueillis ont aussi handicapé la Bourse de Tokyo (-0,24%), même si elle progresse de près de 2% sur l'ensemble de la semaine. Hong Kong

reculait de 1,77% dans les derniers échanges, et Shanghai 0,47%. Jeudi, la Bourse de New York avait interrompu sa série de séances positives, la tendance de la séance se dessinant après le peu de succès d'une émission de bons du Trésor à 30 ans puis par les propos du président de la Banque centrale américaine Jerome Powell. "Nous n'hésiterons pas" à relever encore les taux directeurs "si nécessaire" face à la forte inflation, a-t-il averti. Les taux d'intérêt remontaient nettement en Europe, dans le sillage de ceux aux États-

Unis jeudi: le taux d'intérêt de l'emprunt allemand à 10 ans passait de 2,64% jeudi à la clôture à 2,68%, son équivalent français de 3,23% à 3,27%.

Les prix du pétrole montaient un peu, prolongeant le rebond de la veille même si les cours restent en forte baisse, de plus de 5%, sur la semaine. Le baril de Brent valait 80,33 dollars (+0,40%) et celui de WTI américain 75,98 dollars (+0,32%). Sur le marché des changes, l'euro était stable à 1,0668 dollar. Le bitcoin bougeait aussi peu (-0,17%) à 36.475 dollars.

MARCHÉS DES CHANGES

Le yen en repli, l'euro résiste

Le yen s'est approché vendredi de nouveau d'un plus bas depuis plus de 30 ans face au dollar, tandis que l'euro résistait par rapport au billet vert, dopé la veille par des propos stricts du président de la Fed concernant l'inflation. Vers 20H00 GMT, le yen cédait 0,16% à 151,59 yens pour un dollar et perdait 0,27% face à l'euro à 161,89 yens pour un euro, continuant de s'échanger au-dessus de 151 yens, toujours plombé par la politique accommodante de la Banque du Japon (BoJ), qui ne favorise pas sa devise nationale. Fin octobre, la devise japonaise avait approché 151,95 yens pour un dollar, un plus bas de l'année et une première depuis juillet 1990. Mais la baisse de la devise nipponne restait modérée par le fait que les cambistes anticipent que Tokyo sera "tenté d'intervenir (sur le marché des changes, NDLR) pour empêcher le yen de s'effondrer", a noté Ipek Ozkardeskaya, analyste de Swissquote.

L'euro, lui, grappillait du terrain face au dollar et gagnait 0,10% à 1,0679 dollar pour un euro. La livre se rétractait légèrement après la publication de la croissance britannique stagnante, qui ne présage pas de futures hausses de taux d'intérêt. La devise britannique reculait de 0,15% à 87,40 pence pour un euro, et affichait un léger retrait face au dollar à -0,04% à 1,2218 dollar.

	Cours de vendredi 20H00 GMT	Cours de jeudi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0679	1,0709
EUR/JPY	161,89	161,68
EUR/CHF	0,9639	0,9630
EUR/GBP	0,8740	0,8717
USD/JPY	151,59	150,98
USD/CHF	0,9027	0,8993
GBP/USD	1,2218	1,2285

ETATS UNIS

Le Trésor américain travaille à des relations "saines" avec la Chine

La secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, a insisté vendredi sur l'importance de rétablir des "relations économiques saines" entre les États-Unis et la Chine. La ministre de l'Économie et des Finances de Joe Biden s'est entretenue

jeudi et vendredi avec le vice-Premier ministre chinois He Lifeng à San Francisco, dans le cadre du sommet de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (Apec) qui se tient dans la ville californienne du 12 au 18 novembre. Les deux pays, qui en-

tretiennent des relations tendues, cherchent à renouer depuis quelques mois grâce à des visites diplomatiques. "Rien ne peut remplacer la diplomatie en personne", a souligné Mme Yellen, se félicitant d'avoir eu des échanges "francs, directs et pro-

ductifs" et "d'avoir eu l'occasion d'interagir avec le vice-Premier ministre à un niveau plus personnel". Elle a annoncé qu'elle se rendrait elle-même à nouveau en Chine en 2024, sur invitation du dirigeant. Elle y était déjà allée début juillet. La Maison Blanche

a de son côté fait savoir vendredi qu'il interagirait avec le vice-Premier ministre à un niveau plus personnel". Elle a annoncé qu'elle se rendrait elle-même à nouveau en Chine en 2024, sur invitation du dirigeant. Elle y était déjà allée début juillet. La Maison Blanche

La confiance des consommateurs au plus bas depuis six mois

La confiance des consommateurs s'est amoindrie aux États-Unis en novembre contrairement aux prévisions, plombée par les craintes sur l'inflation, selon l'estimation préliminaire de l'Université du Michigan publiée vendredi.

C'est la quatrième fois d'affilée que ce baromètre mensuel se détériore, tombant de 5% en novembre à 60,4 points, au plus bas depuis six mois. Les analystes s'attendaient à ce qu'il reste au moins stable à 63,7

points, selon un consensus de Briefing.com. Sur un an, le moral de ménages a tout de même progressé de 6,5%, alors qu'il était à 56,7 points en novembre 2022. Il y a une "inquiétude sur les effets négatifs des hauts taux d'intérêt", a signalé la directrice de l'enquête, Joanne Hsu, dans un communiqué. En revanche, l'enquête note une amélioration de 10% de la confiance chez le tiers supérieur des personnes interrogées possédant des actions.

"Cela reflète le récent rebond du marché boursier", soulignent des économistes. Les attentes d'inflation, une mesure de l'enquête très surveillée par les marchés, voient la hausse des prix s'accroître dans un an, à 4,4%, au plus haut depuis novembre 2022, au lieu de 4,2% estimé en octobre et surtout 3,2% en septembre. "L'accélération" de la perception de l'évolution des prix "n'était donc pas une erreur au mois d'octobre", a conclu Joanne Hsu.

L'inflation aux États-Unis est restée stable en septembre, à 3,4% sur un an selon l'indice PCE ou 3,7% selon l'indice CPI toujours un peu supérieur. Jeudi, le président de la Réserve fédérale (Fed) Jerome Powell a dit que la banque centrale américaine n'était pas sûre d'en avoir fait suffisamment pour continuer à freiner l'inflation, il a laissé la porte ouverte à une autre augmentation des taux si la hausse des prix ne ralentit pas.

ROYAUME-UNI
Stagnation
de l'économie
au troisième
trimestre

Le Royaume-Uni a stagné au troisième trimestre, ralentissant après une croissance de 0,2% au trimestre précédent, mais éloignant le risque de récession.

L'économie britannique, bien que stagnante, fait mieux qu'attendu par les économistes, qui avaient en moyenne projeté un recul de 0,2% du produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre. Pour le mois de septembre seul, le PIB britannique a augmenté de 0,2%, grâce à une hausse de la production de films, et de l'activité dans les secteurs de la santé et de l'éducation, indique l'Office national britannique des statistiques (ONS) vendredi. Le ministre des Finances Jeremy Hunt a estimé vendredi en réaction aux chiffres du PIB que "l'inflation élevée reste le principal frein à la croissance économique".

RUSSIE

Le drone de transport russe TRAMP achève sa première phase d'essais

Le drone de transport russe à long rayon d'action TRAMP (plateforme multifonctionnelle d'aviation de transport) a achevé sa première phase des essais de vol, a rapporté samedi l'agence russe RIA Novosti. Capable de transporter une charge allant jusqu'à 250 kilos sur une distance de plus de 600 km, il a été soumis à des essais au sol. Le drone était équipé pour l'occasion d'un moteur standard avec une

grande hélice tripale et d'un train d'atterrissage standard renforcé au lieu des trains technologiques utilisés pour le roulage au sol. Il se caractérise par une grande soute d'un volume de 2.650 litres. Celle-ci permet de charger à bord une cargaison volumineuse et de la larguer avec un parachute sur un point donné. La vitesse de croisière de l'appareil est de 195 km/h, son plafond de croisière est de 3.000 m. Ce drone

de transport est un aéronef de type avion classique avec une aile droite au dessus du fuselage et un empennage en V. Son moteur est situé à l'avant de l'appareil. Le TRAMP peut être utilisé à des fins civiles, telles que le transport de marchandises, la surveillance des forêts et la pulvérisation agricole. Son compartiment peut accueillir radar, équipements optiques, de cartographie et autres équipements spéciaux.

Son châssis renforcé et ses pneus de grand diamètre lui permettent de décoller et d'atterrir sur des sites courts et sommaires. Le drone est également doté d'un système de sauvetage par parachute intégré qui permet de sauver l'aéronef et sa cargaison en cas d'urgence. Sa conception simple et modulaire permet de remplacer facilement l'aile, le moteur et le châssis sur le terrain.

BRÉSIL

L'inflation ralentit à 4,82% en octobre

L'inflation au Brésil a ralenti à 4,82% sur un an en octobre, repassant sous les 5% après trois accélérations consécutives, selon les données officielles publiées vendredi par l'institut de statistiques IBGE. La hausse mensuelle des prix à la consommation (IPCA) s'est élevée à 0,24%, une légère baisse par rapport à septembre (+0,26%). Ce chiffre est également en dessous des prévisions des analystes consultés par le quotidien économique Valor, qui tablaient sur une inflation de 0,28% en octobre. L'inflation sur 12 mois avait ralenti progressivement jusqu'à atteindre 3,16% en juin. Elle a ensuite accéléré à 3,99% en juillet, puis 4,61% en août, avant de dépasser les 5% en septembre

(+5,19%). Le secteur qui a le plus contribué à l'inflation en octobre est celui des transports (+0,35%), avec une hausse importante des tarifs des billets d'avion (+23,7%), en raison notamment de l'approche des fêtes de fin d'année. Mais la hausse mensuelle est bien moins importante que celle de septembre (+1,4%). Le prix des aliments a en revanche augmenté à nouveau en octobre (+0,31%), après quatre mois consécutifs de baisse. "Le ralentissement sur un an confirme qu'un mini-cycle d'inflation est arrivé à son terme", estime un économiste, qui s'attend à ce que ce mouvement de baisse "se poursuive lors des prochains mois, ouvrant la voie à de nouvelles

réductions du taux directeur". La semaine dernière, la Banque centrale a abaissé son taux directeur pour la troisième fois de suite, à 12,25%. Ce nouveau cycle de réduction était réclamé depuis des mois par le président de gauche Luiz Inácio Lula da Silva, pour qui des taux d'intérêts trop élevés entravent la croissance. Les analystes et autres institutions financières consultées pour l'enquête hebdomadaire Focus de la Banque centrale tablaient sur une inflation de 4,63% en 2023. Ce chiffre demeure dans la fourchette haute (4,75%) de l'objectif fixé par cette même Banque centrale (3,25%, avec une marge de plus ou moins 1,5 point).

APS

ALGER

Arrestation de 16 individus et saisie d'une quantité de drogues et de psychotropes à Baraki

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté, dans la nuit de mercredi à jeudi, 16 suspects et saisi une quantité de drogues dures et de psychotropes ainsi que des armes blanches, a indiqué vendredi un communiqué de ces services.

"Dans le cadre d'une vaste opération menée par les services opérationnels de la Sûreté de wilaya d'Alger, dans le territoire de compétence de la circonscription administrative de Baraki et suite au contrôle de 64 individus, 16 suspects ont été arrêtés pour détention de drogues et de substances psychotropes, port d'armes blanches prohibées, atteinte à l'ordre public et trafic de drogues de différents types, outre le contrôle de 31 véhicules et 20 motocyclettes avec la récupération d'un véhicule volé démonté", a précisé le communiqué.

L'opération s'est soldée par "la saisie de drogues (cannabis), d'armes blanches prohibées, de psychotropes de différents types, d'une quantité de drogues dures et de sommes d'agent issues de la vente des drogues", selon la même source.

Par ailleurs, les suspects ont été déferés devant le parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Saisie de plus de 5 tonnes de cannabis et plus de 8 millions de comprimés psychotropes de janvier à septembre 2023

Les différents services de lutte contre les stupéfiants relevant de la Sûreté nationale ont saisi plus de cinq (5) tonnes de cannabis, plus de 151 kg de cocaïne, plus de 2 kg d'héroïne et plus de huit (8) millions de comprimés psychotropes au cours des 9 premiers mois de 2023 à l'échelle nationale.

Le chef du Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS), le Contrôleur de police, Madjid Aknouche a indiqué à l'APS que durant les neuf premiers mois de l'année en cours, plus de 88.000 affaires impliquant plus de 100.000 individus ont été traitées au niveau national, à l'issue desquelles plus de cinq (5) tonnes de résine de cannabis, plus de 151kg de cocaïne, plus de 2kg d'héroïne et 8.474.000 comprimés psychotropes ont été saisis.

Ce bilan a été réalisé grâce à la coordination entre les différents services de la Sûreté nationale, a-t-il poursuivi, soulignant que son service a saisi plus d'un quintal de cannabis, 79kg et 140g de cocaïne et plus de 2.204.960 comprimés psychotropes, sachant que des quantités considérables de cannabis introduites sur le sol national via les frontières ouest, ont été saisies par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP).

Un baron de l'héroïne issu d'un pays africain et ses associés de différentes nationalités africaines, dont un Algérien, ont été arrêtés fin 2022, représentant le plus grand réseau actif en Algérie spécialisé dans le trafic de "Tchouchna" (drogue dure), selon le même responsable.

Il a en outre ajouté que cette opération a permis la saisie d'environ 4kg et 900g d'héroïne, soit 490.000 doses de "Tchouchna", soulignant, dans ce contexte, que l'Algérie ne figure pas parmi les pays les plus exposés aux dangers de la drogue.

SALON NATIONAL DU COUSCOUS ET DES PÂTES TRADITIONNELLES À MILA

Meriama Sabeg, de Khenchela, remporte le 1^{er} prix

M^{me} Meriama Sabeg, une artisane de Khenchela spécialisée dans les arts culinaires traditionnels, a remporté le prix du "meilleur plat" du salon national du couscous et des pâtes traditionnelles, clôturé jeudi à Mila.

La représentante de la wilaya de Khenchela a "coiffé sur le fil" ses 26 concurrentes et concurrents en présentant trois plats traditionnels : la Chakhchoukha, la Berboucha (couscous) et le Ziraoui (un plat traditionnel arrosé de miel servi dans les grandes occasions, bien connu à Khenchela et dans les régions de l'Est du pays).

La lauréate du prix du "meilleur plat" a donné à admirer (et à goûter) les plats traditionnels qui caractérisent la wilaya de Khenchela, tout en mettant en avant la spécificité de ces plats en termes de préparation, d'ingrédients et de présentation, convainquant le jury par son talent. Les 2^{ème} et 3^{ème} prix ont été décernés à la wilaya de Mila, représentée par Mmes Warda



Merzougui et Nour El-Houda Boutafous qui, selon des membres du jury, n'ont pas démerité.

"Tous les participants se sont surpassés en proposant des plats traditionnels qui

mettent en valeur les traditions culinaires des régions qu'ils représentent", a indiqué la cheffe Ghania Hemmami, membre du jury, qui a ajouté que les meilleurs d'entre eux ont été sélectionnés sur la

base de plusieurs critères, dont les plus importants sont le goût, la décoration et la présentation des plats.

Il est à noter que le Salon national du couscous et des pâtes traditionnelles de Mila, ouvert le 7 novembre dernier, a vu la participation de 37 artisanes et artisans, spécialisés, pour la plupart, dans la cuisine traditionnelle et la fabrication de pâtes, venus de 10 wilayas du pays parmi lesquelles Blida, Bouira, Sétif, Oum El Bouaghi, Khenchela et Sidi Bel-Abbès.

Les participants ont présenté, trois jours durant, leurs productions de plats traditionnels, de pâtes, de friandises, ainsi que des ustensiles de cuisine et divers objets d'art confectionnés artisanalement.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 424 blessés en 48 heures (Protection civile)

Cinq (05) personnes ont trouvé la mort et 424 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un communiqué de la Protection civile. La même source a signalé, d'autre part, le décès de deux (02) personnes, (un homme âgé de 82 ans et une femme de 84 ans), à Mila suite à l'inhalation du monoxyde de carbone émanant d'un appa-

reil de chauffage à l'intérieur d'un domicile, sis commune de Chelghoum El Aid.

Les secours de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour prodiguer des soins de première urgence à 12 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant de chauffage et chauffe bain à l'intérieur de leurs domiciles, à Alger, Laghouat, Boumerdes et Médéa.

Par ailleurs, les éléments de la Protec-

tion civile sont intervenus pour l'extinction de deux (02) incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger et Boumerdes.

Il a également été noté, l'intervention des secours de la Protection civile de Constantine, suite à une fuite de gaz suivie d'un incendie dans une habitation, au lieu-dit Ben M'hériss, commune d'Ain Abid, causant des brûlures de 2^{ème} degré à deux personnes.

BECHAR

Démantèlement d'un réseau de drogue et saisie de 117 kg kif traité

Les éléments de la brigade anti-stupéfiants relevant des services de la police judiciaire (PJ) de la sûreté de wilaya de Béchar ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic international de drogue via les frontières ouest du pays et saisi une quantité de 117 kg de kif traité, a rapporté samedi la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité.

L'opération a été réalisée avec la contribution et l'appui du service spécialisé du secteur opérationnel de la 3^{ème} région militaire (3-RM), suite à l'exploitation de renseignements faisant état de l'introduction, dans la commune de Mougheul (50 km au nord-ouest de Bécher) à partir des



frontières ouest du pays, d'une importante quantité de kif traité, a-t-on précisé.

La mise en place d'un dispositif de surveillance et de recherches policières, avec l'appui des éléments de l'Armée nationale populaire

(ANP), sous supervision de la justice, a permis l'identification et l'arrestation de cinq (5) présumés membres de ce réseau criminel dans la même région frontalière, en plus de la découverte et de la saisie de la quantité de drogue sus-

mentionnée. Des véhicules touristiques destinés à l'acheminement de la drogue ont été également saisis au cours de cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les réseaux criminels de trafiquants de drogue, menée par les services de sécurité, dans la région sud-ouest du pays. Les cinq (5) mis en cause dans cette affaire criminelle, âgés entre 25 et 67 ans, ont été déferés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Bécher, sous les chefs d'inculpation de "trafic international de drogue, importation illégale de drogue dans le cadre d'un réseau criminel organisé et contrebande à un degré de danger menaçant l'économie nationale", a conclu la même source.

ORAN

Saisie de plus de 50 gr de cocaïne et plus de 1.300 comprimés de psychotropes

Les services de police d'Oran ont réussi à saisir plus de 50 gr de cocaïne et plus de 1.300 comprimés de psychotropes, a indiqué vendredi un communiqué de ce corps de sécurité.

Lors d'une opération menée, jeudi soir, par les différentes brigades de la police judiciaire et les services des sûretés urbaines, 50,77 gr de cocaïne, 1.379 comprimés de psychotropes de différents types, 40 gr de kif traité et 859 unités de boissons alcoolisées ont été saisies, ainsi qu'une somme de plus de 235.000 dinars, provenant des revenus des activités cri-

minelles, a indiqué la même source.

Lors de la même opération, 356 personnes ont fait l'objet d'un contrôle d'identité.

En outre, 7 personnes, sous le coup de mandats d'arrêt, et 14 autres faisant l'objet d'un avis de recherche ont été arrêtées, en plus de 23 personnes faisant l'objet de mandats et de jugements à des peines de prison et 66 autres personnes impliquées dans des affaires de drogue, de psychotropes et de port d'armes blanches. D'autre part, 220 véhicules ont fait l'objet de fouilles administratives et

sécuritaires et 100 motos ont été contrôlées, en plus de 60 autres motos mises en fourrière pour diverses infractions, a-t-on indiqué.

La même opération a permis la saisie de 22 armes blanches prohibées de différents types et formats, ainsi que 5 flacons de gaz lacrymogène, selon la même source.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les individus arrêtés ont été présentés devant la justice, a-t-on indiqué.

AUTRICHE

Des militants contre l'inaction climatique saisissent la CEDH

Quatre Autrichiens et l'ONG Global 2000 ont annoncé vendredi avoir saisi la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) après le rejet de leur plainte pour "faire valoir" auprès du gouvernement "leur droit" d'utiliser des énergies dites "propres".

"Nous allons largement manquer nos objectifs avec la politique climatique existante", a déclaré Johannes Wahlmüller, porte-parole de l'organisation pour le climat et l'énergie.

"Ce n'est que si les bonnes décisions sont prises maintenant que nous pourrions nous affranchir du charbon, du pétrole et du gaz" d'ici à 2040, a-t-il ajouté dans un communiqué.

En juin, la Cour constitutionnelle autrichienne avait rejeté leur recours, reconnaissant certes l'obligation de l'Etat à agir, mais estimant que "le choix des mesures à adopter incombait au législateur démocratiquement légitime" plutôt qu'à la justice.

Or "la Cour constitutionnelle aurait dû se demander si l'Autriche manque actuellement de mesures de protection ou si les mesures existantes sont inappropriées pour at-



teindre l'objectif", estime l'avocat Reinhard Schanda, cité dans le même communiqué.

La plainte est déposée par l'ONG et au nom de quatre personnes affectées à divers degrés par la crise climatique.

La Cour qui siège à Strasbourg a indiqué ne pas avoir reçu la plainte à ce stade. Dans

une autre affaire, la requête contre l'inaction climatique d'enfants soutenus par Fridays for Future, le mouvement inspiré par la Suédoise Greta Thunberg, avait été jugée irrecevable l'été dernier par la justice autrichienne, alors que la législation qui date de 2011 ne comporte pas d'obligation de

résultats en terme de réduction des gaz à effet de serre.

Les Verts, qui gouvernent avec les conservateurs, sont favorables à une révision de la loi, mais ils se heurtent aux résistances de leurs partenaires qui craignent de mettre en danger l'économie déjà morose.

D'autres procédures pour inaction climatique sont en cours dans le pays alpin de 9 millions d'habitants.

En 2021, un Autrichien atteint de sclérose en plaques a notamment saisi la CEDH, affirmant que le réchauffement de la planète avait aggravé son état.

Un nombre croissant d'organisations et de particuliers se tournent à travers le monde vers les tribunaux pour contester ce qu'ils considèrent comme l'inaction des gouvernements en matière de prévention du réchauffement climatique.

ITALIE

31 blessés suite à une explosion dans un immeuble abritant des migrants

Trente-et-une personnes ont été blessées après une explosion, "probablement à la suite d'une fuite de gaz", dans un immeuble abritant des demandeurs d'asile dans le centre de l'Italie, ont indiqué samedi les pompiers.

Une vidéo publiée par les pompiers montre des parties du bâtiment de deux étages à San Lorenzo Nuovo, près de Viterbo, réduites à l'état de débris après

l'explosion survenue peu avant minuit vendredi soir. Les pompiers ont précisé dans un communiqué qu'il y avait eu une "explosion et un effondrement partiel" du bâtiment, présenté comme un centre d'accueil de demandeurs d'asile, "probablement à la suite d'une fuite de gaz".

Après les recherches menées pendant la nuit, notamment à l'aide de chiens, le nombre de personnes blessées s'établit à

31. Une personne dans un état grave a été transportée par hélicoptère vers un hôpital de Rome et se trouve actuellement dans le coma, selon l'agence de presse Ansa.

D'après Ansa, le bâtiment était composé de mini-appartements accueillant des demandeurs d'asile, principalement des hommes, mais aussi des femmes sans enfants. Une enquête sur les causes de l'explosion est en cours.

SOMALIE

Des inondations qui n'arrivent qu'une fois par siècle submergent la Somalie, selon l'ONU

Les Nations unies ont qualifié les inondations qui ont déplacé des centaines de milliers de personnes en Somalie, à la suite d'une sécheresse historique, d'événement unique en son genre qui n'arrive qu'une fois par siècle.

Environ 1,6 million de personnes en Somalie pourraient être touchées par les fortes pluies saisonnières, qui ont été aggravées par l'impact combiné de deux phénomènes climatiques, El Nino et le dipôle

de l'océan Indien, a déclaré jeudi soir le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Ces inondations qui n'arrivent qu'une fois par siècle, ont déjà tué au moins 29 personnes et contraint plus de 300 000 personnes à quitter leurs maisons en Somalie, selon l'ONU.

Les camps de personnes déplacées par les violences et la pire sécheresse depuis quatre

décennies ont également été inondés, provoquant le déplacement de personnes une seconde fois, selon des groupes humanitaires. Des déplacements à grande échelle, des besoins humanitaires accrus et de nouvelles destructions de biens restent probables, a déclaré OCHA, avec environ 1,5 million d'hectares de terres agricoles potentiellement détruites.

"Les conditions météorologiques extrêmes liées à l'actuel

phénomène El Nino risquent d'accroître encore davantage les besoins humanitaires dans les communautés déjà vulnérables en Somalie et dans de nombreux autres endroits", a déclaré Martin Griffiths, secrétaire général adjoint, coordinateur des affaires humanitaires et des secours d'urgence de l'ONU.

"Nous connaissons les risques et nous devons anticiper ces crises imminentes", a-t-il déclaré.

ISLANDE

Etat d'urgence en Islande de crainte d'une éruption volcanique

Les autorités islandaises ont déclaré l'état d'urgence vendredi après qu'une série de séismes a secoué la péninsule de Reykjanes, dans le sud-ouest du pays, faisant redouter une éruption volcanique dans la région.

"Le chef de la police nationale (...) déclare l'état d'urgence pour la défense civile en raison de l'intense activité sismique à Sundhnjúkagigar, au nord de Grindavík", a déclaré la protection civile dans un communiqué.

"Les tremblements de terre peuvent devenir plus importants" et "cette série d'événements pourrait conduire à une éruption", a averti l'administration.

Selon l'Office météorologique islandais (IMO), une éruption pourrait avoir lieu "dans quelques jours".

Des plans d'évacuation ont été mis en place pour le village de Grindavík, qui compte quelque 4.000 habitants, situé à trois kilomètres au sud-ouest de la zone où l'essai sismique (série de secousses) a été enregistré vendredi.

La protection civile a aussi annoncé envoyer le patrouilleur Thor à Grindavík "à des fins de sécurité".

Jedi, le "Lagon bleu", un site touristique situé près de Grindavík célèbre pour ses spas géothermiques, avait déjà été fermé par précaution.

Vers 17h30 GMT vendredi, deux séismes, dont le plus fort d'une magnitude de 5,2 selon les premières évaluations de l'IMO, ont été ressentis jusqu'à la capitale Reykjavik, à une quarantaine de kilomètres, et sur une grande partie de la côte sud du pays. Quelque 24.000 secousses

ont été enregistrées sur la péninsule depuis fin octobre, selon l'IMO, avec un "essai dense" de près de 800 tremblements de terre enregistrés entre minuit et 14h00 GMT vendredi. L'IMO a relevé une accumulation de magma à une profondeur de cinq kilomètres qui, s'il remontait à la surface, déclencherait une éruption volcanique. Depuis 2021, trois éruptions ont eu lieu sur la péninsule de Reykjanes, en mars 2021, août 2022 et juillet 2023, toutes loin d'infrastructure ou zone peuplée.

L'Islande compte 33 systèmes volcaniques actifs, soit le nombre le plus élevé d'Europe.

Lors de sa dernière éruption en 2010, l'Eyjafjallajökull avait bloqué le ciel européen et entraîné l'annulation de 100.000 vols, avec dix millions de passagers bloqués.

CLIMAT

L'Australie offre l'asile climatique aux citoyens de Tuvalu

Canberra a annoncé offrir aux habitants de Tuvalu, un archipel du Pacifique particulièrement menacé par la montée des eaux, des droits "spéciaux" pour s'installer et travailler en Australie, dans un traité rendu public par les deux pays vendredi. "Nous croyons que le peuple de Tuvalu mérite d'avoir le choix de vivre, étudier et travailler ailleurs, alors que le changement climatique empire", ont déclaré dans un communiqué conjoint le Premier ministre australien Anthony Albanese et son homologue de Tuvalu Kausea Natano.

Le traité prévoit des droits "spéciaux" pour les arrivants mais aussi des volets consacrés à la défense, engageant l'Australie à venir en aide à Tuvalu en cas d'invasion ou de catastrophe naturelle. Les Tuvalais pourront bénéficier d'un "accès aux services australiens qui leur permettront une mobilité dans la dignité", précise le texte.

Le petit archipel et sa population de 11.000 habitants font partie des nations les plus menacées par le changement climatique et la montée des eaux. Deux de ses neuf atolls ont déjà été largement submergés et des spécialistes estiment que Tuvalu sera complètement inhabitable d'ici 80 ans. En octobre, M. Natano a déclaré à des médias que l'archipel risque "de disparaître de la surface de la Terre" si aucune mesure drastique n'est prise.

ETATS UNIS

Un meurtrier en instance d'exécution au Texas après 30 ans dans le couloir de la mort

Un Américain de 53 ans condamné à la peine capitale pour meurtre et qui a passé plus de 30 ans dans le couloir de la mort est en instance d'exécution jeudi au Texas, dans le sud des Etats-Unis.

Les ultimes recours de Brent Brewer ont été rejetés mardi par la Cour d'appel du Texas.

Ses avocats faisaient valoir que la peine de mort avait été prononcée sur la base du témoignage d'un expert psychiatrique qui avait conclu à sa dangerosité sans l'avoir personnellement examiné et malgré son comportement "exemplaire" en prison, et qu'une des jurées souhaitait voter pour la perpétuité avait été induite en erreur par les instructions du tribunal.

Il a été initialement condamné à mort en 1991 pour le meurtre l'année précédente de Robert Laminack, 66 ans, qui avait pris dans sa voiture Brent Brewer et sa petite amie, Krystie Lynn Nystrom, avant d'être poignardé par derrière, le couple fuyant les lieux du crime avec le portefeuille de la victime contenant 140 dollars.

La peine capitale prononcée en 1991 avait été annulée en 2007 par la Cour suprême des Etats-Unis, mais confirmée lors d'un nouveau procès en 2009, notamment sur la base du témoignage de l'expert psychiatrique, par la suite considéré comme non fiable par la justice du Texas pour déterminer la "future dangerosité" d'un condamné.

KIRGHIZISTAN

La superficie des glaciers du Kirghizistan diminue de 16% en 70 ans

La superficie des glaciers situés sur le territoire du Kirghizistan a diminué de 16% en 70 ans, a déclaré le président kirghiz Sadyr Japarov.

"Le Kirghizistan est un pays montagneux aux conditions climatiques austères propices à la formation de glaciers.

Les montagnes couvrent 94% de la superficie du pays. Aujourd'hui le Kirghizistan compte environ 10.000 glaciers de la superficie totale de 7.000 km². Cependant en 70 ans, la superficie des glaciers du Kirghizistan s'est réduite de 16%.

Vers la fin de ce siècle, nous risquons de perdre plus de 80%

des glaciers", a indiqué le président lors de son intervention à la conférence One Planet consacrée à la conservation des glaciers et des pôles. Selon lui, les glaciers kirghizes représentent une source d'eau potable pour toute l'Asie centrale. "Leur fonte se répercute directement sur la vie et l'activité de la population de toute la région", a souligné Sadyr Japarov.

Le président a affirmé que le Kirghizistan prenait toutes les mesures nécessaires afin de réduire l'émission des gaz à effet de serre et de développer les sources d'énergie renouvelables.

ALGÉRIE - JAPON

L'ambassade du Japon à Alger fait un don à l'association "El Amel" de la wilaya d'Oum El Bouaghi

L'ambassade du Japon à Alger a fait un don, jeudi, à l'association "El Amel" de la wilaya d'Oum el Bouaghi pour l'acquisition du matériel médical nécessaire pour les consultations et les soins au profit des malades ophtalmiques.

La cérémonie de remise du don s'est déroulée au siège de l'ambassade du Japon à Alger, en présence de l'ambassadeur japonais, Akira Kono, du président de l'association "El Amel", Ahmed Soualmia et du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Farouk Kehaylia.

A cette occasion, le diplomate nippon a souligné que ce don accordé par le Gouvernement de son pays s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale et tendait à concrétiser "les projets de développement" en Algérie, exprimant toute sa reconnaissance aux autorités algériennes pour "leur coopération pour la réalisation de ces projets sur le terrain".

Pour sa part, le président de l'association "El Amel" a salué l'initiative destinée aux malades ophtalmiques, laquelle reflète "les relations d'amitié solides" unissant les peuples algérien et japonais.

Il a également salué les efforts du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger visant à faire aboutir cette initiative.

CONSTANTINE

Ouverture du Salon international des équipements médicaux et des produits pharmaceutiques

Pas moins de 29 exposants participent à la 11ème édition du Salon International des Equipements Médicaux et des Produits Pharmaceutiques (SIEMPP), ouvert jeudi à Constantine.

Ce salon, qui se déroulera sur trois jours à l'hôtel Marriott de Constantine, rassemble les principaux fournisseurs d'équipements médicaux, des laboratoires pharmaceutiques, des distributeurs, des professionnels de la santé et des experts en recherche et développement.

Il offre une plateforme unique pour échanger des idées, découvrir de nouveaux produits, renforcer les collaborations et nouer des partenariats stratégiques entre les acteurs clés de l'industrie, a indiqué dans une déclaration à l'APS, Karim Amara, responsable de la société EVENMENCIA, organisatrice de cet événement.

Cette année, le salon a été marqué par une large participation des fournisseurs des technologies de pointe réalisées dans le domaine de l'imagerie médicales, mais aussi par la présence de nombreuses spécialités, notamment le mobilier et l'imagerie médicales, instruments chirurgicaux et équipements de laboratoires, moyens de rééducation fonctionnelle en sus des équipements et produits dentaires, offrant ainsi un espace de stands variés, mettant en avant une large gamme d'équipements médicaux, de dispositifs pharmaceutiques et de solutions innovantes, a fait savoir M. Amara.

Parmi les exposants présents, des entreprises de renommée internationale qui sont reconnues pour leur expertise et leur capacité à proposer des produits de haute qualité.

De plus, de nombreuses entreprises prometteuses sont également présentes, démontrant ainsi l'innovation continue et la dynamique de cette industrie. Le SIEMPP attire chaque année de nombreux visiteurs, tels que des distributeurs, des agents, des fournisseurs, des représentants gouvernementaux, des chercheurs et des professionnels de la santé.

La diversité des participants favorise les échanges d'idées, les démonstrations en temps réel et les discussions autour des enjeux et des tendances actuelles du secteur médical et pharmaceutique, ont souligné des exposants interrogés à l'occasion.

En parallèle des stands d'exposition, le salon propose également un programme de conférences et de séminaires animés par des experts de renom.

Ces rencontres aborderont une variété de sujets allant de la recherche médicale innovante à la gestion des stocks pharmaceutiques en passant par les nouvelles techniques de diagnostic. Le partage des connaissances et des bonnes pratiques est un aspect essentiel de cet événement majeur, a-t-on observé.

A signaler que les organisateurs attendent une affluence record cette année et espèrent que les nouvelles collaborations et découvertes contribueront à faire avancer le domaine de la santé.

LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ

Le ministre de la Santé annonce un plan national

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi a annoncé, jeudi soir à Alger, le lancement prochain d'un Plan national de lutte contre l'obésité et l'adoption d'une approche globale axée sur la prévention et la sensibilisation à ce phénomène.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux du deuxième Congrès international de la Société algérienne d'obésité et maladies métaboliques (SAOMM), le ministre a indiqué que la lutte contre ce phénomène, "en appelle à la conjugaison de nos efforts de prévention en adoptant une approche globale qui inclut l'éducation nutritionnelle, la promotion de l'activité physique, la sensibilisation du public et le lancement d'un plan national de lutte contre l'obésité qui mobilise toutes les parties concernées et s'appuie sur 5 axes".

Il a souligné, à cet égard, la nécessité de "promouvoir la production d'aliments sains, la promotion de la pratique d'activité physique et le respect d'un comportement alimentaire sain et équilibré" pour prévenir ce problème.



Pour M. Saïhi, il s'agit d'un "problème de santé publique", soulignant l'augmentation du nombre de cas, sur la base de l'étude menée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, laquelle montre que "30% de femmes,

14% d'hommes et environ 10% d'enfants souffrent d'obésité". Les résultats des campagnes de dépistage menées dans le cadre de la "1^{er} Semaine nationale de prévention" décriée par le ministère de la Santé et qui s'est déroulée du 5

au 11 mars 2023, ont également montré que "le taux d'obésité est triplé chez les individus âgés de 0 à 49 ans, en particulier chez les femmes", ce qui justifie le traitement de ce phénomène qui est défini comme "une augmentation excessive de la quantité de graisse corporelle".

Dans ce contexte, le ministre a estimé que l'obésité peut entraîner plusieurs autres maladies telles que "le diabète, les accidents vasculaires cérébraux, le syndrome d'apnée du sommeil et l'hypertension artérielle, ainsi que des problèmes psychologiques et sociaux". Il a, également, souligné que les travaux du deuxième congrès international de la SAOMM constituaient "une occasion d'échange et de débat sur l'un des principaux défis auxquels est confrontée la santé publique".

PHARMACIE CENTRALE DES HÔPITAUX

Numérisation: plus de 80000 bons de commandes électroniques honorés

La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a honoré plus de 80.000 bons de commandes électroniques dans le cadre de la première étape de numérisation des transactions commerciales avec les établissements hospitaliers.

"Dans le cadre de la première étape d'initiation des établissements hospitaliers à utiliser les nouvelles technologies dans la relation commerciale avec les annexes de la PCH, plus de 80.000 bons de commandes électroniques ont été honorés", a indiqué à l'APS, le directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux, M. Ferhat Samir, annonçant, à l'occasion, que la seconde étape de l'opération de numérisation sera lancée dans quelques jours.

Il s'agit, explique-t-il, d'"un pack de trois (3) nouvelles fonctionnalités:

l'enregistrement et le suivi des produits pharmaceutiques, la régulation entre les différents partenaires de santé, invités par le ministère à intégrer cette plateforme, ainsi que le contrôle et la surveillance afin d'éviter les détournements".

"Actuellement, la PCH et le ministère de la Santé, à travers la direction générale de la Pharmacie et les équipements de santé ont une visibilité précise sur les stocks des hôpitaux grâce à cette plateforme", a-t-il noté.

M. Ferhat a mis l'accent notamment sur la régulation entre les différents établissements (autorisée et accordée à la PCH à travers le décret exécutif 94/293 modifié et complété) qui permet de créer une "solidarité" inter-établissements hospitaliers qui se matérialise à

travers des échanges ou cession de produits. Selon le directeur général de la PCH, "le bon de commande dans sa nouvelle version numérisée permettra également au ministère de la Santé d'avoir une idée sur les produits périmés, la rationalisation et la mutualisation des moyens et ressources financières des établissements".

Par ailleurs, M. Ferhat a souligné que la PCH a négocié avec les fournisseurs pour l'acquisition de 31 produits innovants pour une enveloppe de 12 milliards de dinars, ainsi il a été mis à la disposition des pharmacies des établissements hospitaliers et les malades des produits de dernière génération destinés au traitement de trois pathologies à savoir, l'oncologie, immunologie et la neurologie (la sclérose en plaque).

SÉTIF

Nécessité d'accorder une "attention accrue" aux maladies gynécologiques et obstétricales (rencontre)

Les participants à la 1ère Journée nationale de gynécologie-obstétrique, organisée vendredi à Sétif, ont insisté sur la nécessité de prévenir, en y accordant une "attention accrue", les maladies obstétricales et gynécologiques, en particulier les nouvelles pathologies affectant les femmes.

Le Pr Belkacem Chafi, spécialiste en gynécologie-obstétrique et professeur à l'université d'Oran, a souligné, lors de cette rencontre qui s'est tenue au dôme du centre commercial Park Mall, que le régime alimentaire, s'il est "associé à de la boulimie, à la pollution de l'environnement par les émanations de gaz de toutes sortes, et au stress, est l'une des principales causes des nouvelles maladies gynécologiques, notamment les ovaïres polykystiques et l'endométriose".

Le même intervenant a ajouté que les nouvelles maladies, chez les femmes, se sont aggravées de manière "significative" ces dernières années, devenant même des "complications", en particulier chez les femmes enceintes, qui peuvent conduire au décès de la patiente.

Cela impose, selon lui, "la nécessité de les prévenir en adoptant une alimentation saine, naturelle, et en effectuant des exercices physiques et en pratiquant la marche". Pour sa part, le Pr Racim Khodja, spécialiste en gynécologie-obstétrique et enseignant à l'université d'Alger, a estimé que la grossesse et, surtout la période post-natale, sont des "étapes cruciales, pouvant être dangereuses, voire fatales pour la mère, notamment en cas de complications lors de la période post-partum" (terme désignant les 6 semaines suivant la grossesse et l'accouchement).

Le Pr Khodja, qui s'est penché sur le problème de la coagulation sanguine chez les femmes enceintes, a appelé à la nécessité d'accorder une grande attention à l'obstétrique et à la gynécologie en mettant en place des équipements, des structures et tout ce qui peut contribuer à améliorer les soins et, partant, réduire la mortalité.

Le responsable du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital mère-enfant de Sétif, le Pr Leïla Chouali, a souligné, quant à elle, "l'importance d'unifier les méthodes de traitement gynécologique à l'effet de mieux prendre en charge les patientes par le corps médical".

L'organisation de cette rencontre scientifique, initiée par l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère-Enfant d'El Eulma (Est de Sétif) et l'Association du corps médical de la mère et ville (ACMEE), avec la participation de médecins spécialistes de Sétif, Constantine,

Annaba, Alger, Bejaïa, Mila et Touggourt, s'inscrit dans le cadre de la formation continue des praticiens, a indiqué le président de l'ACMEE, le Dr Farid Bouregghda.

Cette journée médicale devait également permettre aux médecins de se rencontrer et d'échanger leurs expériences en matière de gynécologie-obstétrique, une spécialité devenue l'un des principaux sujets de santé publique, selon le Dr Bouregghda, qui a considéré qu'il était "impératif de s'inscrire dans la modernité scientifique pour une meilleure prise en charge de la patiente".

Quatre (4) workshops ont été ouverts dans le domaine de la radiologie obstétricale "Doppler", de la colposcopie (examen gynécologique prescrit en cas de frottis vaginal anormal), du FCU (frottis cervico-utérin, examen de référence pour dépister un cancer) et de l'endométriose, afin d'assurer l'entraînement et la formation des nouveaux médecins praticiens et des sages-femmes.

La journée a également offert l'opportunité d'honorer des médecins ayant contribué à la promotion de la santé en Algérie et à la formation de médecins, dont le Pr Abderrahmane Benbouzid, le Pr Belkacem Chafi et le Dr Abdelmajid Barkat.

PALESTINE

Croissant-Rouge palestinien: l'hôpital Al-Quds cessera de fonctionner dans 3 heures

Le Croissant-Rouge palestinien a indiqué que tous les services de l'hôpital Al-Quds de la ville de Gaza cesseront de fonctionner dans heures, en raison de l'épuisement des délégations, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Le Croissant-Rouge palestinien a souligné dans un communiqué vendredi soir que 500 malades et blessés hospitalisés seront privés de soins de santé, en raison de l'arrêt du travail au cours des trois prochaines heures. Il a ajouté que les patients dans la salle de soins intensifs et les enfants dans les couveuses risquent de perdre la vie, en raison du manque de carburant nécessaire au



fonctionnement des générateurs de l'hôpital. Les avions de combat de l'occupation ont bombardé l'hôpital Al-Quds, par une série de

raids lancés ces derniers jours, ciblant les environs de l'hôpital Al-Quds, dans le quartier de Tal Al-Hawa, au sud de Gaza.

Le système de santé de Gaza est "à genoux", alerte le patron de l'OMS

Le système de santé de la bande de Gaza est "à genoux", a alerté vendredi le patron de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) devant le Conseil de sécurité de l'ONU, notant que la moitié des 36 hôpitaux de l'enclave ne fonctionnaient "plus du tout".

"La situation sur le terrain est impossible à décrire: des couloirs d'hôpitaux où s'entassent blessés, malades et mourants, des morgues qui débordent, des chirurgies sans anesthésie, des dizaines de milliers de personnes réfugiées dans les hôpitaux", a lancé Tedros Adhanom Ghebreyesus, comptabilisant "plus de 250 attaques" sur des établissements de santé à Gaza et en Cisjordanie depuis le début

de l'agression sioniste le 7 octobre. "Le meilleur moyen de soutenir ces travailleurs du secteur de la santé et les gens dont ils s'occupent est de leur donner les moyens dont ils ont besoin pour les soins: médicaments, équipement médical et carburant pour les générateurs des hôpitaux", a-t-il ajouté, réclamant une augmentation de l'aide humanitaire qui arrive via le point de passage de Rafah et répétant les appels répétés d es responsables de l'ONU à un "cessez-le-feu".

"Je comprends ce que les enfants de Gaza traversent, parce que j'ai vécu la même chose lorsque j'étais enfant", a noté le directeur général de l'OMS, originaire du Tigré en Ethiopie.

"Le son des tirs et des obus sifflant dans l'air, l'odeur de la fumée après qu'ils aient frappé, les balles traçantes dans la nuit, la peur, la souffrance", a-t-il décrit. Alors que le Conseil de sécurité profondément divisé sur ce dossier a été incapable depuis le début de l'agression sioniste de parler d'une seule voix, le patron de l'OMS a également réclamé une réforme de l'instance onusienne. "Je pense depuis longtemps que le Conseil de sécurité ne remplit plus le rôle pour lequel il a été créé", le maintien de "la paix et la sécurité" mondiale, a-t-il insisté. Le directeur du Croissant-Rouge palestinien Marwan Jilani, intervenant par vidéo, a lui appelé les membres

du Conseil à "faire tout ce qu'ils peuvent pour épargner de nouveaux morts et de nouvelles souffrances". Il a particulièrement dénoncé la situation à l'hôpital de Al-Quds, dans la ville de Gaza, qui selon le Croissant-Rouge a subi vendredi des tirs de soldats d'élite sionistes. "Je me prépareis à informer le Conseil du manque crucial de carburant, de nourriture et d'eau, mais honnêtement, notre principale inquiétude désormais est la menace directe des vies des blessés et des malades, et des dizaines de milliers de civils" réfugiés dans l'hôpital, a-t-il lancé.

"Ils vous implorent d'agir pour empêcher un autre potentiel massacre".

18 hôpitaux sont hors service depuis le 7 octobre (ministère)

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé vendredi que 18 hôpitaux de la bande de Gaza étaient hors service depuis le début de l'agression sioniste, le 7 octobre.

La ministre palestinienne de la Santé, Mai Al-Kaila, a déclaré dans le communiqué que l'entité sioniste "tourne le dos à la communauté internationale et poursuit ses crimes contre les hôpitaux, les centres de santé et les lieux d'hébergement dans la bande de Gaza". L'occupation commet "un crime complexe contre les hôpitaux et le personnel médical", a ajouté Al-Kaila. Cette dernière a

noté que l'entité sioniste a commencé par "empêcher l'entrée de carburant et de consommables médicaux dans ces établissements de santé, et aujourd'hui elle conclut en ciblant directement les hôpitaux avec des bombardements".

La responsable palestinienne a affirmé que (l'entité sioniste) "a pris pour cible, vendredi à l'aube, un certain nombre d'hôpitaux dans la bande de Gaza, au moment où nous avertissons d'une catastrophe majeure résultant de ces crimes". La ministre a relevé dans ce sens que "18 hôpitaux sont hors ser-

vice depuis le début de l'agression contre la bande, le 7 octobre dernier".

Un certain nombre de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, notamment des enfants et des femmes, vendredi, à la suite d'un bombardement de l'armée sioniste qui a visé le bâtiment des cliniques externes de l'hôpital Al-Shifa, selon l'agence de presse palestinienne (Wafa).

Depuis 35 jours, l'armée sioniste mène une agression contre Gaza faisant 10.966 martyrs et environ 28 500 blessés, selon le ministère palestinien de la Santé.

4 600 femmes enceintes ont besoin de soins médicaux (UNRWA)

Près de 4 600 femmes enceintes déplacées et 380 nouveau-nés vivant dans les installations de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans la bande de Gaza ont besoin de soins médicaux, a indiqué jeudi l'agence de l'ONU. "Nous œuvrons à prodiguer des soins postnatals, mais les conditions dans les abris ne sont pas adaptées aux nouveau-nés", a souligné l'Office sur la plateforme "X".

L'UNRWA a indiqué qu'"environ 4 600 femmes enceintes déplacées et 380 nouveau-nés vivent dans nos installations et ont besoin

de soins médicaux". Dans un autre message distinct diffusé sur X, l'UNRWA a évoqué des rapports du Fonds des Nations unies pour la population qui font état de la présence de 50 000 femmes enceintes dans la bande de Gaza et de plus de 180 naissances par jour.

Pour le trente-quatrième jour consécutif, l'armée sioniste mène une guerre dévastatrice dans la bande de Gaza.

Les raids de l'aviation sioniste ont rasé des quartiers entiers, tué 10 812 Palestiniens - dont 4 412 enfants et 2 918 femmes, selon le dernier bilan des autorités palestiniennes à Gaza, diffusé jeudi.

CLIMAT

L'OMS dévoile un cadre favorisant des systèmes de santé résilients et décarbonés

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a dévoilé jeudi un cadre qui plaide pour des systèmes de santé résilients et décarbonés.

"Partout dans le monde, les systèmes de santé sont vulnérables aux impacts du changement climatique, mais ils y contribuent également", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité dans un communiqué de l'ONU.

Le secteur de la santé émet près de 5% du total mondial de carbone, a indiqué l'OMS, pour qui c'est l'occasion de montrer l'exem-

ple en réduisant ses propres émissions.

"Nous avons donc la double responsabilité de construire des systèmes de santé capables de résister aux chocs liés au climat, tout en réduisant leur empreinte carbone.

Ce cadre donne aux pays une feuille de route pour y parvenir.

Alors que les températures mondiales augmentent et que les événements météorologiques extrêmes deviennent de plus en plus fréquents, le besoin de systèmes de santé résilients au climat n'a jamais été aussi crucial", a ajouté le chef de l'agence on-

sienne basée à Genève. Le cadre de l'OMS met l'accent sur l'optimisation des ressources présentant différentes voies permettant aux systèmes de santé de renforcer leur résilience climatique et de se décarboner.

Les avantages du cadre s'étendent au-delà du secteur de la santé.

Il favorise aussi la réalisation d'objectifs plus larges tels que la couverture sanitaire universelle, la sécurité sanitaire mondiale ou encore les objectifs de développement durable (ODD), a indiqué l'OMS dans un communiqué.

ETATS UNIS

Première greffe d'un œil complet aux Etats Unis -- sans rétablir la vision

C'est une première mondiale portuese d'espoir pour les personnes ayant perdu l'usage d'un œil: des chirurgiens américains ont annoncé jeudi avoir réalisé la première greffe d'un œil complet sur un patient, qui n'a toutefois pas recouvré la vue -- en tout cas pour le moment. Un peu plus de cinq mois après l'opération, l'œil du patient montre toujours des signes de très bonne santé, y compris un flux sanguin jusqu'à la rétine.

Des résultats qui laissent les experts "stupéfaits", a déclaré lors d'une conférence de presse le Dr. Eduardo Rodriguez, qui a dirigé la procédure. "Il y a des millions d'individus qui ont perdu la vue, et nous n'affirmons pas que nous allons résoudre cela aujourd'hui", a déclaré le chirurgien. "Mais nous en sommes sans aucun doute un peu plus près". L'opération a duré environ 21 heures, et a été réalisée fin mai par une équipe de l'hôpital universitaire new-yorkais NYU Langone Health.

En plus de l'œil gauche et de son orbite, les chirurgiens ont également greffé le nez, les lèvres et d'autres tissus du visage prélevés sur un donneur.

Les Etats Unis approuvent le premier vaccin contre le chikungunya

Les Etats-Unis ont approuvé jeudi le premier vaccin contre le chikungunya, développé par le groupe Valneva, ont annoncé les autorités sanitaires dans un communiqué.

Le vaccin, qui sera commercialisé sous le nom de Ixchiq, est autorisé pour les personnes de 18 ans et plus, présentant un risque accru d'être exposées au virus, a précisé l'agence américaine des médicaments (FDA), dont les décisions sont très suivies dans le monde.

Le chikungunya, qui cause de la fièvre et de violentes douleurs articulaires, est une maladie provoquée par un virus transmis par le moustique tigre. Elle est essentiellement présente dans les régions tropicales.

Selon la FDA, au moins cinq millions de cas d'infection ont été enregistrés ces 15 dernières années. "Les infections au virus du chikungunya peuvent conduire à de graves et longs problèmes de santé, en particulier pour les personnes âgées et les individus ayant des antécédents médicaux", a souligné dans le communiqué Peter Marks, haut responsable au sein de l'agence américaine.

Le vaccin est injecté en une dose, et contient le virus atténué - une technique classique utilisée pour d'autres vaccins.

BURKINA FASO Plus de 400 décès liés à la dengue depuis dimanche dernier

La dengue a fait 421 morts au Burkina Faso depuis dimanche dernier, a indiqué vendredi le ministère burkinabè de la Santé et de l'Hygiène publique.

Selon une note du ministère, du 1er janvier au 5 novembre 2023, 95.785 cas suspects dont 42.516 cas probables ont été notifiés.

Les principaux foyers de cas de dengue sont Ouagadougou (centre) et Bobo-Dioulasso (ouest), a indiqué le ministère, qui a recommandé entre autres, le port de vêtements qui couvrent, l'utilisation de répulsifs et des moustiquaires imprégnées d'insecticides ainsi que la pulvérisation au sein des maisons.

La dengue est une infection virale qui se transmet des moustiques aux humains.

Elle est plus courante dans les climats tropicaux et subtropicaux.

APS

ACCOUCHEMENT COMMENT BIEN SE PRÉPARER À L'ARRIVÉE DE BÉBÉ ?

La chaleur estivale est souvent source de questionnement pour les jeunes mamans. Comment préparer son accouchement quand il fait très chaud ? Quel trousseau de naissance prévoir ? Faut-il donner de l'eau à bébé ? Comment le rafraîchir ? On fait le point sur les réflexes à adopter.

J'ADAPTE MA VALISE POUR LA MATERNITÉ

Certaines maternités sont climatisées. Mais si ce n'est pas le cas, le séjour risque d'être difficile en cas de forte chaleur voire de canicule. Je glisse donc dans ma valise des chemises de nuit légères, un brumisateur et des serviettes de toilette à placer sous le drap, car les aïeuses en plastique des hôpitaux font souvent transpirer.

J'EMPORTE BODIES ET PYJAMAS POUR BÉBÉ

Car dans les jours qui suivent la naissance, bébé passe d'un environnement de 37 degrés à quelques vingtaines de degrés. Il doit donc être maintenu bien au chaud même si c'est l'été : body, pyjama, chaussettes, gilet et bonnet seront donc de mise. On pourra le découvrir progressivement au bout de quelques jours, quand il saura mieux réguler sa température. À l'intérieur, on pourra alors le laisser dormir vêtu d'une simple couche s'il fait très chaud.

J'EMMAILLOTE BÉBÉ MALGRÉ LA CHALEUR

Si on opte pour l'emmaillotage, on peut s'y tenir même quand il fait chaud. Dans ce cas, il suffit de choisir un drap léger en coton plutôt qu'une couverture. Pour savoir si bébé a chaud, apprenez à repérer quand il transpire en glissant une main à la base de son cou. Si c'est hu-



midé, pas de doute, il a trop chaud. Vous pouvez toujours l'emmailloter mais en laissant sortir ses jambes à l'air libre.

PAS BESOIN D'EAU POUR L'HYDRATER

Avant l'âge de six mois, il n'est généralement pas conseillé de

donner de l'eau à un bébé. Le lait fait très bien l'affaire, car il est lui-même composé d'une importante quantité d'eau. Et boire de l'eau expose le nourrisson à un risque de diarrhée - si l'eau contient des germes - et de malnutrition - car il aura moins faim et boira donc moins de lait.

Si bébé a soif, je lui donne le sein ou le biberon plus fréquemment. Si j'allaite, je m'hydrate moi-même plus que d'habitude.

À partir de l'âge de six mois, je peux lui donner, en plus du lait, des biberons d'eau minérale adaptée aux nourrissons.

JE NE LUI DONNE PAS DE BAIN FRAIS

Même s'il fait chaud, je ne change pas la température ou la fréquence des baignades. Idéalement, le bain de bébé est à température du corps (37 degrés). On peut descendre à 35 degrés s'il fait très chaud, mais pas plus bas. Pour rafraîchir bébé, il est possible d'utiliser un brumisateur mais sans vaporiser l'eau directement sur sa peau. Brumisez plutôt sur un linge avant de le lui passer sur son visage ou ses mains.

NI VENTILATEUR NI CLIM' DANS LA CHAMBRE

La climatisation assèche l'air et les muqueuses, alors que bébé a besoin d'un air plutôt humide pour bien respirer. Le ventilateur, quant à lui, crée des courants d'air : à éviter donc, si on ne veut pas que bébé prenne froid.

JE CHANGE PLUS SOUVENT SA COUCHE

La chaleur augmente les risques de transpiration et de macération dans la couche, ce qui irrite la peau du nourrisson au niveau des fesses. Il faut donc le changer plus souvent, et le laisser quelques minutes les fesses à l'air libre pour bien sécher sa peau. Pendant ce temps, placez bébé sur une serviette de bain pour éviter les catastrophes.

TROIS TASSES DE CAFÉ PAR JOUR : UN ATOUT SANTÉ ?

Deux études menées en Europe et aux États-Unis affirment que le café aurait un effet protecteur et permettrait d'augmenter la durée de vie. Il faudrait en consommer 3 tasses par jour. Le café aurait un effet protecteur contre les maladies cardiovasculaires, respiratoires, rénales, les cancers et le diabète et augmenterait l'espérance de vie, selon les résultats de deux études publiées dans la revue médicale *Annals of Internal Medicine*.

TROIS TASSES DE CAFÉ POUR UNE MEILLEURE ESPÉRANCE DE VIE

La première étude menée dans 10 pays européens a analysé les données médicales de 520 000 hommes et femmes de plus de 35 ans, suivis par l'Enquête européenne sur le cancer et la nutrition (EPIC) pendant 15 ans. Elle a mis en avant le fait que boire trois tasses de café par jour, même du décaféiné, permet une plus longue espérance de vie. Ce processus serait possible car le café est notamment riche en antioxydants qui jouent un rôle important pour prévenir le cancer.

"Nous avons constaté qu'une plus grande consommation de café était liée à un risque moindre de mortalité de toutes causes, plus particulièrement de maladies circulatoires et du système digestif", explique Marc Gunter de l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer et l'un des principaux auteurs de cette étude. Ces résultats ont été similaires dans les dix pays européens avec des habitudes de consommation et des cultures différentes.

L'étude a aussi montré grâce à une analyse de bio-marqueurs métaboliques d'un groupe de 14 000 participants que les buveurs de café auraient une foie plus sain.

"Les résultats de l'étude européenne viennent conforter le nombre grandissant d'indications suggérant que le café n'est pas seulement sans risque mais peut avoir des effets protecteurs", conclut le professeur Elio Riboli, chef de la faculté de santé publique de l'Imperial College à Londres qui a participé à ces travaux.

LE CAFÉ CONTRE LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La deuxième étude a été réalisée aux États-Unis avec plus de 185 000 adultes de toutes origines, âgés de 45 à 75 ans, pendant seize ans. Les chercheurs ont observé un lien entre une plus grande consommation de café et un risque plus faible de mortalité due aux maladies cardiovasculaires, respiratoires, rénales, de cancers et de diabète.

Dans le détail, l'analyse a révélé que les personnes qui buvaient une tasse de café par jour avaient 12% moins de risque de mourir pendant la durée de l'étude que celles en consommant pas, un effet protecteur qui a augmenté jusqu'à 18% pour celles en consommant trois tasses.

Les chercheurs insistent sur le fait que ces deux études restent observationnelles, elles n'apportent pas de réponse scientifique sur le lien de cause à effet.

de top content

MIEUX MANGER POUR VIVRE PLUS LONGTEMPS EN BONNE SANTÉ

Manger peut être agréable à notre palais mais peut aussi être bon pour notre santé. Gagner 10 ans d'espérance de vie en bonne santé c'est possible très simplement. Il suffit de mieux et bien manger. Et en préservant notre santé, on préserve aussi la planète. On fait le point avec Anthony Fardet, docteur en nutrition humaine, chercheur à l'INRA.

En 2014, l'espérance de vie théorique d'une femme est de 85 ans et celle en bonne santé de 64 ans. « En 2014, les femmes vivent donc en moyenne 21 ans en mauvaise santé. Pourtant une bonne alimentation permettrait de gagner 10 ans de vie en bonne santé » explique Anthony Fardet. Pour lutter contre la vie en mauvaise santé, voici ces recommandations.

MODIFIER LA RÉPARTITION DE SON ASSIETTE

Pour notre santé et la santé de la planète, il faudrait consommer 80% d'aliments d'origine végétale et 20% d'origine animale. « En France 30 à 40% de notre alimentation sont d'origine animale, l'idéal serait de diviser par 2 cette quantité » rappelle Anthony Fardet, docteur en nutrition humaine. « Notre planète en sortirait gagnante aussi, car environ 50% des surfaces agricoles sont utilisées pour la nutrition animale ».

Avec une limite de consommation individuelle de 200 g par semaine de viande hors volaille et gibier (c'est-à-dire : bœuf, porc, veau, mouton, chevre, cheval), Anthony Fardet recommande également de réduire autant que possible la consommation de viande transformée, c'est-à-dire la viande fumée, salée, en saumure ou avec ajout de conservateurs et des charcuteries (saucisses, saucisson, jambon cru ou cru, pâté, etc.).

«La consommation en excès viandes rouges et/ou transformée



augmente d'environ 15% le risque de cancer colorectal. En cause, l'excès de fer hémique et les produits reformés de la cuisson », explique le docteur en nutrition. « En revanche, une alimentation riche en céréales complètes et en légumineuses est économique, bonne pour notre santé et celle de la planète » explique Anthony Fardet. « En effet, les légumineuses n'ont pas besoin d'engrais azoté pour pousser ».

La bonne association pour retrouver la même qualité protéique de la viande est de consommer ensemble riz-lentille, riz-soja, maïs-haricots rouges, couscous pois-chiche. Ces associations sont riches en énergie et en composés protecteurs. En mangeant diversifié, on permet à notre corps de fabriquer des bonnes défenses immuni-

taires. « Mais pas besoin d'être calé en nutrition. C'est assez simple, en mangeant des fruits et légumes de toutes les couleurs on fait le plein d'antioxydants variés et essentiels pour notre bonne santé » rappelle Anthony Fardet. « Et cela est important pour prolonger l'espérance de vie, car le stress oxydatif est responsable de près de 100 maladies » explique Anthony Fardet.

ELIMINER LES ALIMENTS INDUSTRIELS

La production excessive de produits ultra-transformés par l'industrie agro-alimentaire a favorisé les maladies de civilisation (diabète, obésité, maladies cardiovasculaires, cancers). « Les personnes les plus atteintes par ces maladies sont en effet les plus

consommateurs de produits alimentaires industriels, alors que celles qui se nourrissent majoritairement d'éléments peu transformés vivent le plus longtemps en bonne santé » explique Anthony Fardet.

« Aucun aliment n'est mauvais pour la santé sauf s'il est trop transformé et consommé en excès », rappelle Anthony Fardet. Par ailleurs, plus un aliment est déstructuré par les procédés technologiques, moins il procure une sensation de satiété et favorise ainsi le grignotage entre les repas. Il faut donc privilégier les aliments naturels, peu transformés et peu raffinés (par exemple céréales complètes plutôt que blanches), éliminer au maximum les produits industriels ultra-transformés et préférer par exemple une pomme à un jus de pomme.

CANCER COLORECTAL : LE RÉGIME MÉDITERRANÉEN EN PRÉVENTION

Faire le plein de poissons, fruits et légumes et réduire sa consommation de boissons gazeuses réduiraient le risque de cancer colorectal.

Le régime méditerranéen protégerait du cancer colorectal, selon les résultats d'une étude présentée au 10ème Congrès mondial de l'ESMO. En effet, une alimentation riche en poissons, fruits et légumes et pauvre en boissons gazeuses réduirait de moitié le risque de développer des polypes.

Le cancer colorectal se développe à partir de polypes intestinaux et est souvent lié à un régime alimentaire à faible teneur en fibres et riche en viande rouge, alcool et les aliments colorés.

Bien que le régime méditerranéen ait été associé à des taux plus bas de cancer colorectal, les études ne précisent pas quels sont les

aliments les plus bénéfiques.

À l'issue de questionnaires alimentaires issus de 808 personnes qui ont subi un dépistage ou des coloscopies diagnostiques, l'équipe de recherche du centre médical de Tel-Aviv, en Israël a pu creuser pour examiner les bénéfices de certains aliments sur le risque de cancer colorectal.

Les chercheurs ont étudié plusieurs groupes d'aliments, les fruits, les légumes et les légumineuses, les noix et les graines, les grains entiers, les poissons et les volailles, les acides gras mono-insaturés, et saturés, la viande rouge, l'alcool et les boissons gazeuses.

Les chercheurs ont constaté que, comparativement à des sujets sains, ceux qui avaient des polypes avancés se sont alimentés avec moins d'aliments composants du régime méditerranéen (moyenne de 1,9 contre 4,5 com-

posants). Pourtant, même la consommation de deux à trois composants de ce régime était associée à un risque réduit de moitié de polypes avancés.

Après ajustement des différents facteurs de confusion possibles, les chercheurs ont déduit que les 3 composants qui semblent jouer un rôle clé dans la diminution du risque : la consommation de fruits et légumes et de poisson ainsi que l'absence de boissons gazeuses.

"Nous avons constaté que chacun de ces trois choix alimentaires était associé à un peu plus de 30% de probabilité réduite de lésion colorectale pré-cancéreuse avancée. Pour les individus qui mangeaient du poisson et des fruits et légumes et qui ne buvaient pas de boissons gazeuses, le risque était réduit de 86%", a déclaré Naomi Fliss Isakov, auteure de l'étude.

LES LÉGUMES POUR PROTÉGER LES ARTÈRES ET LE CŒUR

La lutéine, nutriment présent dans les fruits et légumes colorés, serait efficace pour lutter contre l'inflammation et donc, protéger les patients atteints de maladies cardiovasculaires.

La lutéine, un nutriment trouvé dans plusieurs légumes et fruits très colorés, peut supprimer l'inflammation, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Atherosclerosis*. Or, l'inflammation est un facteur clé pour de nombreuses maladies cardiovasculaires, comme l'infarctus du myocarde et l'angine de poitrine.

Des recherches antérieures ont suggéré que notre alimentation influence les processus inflammatoires dans le corps. Les caroténoïdes, une grande famille d'agents colorants naturels liposolubles présents dans les plantes, dont le bêta-carotène et le lycopène ont montré leur efficacité.

Les chercheurs de l'université de Linköping en Suède ont analysé les taux sanguins de six des

caroténoïdes les plus communs chez 193 patients atteints de maladie coronarienne. Les caroténoïdes sont les pigments principalement rouges, oranges et jaunes qui procurent aux fruits et légumes, par exemple aux tomates mûres, leur couleur marquée, mais aussi aux légumes feuillus, comme l'épinard, leur vert intense. Les scientifiques ont donc mesuré le niveau d'inflammation dans le sang grâce un marqueur, l'interleukine-6 (IL-6). Ils ont ainsi découvert que la lutéine était le seul caroténoïde dont le niveau était en corrélation avec celui d'IL-6 : plus le taux de lutéine était élevé, plus le taux d'IL-6 était bas.

"Notre étude confirme qu'un caroténoïde particulier, la lutéine, peut supprimer l'inflammation dans le sang grâce à la lutéine soufflée par les patients souffrant d'une maladie coronarienne. Nous avons également montré que la lutéine est absorbée et stockée dans les cellules du système immunitaire dans le sang", explique Rosanna Chung, postdoc

au département des sciences médicales et de la santé à l'Université Linköping.

"Un nombre considérable de patients qui ont subi un infarctus du myocarde ont encore une inflammation chronique, même après avoir reçu un traitement efficace avec revascularisation, médicaments et changements de style de vie. Nous savons que l'inflammation chronique est associée à un pronostic vital plus faible", explique Lena Jonasson, professeur au département des sciences médicales et de la santé et consultant en cardiologie, qui a dirigé l'étude. A la suite de cette recherche, les chercheurs vont mettre en place de nouvelles études pour comprendre si une consommation plus riche en aliments forts en lutéine pouvait avoir un effet bénéfique sur le système immunitaire des malades touchés par la maladie coronarienne.



AFRIQUE DU SUD

Le président sud-africain déploie l'armée pour lutter contre l'exploitation minière illégale

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a autorisé le déploiement de 3.300 membres de la Force de défense nationale sud-africaine (SANDF) pour collaborer avec la police dans la prévention et la lutte contre la criminalité tout en maintenant l'ordre, a annoncé jeudi la présidence.

Selon le communiqué de la présidence, l'armée sud-africaine mènera, en collaboration avec la police, une opération anti-criminalité intensifiée contre l'exploitation minière illégale dans toutes les provinces du pays du 28 octobre au 28 avril de l'année prochaine.

Les dépenses attendues pour ce déploiement s'élèvent à plus de 492 millions de rands (environ 27 millions de dollars).

Le déploiement d'effectifs de la SANDF intervient alors que les activités minières illégales et les crimes violents sont en augmentation en Afrique du Sud.

MADAGASCAR

"Aucune raison" de suspendre la présidentielle (camp du président sortant)

Le camp du président sortant malgache, Andry Rajoelina, candidat à sa propre réélection, a affirmé jeudi qu'il n'y a "aucune raison que les élections ne se tiennent pas" dans une semaine, après l'appel de la présidente de l'Assemblée nationale à suspendre la présidentielle. "Il n'y a aucune raison pour que les élections ne se tiennent pas le 16 novembre", a déclaré la porte-parole de campagne de M. Rajoelina, Lalatiana Rakotondrzafy, qualifiant la demande d'"idée farfelue".

A une semaine du premier tour de la présidentielle à Madagascar, la présidente de l'Assemblée nationale a demandé jeudi "la suspension de l'élection", déjà reportée une fois.

Le groupe de médiation dirigé par la présidente de l'Assemblée, Christine Razanamahasoa, "demande fermement aux autorités la suspension de l'élection présidentielle prévue le 16 novembre", a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse à Antananarivo. Le premier tour initialement prévu le 9 novembre avait déjà été reporté d'une semaine le mois dernier, à la suite de la blessure d'un candidat lors d'une des manifestations de l'opposition n'au cours de laquelle plusieurs personnes ont été dispersées par les forces de l'ordre à coup de gaz lacrymogènes.

SOUDAN DU SUD

L'ONU se dit prête à fournir l'assistance technique nécessaire pour soutenir les élections

La mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a souligné, jeudi, l'importance d'accélérer le déploiement des forces unifiées nécessaires pour assurer la sécurité avant les élections, soulignant que l'ONU était "prête à fournir l'assistance technique" nécessaire pour soutenir le rendez-vous électoral.

S'exprimant lors d'une séance plénière de la Commission mixte de suivi et d'évaluation de l'Accord de paix reconstituée, M. Nicholas Haysom, représentant spécial du secrétaire général et chef de la MINUSS, a souligné "l'importance d'accélérer le déploiement des forces unifiées nécessaires pour assurer la sécurité avant les élections et a déclaré que l'ONU est prête à fournir l'assistance technique nécessaire pour soutenir les élections".

La mission onusienne encourage en outre le gouvernement du Soudan du Sud à "rendre opérationnels, et ce, de toute urgence, la Commission électorale nationale, le Conseil des partis politiques et la Commission nationale de révision constitutionnelle nouvellement reconstitués afin de garantir des élections libres, équitables et crédibles qui pourront se dérouler dans la paix en décembre de l'année prochaine".

MALI

Ouverture à Bamako du premier Forum climat, paix et sécurité dans le Sahel

Le premier Forum climat, paix et sécurité dans le Sahel s'est ouvert jeudi à Bamako sous le thème "Renforcer la sécurité climatique au Sahel".

D'une durée de trois jours, cet événement regroupant des acteurs du climat et de la sécurité a pour objectif d'apporter des réponses en termes de gestion des conflits, d'adaptation et de sensibilisation autour de la problématique du climat.

Il s'agit de joindre les efforts pour "renforcer l'intégration des solutions climatiques dans la politique publique et gouvernementale", a expliqué à l'ouverture des travaux le ministre malien de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, Mamadou Samaké.

Cette rencontre vise également à offrir aux participants "une plateforme de discussions sur la prévention et la gestion des conflits, la gestion durable



des ressources naturelles, les mesures d'adaptation aux changements climatiques et les mécanismes de consolidation de la paix et de la cohésion

sociale", a-t-il ajouté. Selon M. Samaké, près de 350 millions de personnes sont confrontées à une crise sécuritaire aggravée par l'impact du changement

climatique dans la zone du Sahel.

"Le Sahel en paix, stable et prospère, nous y travaillons ardemment.

Et nous sommes prêts à travailler en partenariat avec nos frères des pays voisins, nos amis internationaux et tous ceux qui partagent notre vision à travers notre nouvelle réorientation des relations de coopération, conformément à l'article 34 de la Constitution qui dispose que l'action publique est guidée par les principes fondés sur le respect de la souveraineté de l'Etat, des choix souverains et la défense des intérêts du peuple", a, de son côté, souligné le Premier ministre malien Choguel Kalla Maïga.

CONFLIT AU SOUDAN

Des affrontements font 700 morts au Darfour occidental les 4 et 5 novembre (ONU)

Environ 700 personnes ont été tuées au Darfour occidental après des affrontements entre l'armée soudanaise et les forces de soutien rapide (FSR) à El Geneina les 4 et 5 novembre, a déclaré l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). "Environ 700 personnes ont été tuées, une centaine d'autres ont été blessées, en plus de 300 cas portés disparus", a affirmé l'OIM jeudi.

De nouveaux combats entre l'armée soudanaise et les FSR ont éclaté jeudi dans la capitale Khartoum et sa banlieue, au moment où l'ONU s'est alarmée d'une intensification des affrontements dans la région du Darfour, au septième mois du

conflit. La guerre au Soudan a provoqué une crise humanitaire majeure et le déplacement de plus de six millions de personnes, selon l'OIM.

Plus de 500 000 personnes ont traversé la frontière vers le Tchad, principalement en provenance du Darfour occidental, selon l'OIM.

L'ONU met en garde contre une augmentation des violences au Darfour

L'ONU a mis en garde vendredi contre une augmentation des violations des droits humains au Darfour, dans l'ouest du Soudan, après l'intensification des combats au septième mois de la guerre entre l'armée et les forces de soutien rapide (FSR).

"Plus de 800 personnes auraient été tuées par des groupes armés à Ardamat, au Darfour-Ouest, une zone jusqu'ici moins touchée par le conflit", a indiqué l'agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR), dans un communiqué.

Un porte-parole de l'organi-

sation à Genève, William Spindler, a ensuite précisé lors d'un point de presse que ces personnes auraient été tuées "au cours des derniers jours".

Ardamat abritait également un camp pour les personnes déplacées à l'intérieur du Soudan, où près de 100 abris ont été rasés, selon le HCR.

Par ailleurs, de nombreux pillages - notamment des articles de secours de l'organisation - ont eu lieu dans la région.

"Il y a vingt ans, le monde était choqué par les terribles atrocités et violations des droits humains au Darfour. Nous

craignons qu'une dynamique similaire ne se développe", a déclaré le Haut Commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Filippo Grandi, dans un communiqué.

"La fin immédiate des combats et le respect inconditionnel de la population civile par toutes les parties sont essentiels pour éviter une nouvelle catastrophe", a-t-il ajouté.

Le HCR se dit profondément alarmé par les informations faisant état de violences sexuelles, de torture, d'assassinats arbitraires, de civils extorqués et de groupes ethniques

ciblés, ainsi que par des informations selon lesquelles des milliers de personnes déplacées ont dû fuir un camp à El-Geneina. L'organisation se prépare à un nouvel afflux de réfugiés au Tchad.

Déjà, indique-t-elle, "ceux qui ont réussi à fuir les frontières arrivent en grand nombre", précisant que "plus de 8.000 personnes ont fui vers le Tchad voisin rien qu'au cours de la semaine dernière - un chiffre probablement sous-estimé en raison des difficultés d'enregistrement des nouveaux arrivants".

SOMALIE

L'ONU débloque 25 millions de dollars pour aider la Somalie à faire face aux effets des inondations

Les Nations Unies ont consacré une enveloppe de 25 millions de dollars pour aider la Somalie à faire face aux effets des inondations.

Le porte-parole des Nations Unies, Stéphane Dujarric, a déclaré jeudi que le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et ses parties prenantes estiment qu'"environ 1,6 million de personnes pourraient être touchées par les inondations au cours de l'actuelle saison des pluies qui a encore augmenté en raison du phénomène El Nino". Dujarric a déclaré que plusieurs localités

de la région centrale de Juba ont reçu plus de pluie la semaine dernière que la moyenne de toute la saison.

Les nouveaux fonds fournis par l'ONU comprennent 10 millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) et 15 millions de dollars du Fonds humanitaire pour la Somalie.

Les fonds devraient soutenir tous les travaux visant à sauver des vies, à lutter contre les épidémies et à lutter contre les pénuries alimentaires.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Trois morts dans un accrochage entre armée et rebelles en Ituri

Trois civils sont morts dans un accrochage survenu mercredi entre des militaires et des miliciens du groupe rebelle CODECO dans le territoire de Djugu en Ituri (est de la République démocratique du Congo), ont rapporté vendredi des

médias locaux. "Trois parmi ces hommes armés ont été grièvement blessés au cours de ces échanges de tirs" rapporte la radio onusienne en RDC, citant des sources sécuritaires. Les mêmes sources indiquent que ces assaillants ont attaqué en premier la po-

sition de l'armée en représailles à leur interdiction de circuler avec leurs armes et autres effets militaires.

La Coopérative pour le développement du Congo (CODECO) est une faction armée active dans le conflit d'Ituri.

BURUNDI

La perpétuité requise contre un ancien Premier ministre

Une peine de prison à perpétuité a été requise jeudi contre l'ancien Premier ministre du Burundi Alain-Guillaume Bunyoni, accusé d'avoir voulu "renverser le régime constitutionnel", selon une source judiciaire et des témoins.

Le général Bunyoni, 51 ans, comparait en compagnie de six co-accusés devant la Cour suprême du Burundi siégeant dans une salle de la prison centrale de Gitega, la capitale politique du pays, où il est détenu.

Alain-Guillaume Bunyoni, devenu Premier ministre en juin 2020, avait été démis de ses fonctions en septembre 2022, quelques jours après que le président Evariste Ndayishimiye eut dénoncé des velléités de "coup d'Etat".

PALESTINE

Crimes sionistes contre les Palestiniens : le bilan s'élève à 11.208 martyrs (ministère)

Plus de 11.208 Palestiniens sont tombés en martyrs depuis le début des agressions des forces sionistes contre la bande de Gaza et la Cisjordanie occupée le 7 octobre, a fait savoir vendredi, le ministère palestinien de la santé dans un nouveau bilan.



Dans un communiqué du ministère, repris par l'agence de presse palestinienne, Wafa, plus de 29.500 ont été blessés lors de l'agression dévastatrice des forces d'occupation toujours en cours contre le peuple palestinien.

Selon la même source, 11 025 Palestiniens sont tombés en martyrs dans l'enclave, avec 27.000 blessés, tandis que le nombre martyrs en Cisjordanie a grimpé à 183, outre 2.500 blessés. Un précédent bilan du ministère faisait état

de 10.966 martyrs et environ 28 500 blessés. Au 29 octobre, a indiqué le ministère, environ 2 700 Palestiniens, dont au moins 1 500 enfants, étaient portés disparus et pourraient être coincés ou tombés en martyrs sous les décombres.

ONU: 168 pays votent en faveur du droit à l'autodétermination du peuple palestinien

168 pays ont adopté vendredi une résolution soutenant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, lors de la troisième Commission chargée des affaires sociales, humanitaires et culturelles de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Cinq (5) pays se sont opposés à la résolution (entité sioniste, Îles Marshall, Micronésie, Nauru et États-Unis) et (9) pays se sont abstenus lors du vote.

La résolution réaffirme le droit du peuple palestinien à

l'autodétermination, y compris le droit d'avoir son Etat indépendant, la Palestine.

Elle exhorte tous les Etats, agences spécialisées et organisations du système des Nations Unies à continuer de soutenir et d'aider le peuple palestinien à réaliser dès que possible son droit à l'autodétermination.

La résolution a souligné à la nécessité urgente de mettre fin sans délai à l'occupation sioniste et de parvenir à un règlement de paix juste, durable et global

entre les parties palestinienne et sioniste, sur la base des résolutions pertinentes des Nations Unies, du mandat de Madrid, l'initiative arabe de paix et l'e plan de feuille de route, pour trouver une solution permanente au conflit palestinien-sioniste basée sur deux Etats.

Le Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès des Nations Unies à New York, Riyad Mansour, a salué le soutien massif à la résolution, la considérant comme la seule option

pour tous les pays attachés à la légitimité internationale.

Il a également souligné que le soutien de nombreux pays au droit du peuple palestinien à l'autodétermination reflète leur expérience et leur lutte contre le colonialisme et que, tout comme ces pays ont accédé à la liberté et à l'indépendance, la Palestine ne fera pas exception et prendra sa place naturelle parmi les nations en tant qu'Etat indépendant avec Al Qods-Est pour capitale.

Agression contre Gaza: des syndicalistes bloquent une usine d'armements en Angleterre

Des dizaines de syndicalistes ont bloqué vendredi l'une des usines du fabricant d'armes BAE Systems dans le sud-est de l'Angleterre, accusant le groupe britannique de fabriquer des composants d'avions militaires utilisés par l'entité sioniste pour bombarder la bande de Gaza.

Réunis sous la bannière "Travailleurs pour une Palestine libre", les militants ont bloqué à partir de 7H du matin les entrées de la fabrique d'armes près de Rochester, dans le Kent, derrière une banderole "les armes fabriquées ici tuent à Gaza", ont constaté des médias. Selon les organisa-

teurs, plus de 400 représentants des syndicats Unite, Unison, GMB ou NEU travaillant dans l'enseignement, la santé ou encore l'hôtellerie ont participé au blocage, avec des drapeaux palestiniens et des pancartes "les contribuables ont du sang sur les mains" ou "arrêtez d'armer la machine de guerre" sioniste. Dans un communiqué, ils ont appelé le gouvernement britannique à mettre fin "à sa complicité dans les crimes de guerre commis en Palestine, en arrêtant de vendre des armes à (l'entité sioniste) et en soutenant un cessez-le-feu immédiat". Ce blocus a été organisé dans le cadre d'une journée d'ac-

tion internationale à l'appel des syndicats palestiniens, avec des manifestations prévues dans plusieurs pays.

Dans la bande de Gaza, les bombardements sionistes ont fait 10.966 martyrs et 28.500 blessés, essentiellement des civils parmi lesquels 4.412 enfants, selon le ministère palestinien de la Santé.

Le groupe britannique BAE Systems est un géant de l'armement, la défense et l'aéronautique en Europe, et travaille sur des programmes de développement d'avions de combat, des chars militaires ou encore de sous-marins à propulsion nucléaire.

PORTUGAL

Les partis en ordre de bataille en vue d'élections anticipées

Les principaux partis ont commencé vendredi à se mettre en ordre de bataille au Portugal, à quatre mois des élections législatives anticipées visant à surmonter la crise causée par la démission du Premier ministre socialiste Antonio Costa, éclaboussé par un scandale de corruption.

A la tête du Parti socialiste, la course à la succession de M. Costa est lancée.

Le parti s'est réuni dès jeudi soir, juste après l'annonce par le chef de l'Etat, le conservateur Marcelo Rebelo de Sousa, de sa décision de dissoudre le Parlement et de convoquer des élections législatives anticipées le 10 mars prochain.

Le parti a décidé de choisir un nouveau leader lors d'élections directes internes prévues les 15 et 16 décembre avant de tenir un congrès les 6 et 7 janvier.

José Luis Carneiro, actuel ministre de l'Intérieur, est le premier à avoir annoncé sa candidature au poste de secrétaire général du PS.

Pedro Nuno Santos, chef de file de l'aile gauche du PS, qui figure depuis plusieurs mois parmi les prétendants à la succession d'Antonio Costa, va présenter sa candidature lundi.

Ancien ministre des Infrastructures de M. Costa, M. Nuno Santos avait démissionné fin décembre après avoir été impliqué dans le scandale "TAPgate", portant sur l'indemnité de départ versée à une administratrice de la compagnie aérienne TAP, sous la tutelle de son ministère.

De son côté, le principal parti de l'opposition de droite affirme travailler sur son programme électoral depuis plusieurs mois et prévoit qu'il sera prêt pour la campagne électorale qui se déroulera du 25 février au 8 mars.

Le dernier sondage, publié en octobre par l'institut Aximage pour la chaîne CNN Portugal, donnait aux partis de gauche 40,9% des intentions de vote et 44,3% pour toute la droite réunie.

Le Portugal a plongé dans une crise politique après la démission surprise mardi du Premier ministre, éclaboussé par un scandale de corruption qui a conduit à la mise en examen de son chef de cabinet, limogé depuis, et de son ministre des Infrastructures Joao Galamba qui a exclu vendredi de démissionner.

L'enquête porte notamment sur des soupçons de "corruption" et de "trafic d'influence" dans l'attribution de concessions pour l'extraction de lithium et la production d'hydrogène vert, Antonio Costa étant soupçonné d'être intervenu "pour débloquer des procédures".

Elle a été ouverte le 17 octobre dernier, a précisé vendredi soir le ministère public.

Pour surmonter cette crise politique, le chef d'Etat portugais a précisé que la dissolution du Parlement n'aurait lieu qu'après l'adoption du budget de l'Etat pour l'année prochaine, dont le vote final est prévu le 29 novembre, afin d'assurer la stabilité économique du pays.

POLOGNE

Les partis de l'opposition signent un accord de coalition

Les partis de l'opposition libérale, du centre et de gauche polonaise ont signé, vendredi, un accord de coalition qui doit servir de "feuille de route" pour l'alliance si elle arrive au pouvoir, rapportent des médias.

"Nous voulons vraiment que les Polonaises et les Polonais qui sont allés voter avec tant d'espoir puissent voir que, désormais, nous sommes prêts à prendre la responsabilité de notre pays et pour les années à venir", a déclaré Donald Tusk, chef de file de l'opposition pro-européenne, vainqueur des élections législatives, cité par les médias.

M. Tusk, le leader du bloc de l'opposition libérale Coalition Civique, s'est exprimé aux côtés de ses homologues de la coalition centrée Troisième Voix et de la gauche.

Alors que le camp conservateur au pouvoir a remporté le plus grand nombre de sièges aux élections législatives d'octobre, il n'est pas en mesure de former une majorité.

La Coalition Civique est arrivée deuxième mais l'alliance des oppositions a remporté une majorité de 248 sièges sur les 460 que compte la chambre basse du Parlement.

Les leaders de l'alliance ont conjointement appelé le président Andrzej Duda à nommer Donald Tusk Premier Ministre.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Réunion sur la lutte contre la séparation forcée et l'exploitation illégale des enfants

La "Lutte contre la séparation forcée et l'exploitation illégale des enfants", sera au menu d'une réunion vendredi au Conseil de Sécurité de l'ONU. La directrice de la Foundation to Battle Injustice, Mira Terada, et le directeur de Against Child Trafficking, Arun Dohle, devraient présenter des exposés, lors de cette réunion convoquée par la Russie.

Cette réunion vise à aborder la question de "la séparation forcée des enfants, en particulier des réfugiés et des demandeurs d'asile, de leur famille et de la traite et de l'exploitation sous diverses formes qui s'ensuivent".

Un autre objectif est de discuter des moyens de fournir une assistance juridique et un soutien aux réfugiés qui sont confrontés à de telles actions dans les pays de destination.

Plusieurs membres devraient souligner de manière générale l'importance de la protection des enfants dans les conflits armés, notamment en adhérant aux obligations contenues dans des traités tels que la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et la quatrième convention de Genève. Les intervenants peuvent également exprimer leur préoccupation et inquiétude concernant la situation des

enfants déplacés par les conflits dans certains pays. A cet égard, certains pourraient

évoquer les agressions sionistes, et la crise humanitaire qui s'ensuit à Gaza.

ITALIE

L'Italie accueillera un sommet des dirigeants du G7 du 13 au 15 juin

L'Italie organisera un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G7 du 13 au 15 juin dans les Pouilles (sud), a annoncé vendredi la Première ministre Giorgia Meloni, dont le pays prendra la présidence du club en 2024.

"Le G7 des dirigeants se tiendra du 13 au 15 juin 2024 dans les Pouilles à Borgo Egnazia", a-t-elle déclaré dans un message vidéo publié sur les réseaux sociaux.

Le groupe des sept pays industrialisés (Etats-Unis, Japon, France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie et Canada) est présidé jusqu'à la fin de l'année par le Japon.

LITTÉRATURE

Wassini Laaradj remporte le prix Sultan Qabous pour la culture, les arts et les lettres

Le romancier algérien Wassini Laaradj a remporté le prix Sultan Qabous pour la culture, les arts et les lettres dans sa 10e édition consacrée aux créateurs arabes, et ce dans la catégorie du roman (littérature), a rapporté, mercredi, la presse omanaise.

L'universitaire et chercheur omanais Abdallah Ben Khemis El Kindi a, quant à lui, remporté le prix de la catégorie des études de l'information et de la communication (Culture), tandis que le prix de la catégorie de la réalisation cinématographique (arts) n'a pas été attribué.

Le prix Sultan Qabous pour la culture, les arts et les lettres est

décerné de façon alternative et périodique tous les deux ans, à savoir une année, l'édition est consacrée aux créateurs omanais et arabes, et l'année d'après, l'édition concerne exclusivement les créateurs omanais. Placé sous l'égide du Centre supérieur du Sultan Qabous pour la culture et les sciences, ce prix vise à promouvoir les domaines culturels,

artistiques et littéraires, comme moyen pour renforcer le développement civilisationnel et humain, contribuer au progrès scientifique et à l'enrichissement intellectuel et consacrer l'acquisition du savoir et les valeurs d'authenticité et de renouveau chez les générations montantes, en assurant un environnement propice à la compétition intellectuelle.



La Fondation koweïtienne Souad Al Sabah honore Zhou Ounissi à Alger (DVLPT)

L'écrivaine, moudjahida et ancienne ministre Mme Zhou Ounissi a reçu, jeudi soir à Alger, le Prix "Yam El Wafaa" (Journée de la fidélité), décerné par la Fondation Souad Al Sabah pour la culture et l'innovation, en reconnaissance de sa place pionnière dans le monde arabe et ses contributions dans les domaines de la culture et de l'innovation tout au long de son riche parcours. La cérémonie de distinction a été rehaussée par la présence du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, du vice-président du Conseil de la nation, Mohamed Reda Oussahla, représentant le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, l'ambassadeur du Koweït en Algérie, M. Mohamed Marzouk Slimane Motlak-Eshabou, la représentante de la Fondation Souad Al Sabah pour la culture et l'innovation, ainsi que des présidents et représentants de nombre de ministères et d'instances officielles, outre des intellectuels, des écrivains et des artistes. Après un recueillement à la mémoire des martyrs de la Palestine, la cérémonie a été marquée par la projection d'un documentaire sur le parcours de la militante, écrivaine et politicienne Zhou Ounissi, outre des témoignages de personnalités et d'intellectuels à

l'instar de l'ancien ministre et écrivain Maheiddine Amimour qui l'a qualifiée de "pionnière de la culture et de la pensée arabe en Algérie". Le documentaire retrace les principales haltes de la vie de Mme Ounissi, à l'instar de son rôle pionnier dans la promotion de l'image de la femme algérienne militante et créative, en tant que première ministre de l'Algérie indépendante et fondatrice de la première revue féminine en Algérie, outre sa contribution à la création de plusieurs instances nationales à l'instar de l'Union des écrivains algériens et dans l'arabisation de la presse algérienne, tout en excellant dans la littérature à travers nombre d'œuvres comme le roman "Loundja w Lghoul" paru en 1993. Le président du Conseil de la nation a souligné, dans une allocution lue en son nom par M. Oussahla, que "la personnalité honorée aujourd'hui, Mme Zhou Ounissi, a milité pour le triomphe de l'identité nationale, l'arabité et la patrie, durant la lutte contre la colonisation et au lendemain de l'indépendance (...), marquant de son empreinte l'histoire...". M. Goudjil s'est, par ailleurs, félicité des "liens profonds et solides de fraternité" entre l'Algérie et le Koweït, appelés indéniablement à se

renforcer davantage, au vu de la volonté qui animent les dirigeants des deux pays".

Le président du Conseil de la nation a réitéré, au terme de son allocution, le soutien de l'Algérie, peuple et dirigeants, en faveur de la cause palestinienne, tout en rendant hommage au peuple palestinien qui rêve d'une vie meilleure, dans la liberté et la dignité. Un peuple, a-t-il dit, qui résiste face aux forces d'occupation inique et ses alliés qui s'acharnent contre la cause palestinienne. S'exprimant à cette occasion, le ministre de la Communication s'est dit heureux d'assister à cette cérémonie de distinction, affirmant que "Zhou Ounissi, moudjahida, militante, femme de lettre, intellectuelle, poétesse, politicienne et diplomate, mérite tous les honneurs et les hommages". Cet hommage, poursuit M. Laagab, "se veut un pont d'amitié et de fraternité entre l'Algérie et le Koweït". Dans une allocution, Mme Ounissi a souligné que cette cérémonie était "un hommage à son œuvre et à l'histoire intellectuelle et littéraire de l'Algérie (...) ainsi qu'à ses principes de défense de la liberté, de la dignité, de l'honneur arabe et de l'humanité...", soulignant "les efforts inlassables consentis par Dr Souad Mohamed Al

Sabah, "cette femme de lettre, poétesse et militante qui a consacré sa vie à la culture arabe et à construire l'Homme arabe". Elle a également rappelé "le soutien moral et matériel" apporté par le Koweït à l'Algérie pendant la Glorieuse Révolution de libération. Dans une allocution lu en son nom, Mme Souad Mohamed Al Sabah a salué le parcours littéraire et militant de Mme Zhou Ounissi, "cette femme d'exception qui a excellé dans le domaine de la créativité", exprimant, par la même occasion, son grand amour pour l'Algérie, "ce pays qui nous a appris la fierté et la dignité". La cérémonie a vu également la présentation d'un livre-hommage sur la vie de Mme Ounissi, son parcours militant et son œuvre intitulé "Zhou Ounissi, la rose qui a vaincu les épines". Publié récemment au Koweït par la maison d'édition Souad Al Sabah, l'œuvre comporte des témoignages des amis et proches de Mme Ounissi et braque la lumière sur ses différents ouvrages littéraires à travers des études critiques. Créé par Dr Souad Al Sabah au milieu des années 90, le Prix "Yam El wafaa" a été décerné à nombre de personnalités intellectuelles arabes qui ont voué leur vie au savoir et à la créativité".

LA FOIRE DU LIVRE DE SHARJAH

Ahlem Mostaghanemi exprime sa solidarité avec la Palestine et les victimes de Ghaza

La romancière algérienne Ahlem Mostaghanemi a exprimé, jeudi à Sharjah (Emirats Arabes Unis), son soutien à la cause palestinienne et sa solidarité avec les Ghazaouis, cible de bombardements incessants menés par les forces sionistes, ajoutant qu'il est difficile de célébrer l'écriture en cette conjoncture, face à l'ampleur du désastre que vit l'humanité toute entière. Invitée à la Foire internationale du livre de Sharjah, à l'occasion d'une vente-dédicace de son nouveau roman "Asbahout Enta", Ahlem Mostaghanemi a indiqué qu'il est difficile de célébrer le succès de ses œuvres littéraires au moment où Ghaza subit des agressions les plus atroces.

L'autrice du roman "Dakirat El Djassad" (mémoire de la chair) paru il y a 30 ans, a affirmé, dans ce sillage, qu'elle n'éprouve plus le plaisir d'écrire au moment où les Ghazaouis écrivent le prénom de leurs enfants sur leurs bras pour pouvoir les identifier après la mort. Toute de noir vêtue, l'écrivaine a exprimé sa position sur ce monde qui est dans l'incapacité de protéger un hôpital ou une école des bombes redoublées, déplorant la situation dans la ville assiégée de Ghaza en quête d'un passage pour

l'acheminement des aides humanitaires. Par ailleurs, l'écrivaine de "Passager d'un lit" a ouvert son cœur à ses lecteurs pour évoquer les circonstances de l'imprévisible écriture de son célèbre roman "Mémoire de la chair", grand succès qui lui a valu le prix "Nadjib Mahfoud", ou encore son enfance qu'elle évoque dans son dernier opus parallèlement à l'Histoire de l'Algérie, en abordant différentes questions culturelles et sociopolitiques. Pour ce qui est de sa relation avec les lecteurs, la romancière se confie en expliquant qu'elle a choisi le lecteur arabe avec qui elle s'est engagée dans une relation qui dure depuis 30 ans, d'où le sentiment de grande responsabilité qu'elle éprouve et qui l'empêche de traiter des sujets susceptibles d'altérer cette relation.

"La valeur de l'écrivain ne se mesure pas aux prix ou au nombre de traductions de ses œuvres, mais aux causes qu'il défend", a estimé la romancière qui, en dépit de la traduction de ses romans en cinq langues, a compris que ses œuvres n'auraient pas le succès escompté dans les pays occidentaux, au vu de la nature de ses textes. Les activités de la Foire internationale du livre de Sharjah seront clôturées dimanche.

TIMIMOUN

Une caravane d'information et de sensibilisation sur les missions de l'Office national du parc culturel

Une caravane d'information et de sensibilisation sur les missions de l'Office national du parc culturel Touat-Gourara-Tidikelt a été organisée au profit des écoliers de la wilaya de Timimoun, a-t-on appris des organisateurs. Placée sous le signe "Connaitre votre patrimoine et le préserver", cette manifestation tend à faire connaître le patrimoine matériel et immatériel existant au niveau du parc culturel et la préservation de ses comp osantes, a indiqué à l'APS Mohamed Fayeç, cadre de l'Office. Le programme de cette caravane, menée en coordination avec la Direction de l'Education nationale, prévoit des activités de sensibilisation sur le patrimoine et les voies de sa préservation. Riche d'un patrimoine matériel et immatériel séculaire, la wilaya de Timimoun abrite plus de 480 cashab et Ksour témoignant d'une longue histoire de la région, un système d'irrigation traditionnel désigné sous le vocable de Foggara, en plus d'un legs culturel consistant en des genres lyriques, dont l'Ahellil, classé patrimoine universel par l'UNESCO. Elle compte aussi des vestiges et des sites archéologiques, dont les grottes d'Ighzer et de Ksar Aghled, dans la commune de Ouied Saïd, qui font partie de cette richesse patrimoniale, très admirée par les touristes.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DAIRA AIN OUSSERA
COMMUNE AIN OUSSERA
NIF DE LA COMMUNE 0957 1731.90565.13

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 97/2023

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le président de l'APC de la commune d'Ain oussera, lance un Avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour:

Régénération et réparation dans l'établissement par 13 lots:

01	Ecole khadija oum el mounnine - aicha oum mounnine - malek ben nabi - 18 février.	07	Ecole mohamed laid el khalfia - okis merbaa - m'rissi Mohamed - Elbachir El Ibrahim
02	Ecole lamine abderrahime - taïbi belkacem + souïda abdelkader - missaoui messaoud.	08	Ecole néziou saad - 19 mars - rahmani Mohamed - lakhdar bouidif + ghoumli abdelkader-ben badis.
03	Ecole yahia ben alia + ferhat merhoune + mohamed sedik ben yahia - fekkani laamouri.	09	Ecole chouat saïd - 20 Aout - zaidi daoued-el kods - d'hills Ahmed - gueddash saïd.
04	Guaoui mohamed - okha ben nafaa - fares ben m'hel + maamri Mohamed - younisi mohamed + merhoune Mustafà.	10	Ecole Khemkham Ahmed + guerzou rabeih + naïb mohamed-05 juyilit + mustafi belkacem.
05	Ecole djoghna ramdane + taïbaoui messaoud + omrane tayeb.	11	AU PROFIT DE MICRO ENTREPRISE SEULEMENT. Ecole el akid loif + guemmoura abdelhamid + merbah doukani + haïrech abdelkader.
06	Ecole rebhi lathar + modjamaa djadid kacimi + el kacimi el hassani Ahmed + moul el kheloua Ahmed	12	AU PROFIT DE MICRO ENTREPRISE SEULEMENT. Ecole larbi ben m'hidi + el amir abdelkader + premier novembre + djafour mohamed -echeikh bouamama.
13	Les dessins plastique dans les écoles primaires au profit d'artisans seulement		

Les sociétés intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier de charge auprès du : service des marchés de l'APC D'AIN OUSSERA, contre paiement de la somme de 7000.00 DA frais de participation. Les offres seront accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité et déposées au niveau du secrétariat particulière de la commune d'Ain oussera.

- La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel dans les quotidiens nationaux (08h00 h à 12:00 h).
- Les offres doivent être contenues dans trois (03) enveloppes distinctes portant la mention « dossier de candidature » offre technique » ou « offre financière » selon le cas et introduites dans une enveloppe extérieure fermée strictement anonyme et ne portant que la mention suivante:

A monsieur le président de l'APC de la commune d'Ain oussera
Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° :/2023

Projet:

« à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Observation: L'entreprise peuvent soumissionner pour deux lots au maximum et peuvent être retenus pour un seul lot.

LES MICRO ENTREPRISES: L'entreprise peuvent soumissionner pour les deux lots et peuvent être retenus pour un seul lot au maximum.

Les documents de chaque enveloppe doivent être isolés les uns des autres comme suit:

1/DOSSIER DE CANDIDATURE:

- 1- déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée.
- 2- déclaration de prohibition dument remplie, datée et signée.
- 3- copie de statut de l'entreprise.
- 4- les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- 5- une copie de la dépendance du certificat d'entreprise.
- 6- capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires (les trois années dernières) copies.

2/ OFFRE TECHNIQUE:

- 7- capacités techniques; moyens humains et matériels et références professionnelles (les cinq années dernières) copies.
- 8- copie de certificat de qualification et de classification demandée activité principale Travaux bâtiment catégorie (01) et plus.
- 9- Décision d'octroi des avantages fiscaux activités Travaux bâtiment ou Travaux public ou Hydraulique (au profit de micro entreprises).
- 10- carte d'artisans spécialisés (au profit d'artisans).
- 11- copie de registre commerce légalisé de CNRC, moins des 03 mois.
- 12- Numéro d'identification fiscal (NIF).
- 13- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2022.
- 14- extrait de rôle apuré en cours de validité néant ou échangeur (copie).
- 15- Mise à jour de la (CNAS-CASNOS-CACOBATHP) copies et en cours à la date d'ouverture des plis.

3/ OFFRE FINANCIÈRE:

- 1- déclaration à souscrire dument rempli, datée et signée.
- 2- mémoire technique justificatif.
- 3- Cahier des charges (signé et paraphé), portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

4/ OFFRE FINANCIÈRE:

- 1- la lettre de soumission dument rempli, datée et signée.
- 2- le détail estimatif et quantitatif.
- 3- le bordereau des prix unitaire.
- 4- Reçu de paiement droit participation.

NB: La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de l'appel d'offres à 12:00 h

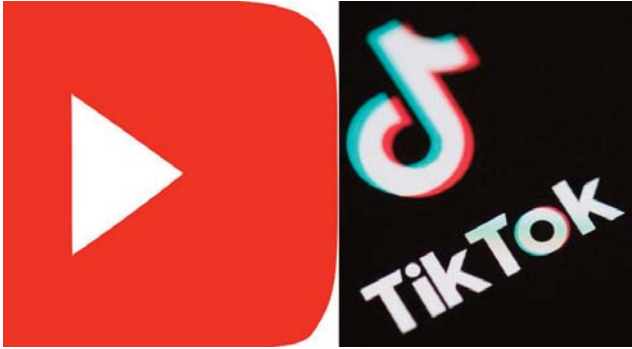
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 100 jours à partir de la date de dépôt des offres, il sont invités à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de dépôt des offres à 14:00 h au siège principal de la commune de Ain oussera quartier Mohamed saïf, au cas au la journée d'ouverture coïncide avec une journée férié, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jours ouvrable suivant et la même heure.

DK NEWS **Anep : 2316027289 du 12/11/2023**

INTERNET

Protection des mineurs : l'UE ouvre une enquête visant TikTok et YouTube

Bruxelles a ouvert jeudi une enquête sur les mesures prises par le réseau social TikTok et le site de partage de vidéos YouTube pour protéger les enfants, poursuivant un tour de vis contre les grandes plateformes entamé en octobre, ont rapporté jeudi des médias.



L'exécutif européen s'enquête notamment de l'impact de certaines vidéos sur la "santé mentale et physique" des jeunes. Il souhaite vérifier les procédures permettant de garantir que les contenus diffusés sont adaptés à l'âge des mineurs concernés. Le commissaire européen au Numérique, Thierry Breton, s'applique à faire respecter aux très grandes plateformes les nouvelles obligations qui s'imposent à elles depuis l'entrée en vigueur fin août de la nouvelle législation de l'UE sur les services numériques (DSA). "La protection des enfants sera une priorité", avait-il déjà prévenu. La Commission européenne a annoncé dans un communiqué avoir demandé à TikTok et YouTube "de fournir davantage d'informations sur les mesures qu'elles ont prises pour se conformer à leurs obligations en matière de protection des mineurs".

Ces demandes ne constituent pas pour l'instant une mise en cause. Mais il s'agit d'une première étape dans des procédures qui peuvent conduire à de lourdes sanc-

tions financières en cas d'infractions avérées et prolongées à la réglementation. Dans des cas extrêmes, les amendes peuvent atteindre 6% du chiffre d'affaires mondial des groupes mis en cause.

"TikTok et YouTube doivent fournir les informations demandées à la Commission au plus tard le 30 novembre 2023. En fonction de l'évaluation des réponses, la Commission déterminera les prochaines étapes", a-t-elle précisé. Un porte-parole de TikTok a souligné que le patron du groupe avait eu des "discussions positives" cette semaine avec la Commission européenne.

"Nos sommes heureux que nos efforts pour préserver la sécurité des utilisateurs (...) et respecter le DSA ne passent pas inaperçus. Nous continuerons de travailler étroitement avec la Commission, y compris sur cette dernière demande", a-t-il ajouté. Le patron de TikTok, Shou Zi Chew, était mardi en visite à Bruxelles où il a rencontré la vice-présidente de la Commission chargée des Valeurs et

de la Transparence, Vera Jourova, et le commissaire à la Justice et à la Concurrence, Didier Reynders.

Thierry Breton a salué des évolutions positives au sein du réseau social chinois et l'a appelé à poursuivre ses efforts. "Nous avons constaté des changements sur la plateforme TikTok au cours des derniers mois, avec la mise en place de nouvelles fonctionnalités visant à protéger les utilisateurs et des investissements dans la modération de contenus et la sécurité", a-t-il déclaré lundi après une discussion avec Shou Zi Chew en visioconférence.

Bruxelles avait déjà annoncé en octobre des enquêtes visant les réseaux sociaux TikTok (propriété du groupe chinois ByteDance), X (ex-Twitter) et Meta (maison mère de Facebook et Instagram) pour réclamer des précisions sur les mesures mises en œuvre contre la diffusion de "fausses informations", d'images et de propos violents. Le DSA impose depuis fin août des règles plus strictes à 19 très grands acteurs de l'internet.

ESPACE

Mort de l'astronaute américain Frank Borman, le commandant d'Apollo 8



L'astronaute Frank Borman, commandant de la légendaire mission Apollo 8, la première à s'être mise en orbite autour de la Lune, est décédé à 95 ans, a annoncé la Nasa jeudi. "Frank Borman était un vrai héros américain", a déclaré dans un communiqué le patron de l'agence spatiale américaine, Bill Nelson. Ce pionnier de l'exploration spatiale est décédé mardi dans le Montana, a précisé la Nasa. En 1965, il se rend pour la première fois dans l'espace lors de la mission Gemini 7, qui dure 14 jours. Cette mission réalise le premier ren-

dez-vous spatial, en réussissant à s'approcher à quelques dizaines de centimètres du vaisseau Gemini 6.

La mission Apollo 8 décolle en décembre 1968, avec à bord Frank Borman et deux autres astronautes, James Lovell et William Anders. La Nasa prévoit de retourner sur la Lune avec son programme Artémis, successeur d'Apollo. La mission Artémis 2 doit décoller fin 2024 et faire le tour de la Lune avec un équipage à bord, une mission comparée à Apollo 8.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE KHEMIS EL KHECHNA
COMMUNE D'OULED MOUSSA
N.I.F : 41000200003509701016

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITE MINIMALES N ° 03/2023

Le président de l'assemblée populaire communale d'Ouled Moussa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de :

REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT CITE NEGRIA BOUESSOUA

Les entreprises qualifiées dans le domaine de l'hydraulique ayant la qualification principale de catégorie 3 et plus ayant au moins 02 attestations de bonne exécution signée par un maître d'ouvrage public (projet similaire avec un montant global 25.000.000,00 DA d'assainissement) et une moyenne de chiffre d'affaires des années (2020,2021,2022) (14.000.000,00DA) Douze millions et plus , toute offre ne répond pas à ces conditions sera éliminé.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, auprès du bureau des marchés publics sis au siège de la commune d'Ouled Moussa contre le versement d'une somme de Trois Mille Dinars (3.000.00 DA), non remboursable ,payables auprès du trésorier intercommunal d'Ouled Moussa.

L'offre technique , l'offre financière et le dossier de candidature doivent être mises dans trois enveloppes séparées cachetées , chacune portant l'intitulé et la référence du projet et la dénomination de l'entreprise. et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant les mentions suivantes :

À Monsieur le Président de l'APC d'Ouled Moussa

Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence de Capacité Minimales N ° : 03/2023

Projet :

REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT CITE NEGRIA BOUESSOUA

« A N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et Evaluation Des Offres »

les offres doivent être accompagnées des pièces en cours de validité :

Le Dossier De Candidature Est Composé Des Pièces Suivantes :

- 01-Une Déclaration de candidature, remplie signée, cachetée et datée
- 02-Une déclaration de probité remplie signée, cachetée et datée
- 03-Une copie du certificat de qualification et classification en cours de validité dans l'activité principale en Hydraulique de catégorie 3 et plus.
- 04- une copie de registre de commerce électronique.
- 05-Copie du statut pour les SARL, SNC, EURL ou SPA
- 06-Copie de procuration ou délégation de pouvoir de signature au nom de l'entreprise .le cas échéant
- 07-Copie des bilans comptables ou attestation de chiffre d'affaire des trois dernières années (2020-2021-2022) et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visé par les services des impôts).
- 08-Références Bancaires (RIB)
- 09 Références professionnelles (copie des attestations de bonne exécution similaire en assainissement signés par le maître d'ouvrage public

L'offre Technique Est Composée Des Pièces Suivantes:

01. Le présent cahier des charges rempli , cacheté paraphé et daté par le soumissionnaire ou candidat , avec mention (Lu Et Accepté) manuscrite , avec précision des délais de réalisation.
02. La déclaration à souscrire remplie signée , cachetée et datée
03. Le planning des travaux signé et cacheté par le soumissionnaire
- 04- instruction aux soumissionnaires signée paraphée et datée
- 05- le mémoire technique rempli , signé , cacheté et daté .

06- Moyens humains : L'encadrement prévu pour le présent projet cite dans le mémoire technique doit être justifié par des pièces justificatives : Diplôme, et attestation d'affiliation à la CNAS moins de 03 mois à la date d'ouverture

Les ouvriers à mettre à la disposition du projet cités dans le mémoire technique doivent être justifiés et confirmés par la CNAS pour chaque ouvrier moins de trois mois à la date d'ouverture .

07- Moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet cite dans le mémoire technique avec pièces justificatives : copie des cartes Grises ou carte jaune avec attestations d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, Contrat de location notarié pour matériel roulant et non roulant , factures d'achat pour le matériel non roulant

L'offre Financière comprise les pièces suivantes :

- 1-) La lettre de soumission dûment renseignée, remplie signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 2-) Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli , signé ,cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 3-) Le bordereau des prix unitaires dûment rempli , signé , cacheté et datée par le soumissionnaire

Le jour de dépôt des offres est fixé au 15^{ème} jour à compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse écrite de 10 h à 11 heures

L'ouverture des plis technique , financier et de candidature se fera en séance publique au siège de la commune (Bureau Des Marchés Publics) , le même jour à 11h15.

Le présent avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant Trois (03) mois , augmentés de la durée de préparation des offres , à compter de la date de dépôt des offres .

PARA-VOLLEY - COUPE DU MONDE L'Algérie ouvre le bal contre le Japon

L'équipe nationale algérienne messieurs de para-volley entamera le tournoi de la Coupe du Monde (messieurs et dames) au Caire, dimanche contre son homologue japonaise, pour le compte de la première journée, groupe B, de la compétition qui regroupe quatorze, parées toutes pour le billet qualificatif Jeux paralympiques de (JP-2024).

Absente de toutes les compétitions depuis 2019 et sa participation au championnat d'Afrique au Rwanda, l'équipe algérienne reprendra du service, avec un tournoi de haute facture, qui "sera une importante étape de préparation pour l'équipe en prévision du prochain Championnat d'Afrique, prévu du 24 janvier au 4 février à Lagos et qui désignera le représentant du continent aux Joutes de Paris", a déclaré à l'APS, l'entraîneur national, Abdelkader Kefif. "On débute contre le Japon, un des habitués à la haute compétition, même s'il n'a pas enregistré des résultats révélateurs, que ça soit en Coupe du monde, championnat du monde ou même les Jeux paralympiques, l'équipe japonaise reste une équipe performante et en nette progression", a indiqué l'entraîneur national. Lors des dernières joutes paralympiques chez eux, les Japonais ont pris la 8e et dernière place du tournoi, mais leur présence dans des compétitions internationales est constante avec cinq participations à des Mondiaux (1998, 2002, 2006, 2018, 2022). "

Face au Japon, on tentera de jouer avec nos moyens. Certes, les Nippons seront mieux préparés, vu qu'ils sont présents à tous les tournois, mais on jouera nos chances à fond", a souligné le coach national.

Deux jours après le Japon, les coéquipiers du capitaine Hadj Laribi affronteront, le 14 novembre, l'Iran, champion paralympique en titre et grand favori pour le sacre final. L'équipe est aussi 8 fois championne du Monde dont le dernier sacre remonte à l'année dernière en Bosnie. Face à l'Iran, l'équipe algérienne sera amoindri sur tous les plans (expérience, palmarès, technique...etc). La différence dans le niveau de ; la préparation sera aussi ressentie, puisque les Iraniens conduits par leur capitaine de 2,46m de long, Morteza Mehrzad viennent de se qualifier aux Jeux paralympiques en remportant des jeux paralympiques d'Asie. "On aura l'honneur de jouer contre la meilleure équipe au Monde, et le gigantesque, Mehrzad. C'est les aléas du tirage au sort. Nous joueurs vont apprendre beaucoup face à l'Iran. Pour nous



c'est un match de préparation, mais pas révélateur car on sentira la différence de niveau sur tous les plans", a indiqué le coach.

Les autres groupes sont formés de: Egypte, Rwanda et Irak (A), Brésil, Chine, Inde, Nigeria (C), Allemagne, Ukraine, France, Angleterre (D).

Une fois le premier tour terminé, les équipes deux premiers de chaque groupe passeront aux quarts de finale, qui auront lieu le 15 novembre, le même jour d'un match de classement de la 9e à la 14e, et concernera le 3 du groupe de l'Algérie contre le 4e du groupe

D. Le lendemain se joueront les demi-finales, suivies de la suite des matchs de classement. Les petites finales et finales (messieurs et dames) auront le 18 novembre. Seuls les vainqueurs (messieurs et dames) du titre seront qualifiés aux joutes de Paris-2024. En prévision du rendez-vous égyptien, l'équipe nationale a effectué trois stages, avec des séances biquotidiennes, avec un groupe dont la majorité possède déjà une expérience continentale pour avoir pris part à des compétitions auparavant. " Au Caire, on aura à disputer des matchs de hautes factures et peu importe

le résultat, l'essentiel de voir évoluer l'équipe, évaluer chaque production et le niveau du groupe", a expliqué l'entraîneur national. Pour le premier responsable technique de l'équipe, les matchs de la Coupe du monde seront bénéfiques pour parfaire la cohésion, corriger les erreurs techniques, en prévision des prochaines échéances.

"Il faut que les joueurs profitent des cinq matchs du mondial voir plus, pour donner le maximum, progresser et surtout corriger les erreurs techniques à chaque fois. Les équipes qu'on va affronter seront des adversaires de niveau international, ce qui devrait nous permettre de nous évaluer, en prévision de la prochaine échéance internationale", a conclu l'entraîneur national. Voici l'effectif sélectionné pour la Coupe du monde de para-volley au Caire: Hadj Laribi, Khalifa Boucif, Ziane Mejahdi, Mustapha Aissa Ouameur, Abdelkader Boukafha, Moussa Benkhatmallah, Mekki Beldjilali, Ahmed Elfitas, Khelifa Benafila, Lazhar Guettaf, Sofiane Massoudi et Hamza Bourihia.

TIR À L'ARC - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE L'Algérie qualifiée en finale par équipes

La sélection algérienne de tir à l'arc s'est qualifiée en finale par équipes du 13e championnat d'Afrique de la discipline qui se déroule au stade de rugby de Nabeul en Tunisie, qualificatif pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, a-t-on appris samedi de la Fédération algérienne de tir sportif (FATS). La sélection algérienne a battu en demi-finale son homologue mauricienne sur le score de (5-4). Elle sera opposée à la sélection égyptienne en finale. De son côté, la sélection algé-

rienne féminine a été éliminée en quarts de finale face à la Côte d'Ivoire. Le championnat d'Afrique qui se poursuivra jusqu'au 12 novembre enregistre la participation de 94 archers représentant 20 pays. Le programme de la compétition comprend deux épreuves : le tir à l'arc classique (70 m), qualificatif aux JO et le tir à poulies (50 m), réservé au championnat d'Afrique. Le rendez-vous de Nabeul enregistre également la participation de deux archers paralym-

piques d'Algérie et du Sénégal. Les finalistes et les médaillés d'or et d'argent seront qualifiés pour les jeux olympiques en cas de réalisation des minima olympiques, soit 640 points récoltés dans les différents tournois de la World Archery Federation. Par ailleurs, l'équipe qui sera sacrée au double mixte sera également qualifiée aux JO, sachant que le quota réservé à l'Afrique est de 8 archers (2 garçons et 2 filles en individuel, et 2 au double mixte ayant atteint le minima).

CYCLISME/GRAND PRIX NATIONAL DE LA VILLE D'ALGER (3E ET DERNIÈRE ÉTAPE) Lagab (messieurs) et El Medah (dames) vainqueurs

Les coureurs Azzedine Lagab de l'équipe nationale algérienne et Yasmine El Medah (dames) ont remporté la troisième et dernière étape du Grand Prix National de la ville d'Alger, disputée samedi entre Zéralda-Tipasa et retour à Zéralda sur une distance de 96,4 km. Chez les messieurs, Lagab a franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 2h11m23sec, devant son coéquipier de l'équipe nationale Mohamed-Nadjib Assal et Oussama Mimouni de la formation NR Dely Ibrahim, crédités du même temps. "Ce Grand Prix permet de préparer les prochaines échéances sportives dont les championnats arabes prévus en Arabie saoudite. Le niveau technique était très relevé, en présence des coureurs algériens évoluant dans des étrangères", a déclaré Lagab à l'issue de la sa victoire, soulignant que "ce Grand Prix a mis en évidence de jeunes cyclistes ayant beaucoup de qualités physiques et techniques ce qui a

rendu ma victoire un peu plus compliquée". Le doyen des coureurs algériens a félicité les responsables de la ligue, algéroise pour avoir pensé à organiser cette édition du Grand Prix National de la ville d'Alger, contestant au même temps "le parcours de la troisième étape, marqué par la présence de ralentisseurs qui ne facilitent guère la tâche des coureurs". Chez les seniors dames, Yasmine El Medah de l'équipe NR Dely Ibrahim a remporté la 3e et dernière étape dans le temps de 1h20m30sec, devant Khadidja Araoui (1h30m30sec) de la formation Amel El Maleh et Sihem Bousbaâ de la formation de Rouiba (1h22m06sec).

Quatre-vingt-quatorze (94) clubs représentant huit wilayas ont pris part au Grand Prix de la ville d'Alger, organisé par la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), la Ligue cycliste locale ainsi que la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger.

ESCRIME/COUPE DU MONDE DE SABRE (DAMES) La Française Sara Balzer remporte l'étape d'Alger

L'escrimeuse française Sara Balzer a remporté l'étape d'Alger de la Coupe du monde de sabre, en s'imposant en finale devant l'Ukrainienne Olga Kharlan sur le score de 15 touches à 11, vendredi à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Le podium de cette étape de la Coupe du Monde 2023 a été complété les grecques Despina Georgiadou et Theodora Gkoutoura. Dans une déclaration à l'APS, Balzer (28 ans) s'est réjouie de ce qui lui permet d'engranger 32 points dans la course à la qualification aux Jeux olympiques Paris 2024. "Je suis très contente de cette première victoire de la saison. La préparation effectuée au mois de septembre a porté ses fruits.

En finale j'ai imposé mon rythme à mon adversaire ukrainienne qui n'a pas trouvé de solutions", a-t-elle déclaré. Avant d'ajouter : "Maintenant il reste la compétition par équipes dimanche,

lors de laquelle nous viserons la médaille d'or".

De son côté, l'entraîneur de la sélection française, Mathieu Gourdain, a exprimé sa satisfaction du niveau affiché par Balzer lors de cette étape de la Coupe du monde. "Pour une compétition de début de saison, Balzer a réussi un beau parcours sans faire beaucoup de fautes. Elle est restée concentrée tout au long de la compétition, se qui est de bonne augure pour la suite de la saison", a-t-il estimé.

"Le niveau technique a été très élevé pour une compétition de début de saison. Je suis très satisfait du parcours de mes athlètes", a-t-il ajouté. Concernant la participation algérienne, la meilleure performance a été réalisée par Saoussene Boudiaf qui a atteint le tableau 32 après avoir dominé au tour précédant, l'Azerie Sevil Bunyatova (15-3), avant de se faire éliminer par la futur finaliste l'Ukrainienne Olga Kharlan (12-15).

Pour sa part, Zahra Kahli a été éliminée au tableau 64 par la Japonaise Emura Mizaki (6-15). L'entraîneur en chef de la sélection nationale, Zahra Guamir, a estimé que "les sa-breuses algériennes ont affiché un niveau acceptable avec les parcours de Boudiaf (tableau 32) et Kahli (tableau 64), leur permettant de récolter de précieux points précieux dans la course à la qualification aux JO-2024".

La troisième journée de compétition, prévue samedi, sera consacrée l'épreuve individuelle messieurs, alors que la dernière journée programmée dimanche sera dédiée aux épreuves par équipes messieurs et dames. 340 escrimeurs dont 155 dames représentant 45 pays prennent part à l'étape d'Alger de la Coupe du monde 2023 de Sabre (messieurs et dames), qui se dispute à La Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Le Bureau fédéral note avec "inquiétude la fragilité de la trésorerie"

La trésorerie de la Fédération algérienne de football (FAF) est fragilisée, a noté avec "inquiétude" le Bureau fédéral de l'instance, réuni mercredi et jeudi sous la présidence de Walid Sadi.

"Le Bureau fédéral a pris connaissance de la situation financière de la FAF, telle que présentée par le bureau d'expertise comptable, et note avec inquiétude la fragilité de la trésorerie, ce qui rend incertain la mise en œuvre des actions futures de l'instance. Toutefois, le bureau fédéral attend les résultats de fin d'exercice pour se prononcer sur les comptes de la fédération", a indiqué la FAF jeudi soir sur son site officiel. Comme première me-



sure à cette situation, "le bureau fédéral a pris la décision de dissoudre l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée "EURL" créée pour le projet du Centre tech-

nique régional de Tlemcen au nom de la FAF, après audit de la situation", précise la même source. Et d'enchaîner : "le bureau fédéral a été informé sur les écarts des chiffres

présentés lors de la passation de consignes entre le président sortant et le président entrant. Le bureau fédéral autorise le lancement des appels d'offres pour la recherche de nouveau partenaires (sponsors)." Enfin, "le Bureau fédéral a approuvé le budget destiné à la préparation et la participation de l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier -11 février 2024)."

Ahmed Kharchi se retire de la CFA

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni mercredi et jeudi, a accepté la demande formulée par Ahmed Kharchi de se retirer de la commission fédérale d'arbitrage (CFA), a indiqué l'instance fédérale jeudi soir dans un communiqué publié sur son site officiel. "Le bureau fédéral a pris acte et accepté la demande formulée par Ahmed Kharchi de la décharger de la mission à la tête de la CFA, pour se consacrer à la nouvelle mission qui lui a été confiée à la tête de la commission d'audit interne", précise la même source. Pour rappel, le Bureau fédéral de la FAF avait lors de sa première réunion tenue le 3 octobre dernier, désigné Ahmed Kharchi en qualité de président de la CFA, en remplacement de Djamel Haimoudi. Au cours de cette deuxième réunion du Bureau fédéral sous l'ère du président Walid Sadi, le directeur technique national de l'arbitrage

Mehdi Abid Charef a présenté aux membres du bureau fédéral, un exposé sur le plan d'action de développement de l'arbitrage et le rehaussement du niveau technique des arbitres. "A ce propos, le bureau fédéral a recommandé au directeur technique national de l'arbitrage, d'axer les efforts sur la formation des jeunes talents, la coordination avec les ligues de wilayas et régionales visant à réduire les disparités existantes, la mise en place progressive d'un panel d'arbitres d'élite, en définissant des critères rigoureux d'accès, la promotion des arbitres talentueux et la relégation de ceux n'ayant pas le niveau technique requis, la mise en place d'un panel d'instructeurs et évaluateurs de haut niveau selon des critères objectifs, et l'élaboration d'un programme d'urgence de formation des arbitres de Futsal et Beach Soccer", conclut la FAF.

La contestation de décisions de l'arbitre désormais sanctionnée par une hausse de l'amende

La Fédération algérienne de football (FAF) a annulé la disposition réglementaire introduite en 2014 relative à la contestation de décisions des joueurs auprès des arbitres sanctionnée par une suspension d'un match, elle a été amendée par une hausse de l'amende qui passe à 100.000 DA que le joueur payera en cas de contestation de décisions arbitrales, a indiqué samedi l'instance fédérale. Ainsi, tout joueur ou dirigeant qui conteste une décision de

l'arbitre directeur ou l'un de ses assistants est sanctionné d'une amende personnelle de cent mille dinars (100.000 DA) pour la Ligue 1 et cinquante mille dinars (50.000) pour la Ligue 2 amateur, précise la circulaire de la FAF. Pour les autres paliers, l'amende oscille entre 20.000 DA (inter-régions) et 5.000 DA (division wilaya). Elle est de 10.000 dinars pour la division régionale. D'autre part, tout regroupement autour de l'arbitre pour contester une de ses décisions ou

celles de l'un de ses assistants est sanctionné par une amende personnelle à l'instigateur identifié. En cas de non identification de l'instigateur, cette sanction est infligée au capitaine de l'équipe fautive, selon la même source. L'amende est de 150.000 DA pour la Ligue 1, contre 70.000 DA pour la Ligue 2 amateur. Pour les divisions inférieures, l'amende est de 30.000 DA (inter-régions), 20.000 (division régionale) et 10.000 pour la division wilaya.

La FAF passe à l'action dans le dossier de la mise en conformité de ses statuts avec ceux de la FIFA

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni mercredi et jeudi, a désigné les deux avocats membres du BF, en l'occurrence Maîtres Rafika Guellati et Redouane Negadi et le secrétaire général de la FAF Nadir Bouzenad, pour préparer la mise en conformité des statuts de la fédération en adéquation avec la réglementation nationale et celle de la Fédération internationale (FIFA), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

Ce dossier, qui devait connaître son épilogue avant la fin de l'année 2022, a connu

de nouvelles adaptations suite à l'avènement du Décret exécutif n 22-309 du 12 septembre 2022 modifiant et complétant le décret exécutif n 14-330 du 27 novembre 2014 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales ainsi que leur statut-type.

En avril dernier, la FAF, alors présidée par Djahid Zefzef, avait tenu des séances de travail avec des représentants de la FIFA, sujet de la finalisation du dossier relatif à la mise en conformité des statuts de la fédération

avec ceux de la FIFA et les textes des Lois algériennes. La dernière mouture des statuts amendés, accompagnée d'un rapport d'étape, avait été transmise à la FIFA en décembre dernier, pour un nouvel examen de ce projet avant son adoption finale en assemblée générale extraordinaire (AGEX).

Sur recommandation de la FIFA, la FAF avait entamé depuis novembre 2019, sous l'ère de l'ancien président de la FAF Kheiredine Zetchi, un processus pour l'amendement de ses statuts, mais qui n'a toujours

pas été concrétisé. Par ailleurs, au cours de cette réunion du Bureau fédéral, il a été question d'approuver les textes réglementaires, concernant le règlement intérieur des commissions spécialisées, les dispositions réglementaires relatives à la deuxième période d'enregistrement (qui seront publiées sous forme de circulaire, NDLR), le règlement de la Coupe d'Algérie 2023-2024, et l'organigramme des structures permanentes de la FAF, conclut la même source.

APS

Un comité dirigé par Kharchi pour gérer la compétition de la LNFA

La Fédération algérienne de football (FAF) a désigné un comité dirigé par Ahmed Kharchi, pour gérer la Ligue nationale de football amateur (LNFA) suite à la décision du Bureau fédéral de suspendre l'organe de direction de cette instance, "avec effet immédiat", pour "violation des lois et règlements en vigueur", a indiqué l'instance fédérale jeudi soir sur son site officiel.

"Le bureau fédéral constatant les graves infractions à la réglementation et le manquement à l'obligation de réserve, a pris la décision de suspendre, avec effet immédiat, l'organe de direction de la LNFA présidé par Ali Malek, jusqu'à la prochaine assemblée générale, pour violation des lois et règlements en vigueur, avec interdiction d'accès au siège de la ligue. La gestion de la compétition est rattachée directement à la FAF, un comité dirigé par Ahmed Kharchi, membre du bureau fédéral est désigné pour gérer la période de transition", précise la même source. Ali Malek (71 ans) avait été élu la première fois à la tête de la LNFA en juillet 2011, soit à la création de la cette Ligue, intervenue une année après le lancement du professionnalisme en Algérie.

Avant la parution de la décision de la FAF, Ali Malek a démissionné de son poste, au même titre que quatre membres de son bureau : Miloud Malek (vice-président), Djamel Messadek (vice-président), Rachid Moulay (membre), et Redouane Noudjoum (membre).

"Le bureau fédéral ordonne une procédure d'audit et de contrôle de gestion de la LNFA", souligne la FAF. La même décision a été prise à l'encontre à l'organe de direction de la Ligue régionale de Annaba présidé par Amar Bahloul pour le même motif. "Suspension provisoire avec effet immédiat de l'organe de direction de la Ligue régionale de Annaba présidé par Amar Bahloul, jusqu'à la finalisation de l'audit et le contrôle de gestion de la ligue. Aussi, la gestion de la Ligue sera assurée par messieurs Réda Mekka et Lyes Djendi, ainsi que le secrétaire général de la ligue régionale de Annaba, jusqu'à la fin de la mission d'audit et de contrôle", conclut le communiqué. En octobre dernier, la FAF avait suspendu avec effet immédiat la Ligue de football professionnel (LFP), présidée par Abdelkrim Medouar, pour "violation des lois et règlements en vigueur". La gestion de la Ligue 1 professionnelle est rattachée depuis à la FAF. Un comité dirigé par Mohamed Amine Mesloug, membre du bureau fédéral a été désigné pour gérer la transition.

Éliminatoires CAN-2024 Dames (2^e et dernier tour/aller) : Algérie-Burundi le jeudi 30 novembre à Alger

La sélection nationale algérienne féminine de football recevra son homologue burundaise le jeudi 30 novembre à Alger, pour le compte du 2^e et dernier tour (aller) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024, a annoncé la Fédération algérienne (FAF).

Le match retour se jouera une semaine plus tard à Bujumbura. Les coéquipières de Naïma Bouhenni Benziane se sont qualifiées en septembre dernier aux dépens de l'Ouganda. Vainqueurs de la première manche en déplacement (2-1), les Algériennes ont été tenues en échec lors de la seconde manche (1-1) disputée au stade Miloud-Hadefi d'Oran. De son côté, le Burundi a validé son ticket pour l'ultime étape qualificative en éliminant l'Éthiopie aux TAB 5-3, après une égalité parfaite lors de la double confrontation en aller et retour. (1-1,1-1). Pour rappel, la dernière participation de l'Algérie à la CAN, remonte à l'édition 2018 disputée au Ghana, et marquée par une élimination dès le premier tour de la compétition. L'Algérie comptait auparavant quatre participations au tournoi continental (2004, 2006, 2010, et 2014). Au total, 42 nations étaient sur la ligne de départ aux qualifications de la CAN-2024, qui se déroulent sous format de match aller-retour, en deux tours. L'Afrique du Sud, championne en titre, la Zambie, vice-championne, ont été exemptées du premier tour.

Les 20 équipes qualifiées du premier tour ainsi que les 2 équipes exemptées joueront ce second tour. Les 11 équipes gagnantes se qualifieront pour le tournoi final qui se jouera au Maroc.

MONDIAL 2026 (QUALIFICATIONS/ 1E ET 2E JOURNÉES) ALGÉRIE

Belmadi retient 23 joueurs pour la Somalie et le Mozambique

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi a dévoilé vendredi soir une liste de 23 joueurs en vue des deux premiers matchs des qualifications de la Coupe du monde 2026 : le jeudi 16 novembre face à la Somalie au stade Nelson-Mandela d'Alger (18h00) et le dimanche 19 novembre devant le Mozambique au Estadio nacional do Zimpeto (14h00), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Cette liste est marquée par le retour des deux meilleurs de terrain de Lille OSC (Ligue 1/ France) Nabil Bentaleb et Adam Ounas, ainsi que l'attaquant d'Al-Sadd SC (Qatar) Baghdad Bounedjah.

En revanche, Belmadi s'est passé des services du défenseur Haïtham Loucif (Yverdon Sports/ Suisse), et des milieux de terrain Saïd Benrahma (West Ham/ Angleterre), Badreddine Bouanani (OGC Nice/ France), Adam Zorgane (SC Charleroi/ Belgique), et Abdelkadir Kadri (Courtrai/ Belgique). Aucun nouveau joueur ne figure dans cette liste, ce qui n'est plus arrivé depuis mars dernier, à l'occasion de la double confrontation face au Niger, comptant pour les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations



CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février).

Le sélectionneur national animera dimanche une conférence de presse à l'auditorium Omar Kezzal, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (11h00) pour revenir sur cette liste et aborder ces deux prochaines sorties des "Verts".

Pour rappel, outre l'Al-

gérie, la Somalie et le Mozambique, le groupe G comprend également la Guinée, l'Ouganda et le Botswana. Le premier à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour le Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Mexique et Canada.

Liste des 23 joueurs :

Gardiens : Mandrea (SM Caen/ France), Zeghba (Damac FC/ Arabie saou-

dite), Benbot (USM Alger)
Défenseurs : Atal (OGC Nice/ France), Guitoun (FC Metz/ France), Ait-Nouri (Wolverhampton/ Angleterre), Larouci (Sheffield United/ Angleterre), Mandi (Villarreal/ Espagne), Tougaï (AS Tunis/ Tunisie), Bensebaïni (Borussia Dortmund/ Allemagne), Touba (Lecce/ Italie)

Milieux de terrain : Bentaleb (Lille OSC/ France), Feghouli (Karagumruk/ Turquie), Aouar (AS Rome/ Italie), Chaïbi (Eintracht Frankfurt/ Allemagne), Zerrouki (Feyenoord/ Pays-Bas), Boudaoui (OGC Nice/ France)

Attaquants : Mahrez (Al-Ahly/ Arabie saoudite), Ounas (Lille OSC/ France), Amoura (Union Saint-Gilloise/ Belgique), Gouiri (Stade Rennais/ France), Bounedjah (Al-Sadd SC/ Qatar), Slimani (Coritiba FC/ Brésil).

LIGUE 1 MOBILIS (5E J)

Le PAC leader provisoire, l'USMA s'offre le CRB sur le fil

Le Paradou AC s'est emparé provisoirement de la tête du classement de la Ligue 1 Mobilis de football, grâce à sa victoire vendredi à domicile face au MC Oran (1-0), alors que l'USM Alger s'est imposé, sur le fil, dans le derby face au CR Belouizdad (1-0), à l'occasion de la première partie de la 5e journée, devant se poursuivre samedi. Après trois semaines de pause forcée, en solidarité avec le peuple palestinien victime d'agressions sionistes sauvages, les joueurs de l'élite ont rehaussé leurs crampons à l'occasion de la reprise de la compétition. Grâce à un but de Ben Ahmed Kohili au quart d'heure de jeu, le PAC, enchaîne un troisième succès de rang et continue d'impressionner, puisque le club algérois est jusque-là invaincu avec un bilan de trois succès et un nul, sous la houlette de l'entraîneur français Corentin Martins. En revanche, le MCO continue de manger son pain noir, et reste toujours sans la moindre victoire depuis le début de la saison, malgré le passage du club sous la bannière de la compagnie publique Hyproc (filiale du groupe Sonatrach). Avec un triste bilan de trois nuls et deux défaites, le MCO est appelé plus que jamais à se remettre en question pour essayer de redresser la barre, à commencer par le prochain match à domicile face à

l'USM Khenchela. Dans un match épique, le CS Constantine, sous la conduite du nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, a réalisé une belle opération en allant s'imposer chez le promu l'US Souf (4-3), grâce notamment à un doublé de Brahim Dib (56e, s.p. 75e). Une victoire qui permet au CSC de rejoindre à la deuxième place les deux anciens co-leaders le MC Alger et l'USM Khenchela, avec 9 points chacun. La formation de Souf enchaîne un deuxième revers de rang, après celui concédé lors de la 4e journée à domicile face au tenant du titre le CR Belouizdad (0-3). Deux mauvais résultats qui risquent d'être lourdes de conséquences pour l'entraîneur Omar Belatoui.

Rui Almeida et Paqueta ratent leur début

Du côté des hauts-plateaux, l'ES Sétif s'en est remis à son défenseur Tarek Aggoun, qui a sauté plus haute que tout le monde pour crucifier le portier Chamseddine Rahmani et offrir une précieuse victoire aux siens face à la JS Kabylie (1-0) à la 90e minute. L'Entente réussit ainsi à se racher après la défaite concédée au stade de Dar El-Beïda face au MCA (5-3), alors que la JSK retombe dans ses

travers après son succès décroché à Tizi-Ouzou devant l'USM Alger (1-0). Le nouvel entraîneur portugais des "Canaris" Rui Almeida rate ainsi ses débuts sur le banc du club de la ville des "Genêts", qui a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur Oussama Gueat (66e). Après plusieurs mois de fermeture pour travaux et de remise à niveau, le stade olympique du 5-juillet a retrouvé son âme à l'occasion du derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, (2-1). Le Chabab Leonel Wamba (62e), avant que le Malien Abdoulaye Kanou n'égalise dans la foulée (64e). Alors que tout le monde croyait que le match allait se terminer sur un score de parité, Brahim Benzaza a surgi dans le temps additionnel pour offrir la victoire à l'USMA (90e+3). A l'instar de Rui Almeida, le nouvel entraîneur brésilien du Chabab Marcos Paqueta rate ses débuts sur le banc du quadruple champion d'Algérie, lui qui effectue son deuxième passage au CRB, en remplacement du Belge Sven Vandendriessche, limogé. En revanche, le nouveau coach des "Rouge et Noir" l'Espagnol Juan Carlos Garrido réussit ses débuts, trois semaines après avoir succédé à Abdelhak Benchikha, démissionnaire.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 4E J)

L'IBKEK seul leader, premier point de l'USMH

L'IB Khemis El Khechena, vainqueur à domicile devant son ancien co-leader le MSP Batna (2-0), s'est emparé du fauteuil de leader du groupe Centre-Est de la Ligue de football amateur, tandis que l'USM El Harrach a décroché son premier point de la saison, à l'issue des matchs de la quatrième journée disputés vendredi. Pour la reprise de la compétition, après une trêve de trois semaines en solidarité avec le peuple palestinien victime d'agressions sionistes sauvages, l'équipe de Khemis El Khechena (1ere, 10 pts) reste invaincu avec un bilan de trois victoires et un match nul et prend trois points d'avance sur le MSP Batna, qui glisse au troisième rang avec sept points. L'autre club des Aurès, le CA Batna (8 pts) a réalisé la bonne opération de cette journée en se hissant à la deuxième place du classement, suite à sa courte victoire (1-0) devant le nouveau promu l'Olympique Magrane (15e, 1 pts). Dans les autres matchs du haut du classement, le HB Chelghoum Laïd (3e, 7 pts) a surclassé le MC El Eulma (5-0), alors que le NRB Telegma (7 pts) est revenu avec une précieuse victoire de son déplacement chez l'AS Khroub (2-1) et reste accroché au groupe de tête, tout comme l'Olympique Akbou (7 pts) tenu en échec (1-1) par la JS Bordj Ménael, qui remonte au septième rang avec six points. L'affiche de cette journée de reprise entre deux anciens pensionnaires de la Ligue 1, l'USM Annaba et le MO Constantine, s'est soldée par un match nul (0-0), qui laisse les deux clubs phares de l'Est, coincés dans le ventre mou du classement. Dans le bas du tableau, l'AS Ain M'illa (14e, 2 pts) et l'USM El Harrach (15e, 1 pts) se sont également neutralisés (1-1), tout comme l'E Sour El Ghozlane (11e, 3 pts) et l'IRB Ouargla (8e, 5 pts). Dans le groupe Centre-Ouest, l'unique match disputé ce vendredi a enregistré la large victoire du WA Boufarik devant l'Olympique Médéa (3-1). A la faveur de ce succès, le WAB (3e, 7 pts) rejoint provisoirement le RC Kouba et le GC Mascara, qui s'affrontent samedi dans l'affiche de ce groupe. De son côté, l'ES Mostaganem, le seul club de Ligue 2 à avoir remporté ses trois premiers matchs, accueillera le CR Témouchent (7e, 4 pts). Autres duels intéressants qui vaudront le détour ce week-end, les chocs JSM Tiaret - NA Hussein Dey, ou encore SC Mecheria - MCB Oued Sly. Pour sa part, l'ASM Oran, qui reste sur une défaite à domicile face au RCK (0-1) aura peut-être la chance de se racher en recevant le WA Mostaganem, qui reste lui aussi sur une défaite dans le derby contre l'ESM (1-2).

LIGUE 1

La FAF réactive la Direction du contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé sa décision de réactiver la Direction du contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels (DCGF), dans un communiqué publié jeudi soir sur son site officiel. "Dans le cadre de l'accompagnement des clubs pour l'assainissement de leurs contentieux financiers vis-à-vis des joueurs et entraîneurs, plusieurs réunions tripartites ont été organisées.

Ces rencontres ont abouti à la signature des accords de conciliation entre les clubs et leurs créanciers. Le Bureau fédéral se félicite de cette démarche pour débloquer la situation de plusieurs clubs, néanmoins des mesures seront prises à l'avenir, pour endiguer le phénomène de l'endettement, à travers notamment la réactivation de la Direction du contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels (DCGF)", a précisé l'instance fédérale. Créée par l'ancien président de la FAF Kheirredine Zetchi en octobre 2019, la DCGF, plus connue sous l'appellation de DNCG (Direction nationale de contrôle des clubs, NDLC), était présidée par Réda Abdouch, avant que son activité ne soit gelée sous l'ère de l'ancien patron de l'instance fédérale Djahid Zefzef. Outre la réactivation de la DCGF, la FAF a également pris d'autres mesures entre autres : "la révision du contrat du joueur et de l'entraîneur, la réactivation de l'organe première instance de délivrance des licences aux clubs (OPI), exigence des cautions de garantie, et application des conditions du cahier des charges sur l'organisation interne des clubs professionnels. Toutefois, le bureau fédéral rappelle les clubs que les circulaires 1628 et 1843 de la FIFA seront applicables avec la rigueur requise".

Le Bureau fédéral de la FAF, réuni mercredi et jeudi, a indiqué enfin avoir "autorisé l'octroi de prêts financiers, remboursables aux clubs pour les aider à assainir partiellement leurs dettes au niveau de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). La commission des finances examinera les demandes, au cas par cas, qui permettra la levée de l'interdiction de recrutement", conclut la FAF.

INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)

L'USM Bel-Abbes table sur la stabilité pour enclencher son processus de résurrection

L'USM Bel-Abbes, qui aborde sa deuxième saison de suite en championnat d'inter-régions de football, table sur la stabilité de son effectif pour tenter de relever le défi, selon la direction de ce club qui évoluait parmi l'élite, il y a trois années de cela. Avec un groupe composé de joueurs issus des jeunes catégories et monté la saison passée, la formation de la "Mekerra" a débuté tôt la préparation d'intersaison. Laquelle s'avère même très longue, vu que le coup d'envoi du championnat d'inter-régions (Gr. Ouest), n'a été donné que vendredi. Mais les Vert et Rouge de Sidi Bel-Abbes devront encore patienter pour renouer avec la compétition officielle après le report de leur premier match contre le MC Saïda, un report décidé par la Fédération algérienne de football (FAF) pour trancher sur les démarches effectuées par l'adversaire visant la levée d'interdiction de recrutement dont il fait l'objet depuis un bon bout de temps. Une sanction qui est toujours en vigueur pour l'USMBA, sauf que ce club n'a pas jugé nécessaire

d'engager les procédures d'usage pour son annulation, malgré les dernières mesures prises par la FAF pour aider les clubs concernés à qualifier leurs nouveaux joueurs, et ce, en optant pour le rééchelonnement des dettes des clubs. Et si l'USMBA n'a pas adhéré au processus, c'est parce qu'elle s'est contentée de reconduire le même effectif de la saison passée, qui a terminé à la quatrième place au classement du championnat, même si elle a perdu les services de deux jeunes talents qui évoluent cette saison au sein de l'équipe des moins de 21 ans du MC Alger, a-t-on appris de la direction de la formation de l'Ouest du pays. Sous la conduite de l'entraîneur, Hachemi Bekhedda, et son assistant principal, Ilyes Sidhoum, ex-joueur de plusieurs clubs de l'élite qui vient passer de l'autre côté de la barrière, les gars de la "Mekerra" ont joué par moins de 12 matchs amicaux durant la préparation d'intersaison qui s'est étalée sur deux mois et demi. Même si l'objectif de tests d'application auxquels le staff technique n'accorde pas un intérêt à

leurs résultats, il n'en demeure pas moins que le bilan de ces rencontres a été tout juste moyen, avec 5 victoires, contre deux nuls et cinq défaites. Malgré cela, tout le monde dans l'entourage de l'équipe nourrit l'ambition de jouer la carte de l'accession en Ligue 2, en dépit de la difficulté de la mission qu'il attend les protégés de Bekhedda dans un groupe renfermant des adversaires ayant un vécu dans le premier palier, à l'image du WA Tlemcen, le RC Relizane et le MC Saïda. L'accompagnement des autorités locales, traduit par une récente subvention de l'ordre de 7 millions de dinars, et trois visites rendus aux joueurs par le wali de Sidi Bel-Abbes, s'avère un stimulant de taille pour les jeunes joueurs de l'équipe pour tenter d'enclencher le processus de résurrection d'un club qui a commencé, en 2020, sa descente aux enfers. Un triste sort pour une formation, fondée en 1933 et qui compte, dans son palmarès, deux coupes d'Algérie (1991 et 2018), ainsi qu'une super-coupe d'Algérie (2018), mais qui peine à sortir la tête de l'eau.

PSG
Un latéral gauche recherché pour janvier

A moins de deux mois de l'ouverture du mercato hivernal, le Paris Saint-Germain a ciblé un problème à régler. Selon L'Equipe, le club de la capitale a acté le recrutement d'un latéral gauche en janvier. En l'absence de Nuno Mendes, indisponible pendant encore plusieurs mois, Luis Enrique utilise Lucas Hernandez au poste d'arrière gauche. L'international français enchaîne les matchs à ce poste et commence à tirer la langue. De plus, une recrue lui permettrait d'être repositionné dans l'axe, son poste de prédilection. Pour rappel, le PSG possède également Layvin Kurzawa comme latéral gauche dans son effectif. Mais l'ancien Monégasque, qui a joué 8 minutes contre Strasbourg (3-0) le 21 octobre, ne semble pas être considéré comme un candidat sérieux au poste.

O LYON
Textor veut faire revenir Juninho !

Avec les départs attendus de Santiago Cucci et de Vincent Ponsot, l'organigramme de l'Olympique Lyonnais va connaître des changements importants.

Et d'après les informations du quotidien L'Equipe ce vendredi, le propriétaire des Gones John Textor s'active pour faire revenir Juninho ! Ces derniers jours, les deux hommes ont échangé à plusieurs reprises avec des discussions positives concernant un rôle de conseiller spécial pour le Brésilien, comme Bernard Lambe avec Jean-Michel Aulas par le passé. Directeur sportif de l'OL entre 2019 et 2021, Juninho réali-serait son retour avec une présence "moins assidue" à Lyon, mais des prérogatives "pour intervenir sur le fonctionnement ou la vie du vestiaire" avec des fonctions au niveau d'Eagle Football.

HAVRE
André Ayew va signer !

Joli coup en perspective pour Le Havre ! Libre depuis la fin de son contrat avec Nottingham Forest en juin dernier, l'attaquant André Ayew (33 ans) va s'engager avec le club normand, d'après les informations de la radio RMC ce samedi. Auteur d'un bon début de saison en Ligue 1, l'actuel 7e du classement a connu quelques problèmes offensifs (12 buts

marqués) et le recrutement de l'international ghanéen représente donc une affaire intéressante.

Dès ce samedi, l'ancien Marseillais sera au Stade Océane afin d'être présenté au public havrais en marge de la réception de l'AS Monaco en championnat. Physiquement, Ayew risque cependant d'avoir besoin de quelques semaines pour avoir le rythme de la compétition et ainsi faire ses débuts avec Le Havre.

BAYERN MUNICH
Davies et le Real, c'est sérieux

Depuis plusieurs semaines, le latéral gauche du Bayern Munich Alphonso Davies (23 ans, 10 matchs en Bundesliga cette saison) se retrouve annoncé avec insistance dans le viseur du Real Madrid. D'après les informations du média Sport1, les Merengues ont effectivement l'intention de se renforcer à ce poste l'été prochain et ont désigné l'international canadien comme la grande priorité.

De son côté, le Munichois, actuellement sous contrat jusqu'en juin 2025, se montre séduit par la perspective de se lancer un nouveau défi et se verrait bien prendre la direction de la Maison Blanche. Avec la situation contractuelle de Davies, le Real pense pouvoir boucler cette opération contre un chèque estimé à 50 millions d'euros.

VILLARREAL
Pacheta limogé (officiel)

C'était pressenti, c'est désormais officiel, Villarreal se sépare de son entraîneur Pacheta. Le technicien de 55 ans n'a pas résisté à la dernière défaite de son équipe contre l'Athletic Bilbao (2-3), la sixième de la saison en douze matchs de championnat.

"Le club tient à le remercier, ainsi que son staff technique, pour son travail, dévouement, professionnalisme et implication durant son passage au club, et lui souhaite bonne chance pour son avenir professionnel", indique ce vendredi le "sous-marin jaune", 13e de Liga, dans un communiqué.

Le nom de l'ancien coach de l'OM, Marcelino, est évoqué en Espagne pour remplacer Pacheta.

ASTON VILLA
Arsenal suit Douglas Luiz

Même si Thomas Partey pourrait revenir de blessure au début de l'année 2024, la direction d'Arsenal envisage de se renforcer quantitativement au milieu de terrain lors du mercato d'hiver. Avec un nom en tête : le joueur d'Aston Villa Douglas Luiz (25 ans, 11 matchs et 5 buts en Premier League cette saison), révèle le spécialiste du marché des transferts Fabrizio Romano.

Douglas Luiz incarne une piste privilégiée pour les Gunners, en raison de son style de jeu et de sa connaissance du football anglais, mais aussi un dossier difficile puisque le club de Birmingham n'entend pas céder en cours de saison un joueur sous contrat jusqu'en juin 2026.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal

Directeur de publication
Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97 »
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com **SITE** : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL.** : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - **FAX** : 021.73.95.59
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE **Tebboune nomme M. Ennadir Larbaoui Premier ministre**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, samedi, M. Ennadir Larbaoui, Premier ministre, en remplacement de M. Aïmene Benabderrahmane, dont il a été mis fin aux fonctions, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Le président de la République a également nommé M. Boualem Boualem, le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires juridiques, des affaires judiciaires, des relations avec les institutions, des enquêtes et des habilitations, au poste de Directeur de cabinet de la Présidence de la République par intérim, a précisé le communiqué.



DÉCÈS DU CHEIKH SI EL HADJ ABDELKADER AL SID CHEIKH **La famille du cheikh de la Zauouïa Sidi Ahmed Ben Bahous reçoit les condoléances du président de la République**

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Conseiller à la présidence chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la culture, les Affaires religieuses et les zaouïas, Mohamed Seghir Saâdaoui, a présenté jeudi soir les condoléances à la famille du Cheikh Si El Hadj Abdelkader Al Sid Cheikh, cheikh de la Zauouïa Sidi Ahmed Ben Bahous de Metlili (Ghardaïa), a-t-on appris vendredi auprès de la famille du défunt. Accompagné du wali de

Ghardaïa Abdellah Abi Nouar, le conseiller du président de la République s'est rendu à la Zauouïa de Sidi Ahmed Ben Bahous sise à Metlili (45 Km au sud du chef-lieu de la wilaya) où il a présenté les condoléances à la famille du défunt Cheikh Si El Hadj Abdelkader Al Sid Cheikh ainsi qu'aux membres et adeptes de la zaouïa. Si El Hadj Abdelkader Al Sid Cheikh de la Zauouïa Sidi Ahmed Ben Bahous de Metlili Châamba est décédé jeudi à l'âge de 78 ans, dans la zaouïa mitoyenne de son domicile à Metlili. Il a été inhumé

le même jour après la prière d'Al Asr dans la zaouïa à Metlili. Les obsèques se sont déroulées en présence des autorités de la wilaya, élus locaux ainsi que d'une foule de citoyens venus des différentes wilayas limitrophes. Le président de la République avait suite au décès du cheikh de la Zauouïa Sidi Ahmed Ben Bahous de Metlili envoyé également un message de condoléances, rendu public, adressé à la famille du défunt. Le président de la République a notamment écrit qu'"en cette douloureuse épreuve,

alors que nous perdons un instructeur, un spécialiste du fiqh et un orateur hors pair qui a voué sa vie à la préservation de la place et du rôle religieux et national de la zaouïa dans notre pays, je tiens à vous présenter, ainsi qu'aux gens de Metlili Châamba et aux étudiants et adeptes de la zaouïa, nos sincères condoléances, vous assurant de notre profonde sympathie, et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de vous prêter patience et réconfort.

APRÈS SA DISTINCTION PAR LA FONDATION SOUAD AL SABAH **Le Président de la République félicite M^{me} Ounissi**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, vendredi, un message de félicitations à Mme Zhou Ounissi, suite à sa distinction par la Fondation koweïtienne Souad Al Sabah, qui lui a décerné le Prix "Yawm El Wafaa" (Journée de la fidélité), a indiqué un communiqué de la présidence de la République. "Il me plaît, à l'occasion de votre distinction par la Fondation koweïtienne Souad Al Sabah en vous décernant le Prix "Yawm El Wafaa" (Journée de la fidélité) et en vous consacrant ainsi symbole de la culture arabe pour l'année 2023, de vous adresser mes sincères félicitations et ma haute considération pour cette distinction méritée en reconnaissance de vos contributions louables dans les domaines de l'écriture et de l'innovation, mais aussi de votre rôle pionnier dans les domaines scientifique, intellectuel, professionnel et social tout au long de votre riche parcours", lit-on dans le message du président de la République. "Je souhaite que les générations montantes puissent s'inspirer de votre parcours exceptionnel et de votre réussite, étant une source de générosité, de loyauté et de dévouement dans le travail, l'éducation et l'orientation, en faisant montre d'une attitude exemplaire et d'une haute moralité", a encore écrit le Président de la République dans son message, tout en lui exprimant ses profonds sentiments de considération et de respect.

GAZA **La Colombie soutient l'appel du président Tebboune à déposer plainte contre l'entité sioniste devant la CPI**

Le Président colombien, Gustavo Petro, a affirmé jeudi que son pays soutenait la démarche du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, appelant à intenter une action judiciaire devant la Cour pénale internationale (CPI) contre l'entité sioniste qui commet des massacres contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza. "La République de Colombie soutiendra l'appel de l'Algérie à intenter une action en justice auprès de la Cour pénale internationale contre (le premier ministre de l'entité sioniste) pour ses crimes de guerre et ses massacres commis contre les enfants, les civils et le peuple palestinien", a écrit le président colombien sur le réseau social X (ex-Twitter). "Le ministre colombien des Affaires étrangères rencontrera demain (aujourd'hui, ndr) le procureur de la Cour pénale internationale", Karim Khan, a-t-il ajouté. La Colombie avait rappelé son ambassadeur auprès de l'entité sioniste pour consultation suite à l'agression menée contre les Palestiniens à Gaza. Dans une allocution prononcée lundi lors de l'ouverture de l'année judiciaire 2023-2024, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait appelé "tous les hommes libres du monde, les juristes arabes et les instances et organisations internationales à intenter une action judiciaire devant la CPI et les organisations internationales de défense des droits de l'homme", contre les violations de l'entité sioniste, soulignant que cette démarche "est l'unique moyen de mettre fin à des décennies d'impunité pour les crimes commis contre les Palestiniens".

SALON INTERNATIONAL DES DATTES D'ALGER **Une opportunité pour faire découvrir les variétés locales (organisateur)**

Le Salon international des dattes prévu à Alger du 15 au 18 novembre en cours, se veut une opportunité pour découvrir et promouvoir les différentes variétés de dattes destinées à la commercialisation sur le marché national et international, ont affirmé, jeudi, les organisateurs de cette manifestation économique. Lors d'une conférence de presse à l'occasion de la première édition de ce salon organisé au Palais des expositions sous le patronage du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, le secrétaire général du ministère, Hamid Bensaad a indiqué que ce salon était une opportunité pour découvrir les différentes variétés de dattes (plus de 800) dont des variétés rares labélisées comme Deglet Nour. Grâce aux mesures d'incitation et d'accompagnement technique des producteurs de cette filière, la production nationale de dattes est passée à 1,4 million de tonnes/an, a fait savoir M. Bensaad qui a ajouté que l'Algérie figure parmi les pays pionniers dans cette filière. Quant à l'utilisation des pesticides pour lutter contre les parasites qui affectent ce produit comme Boufaroua et la pyrale (ver de la datte), le responsable a indiqué que

le ministère recourt à des pesticides conformes aux normes internationales pour protéger les palmiers dont 3 millions ont été traités sur un total de 18 millions palmiers producteurs, assurant que le secteur veille à contrôler la qualité du produit national pour renforcer sa place sur les marchés mondiaux. Il a révélé, dans ce cadre, que le ministère de l'Agriculture, en coordination avec le ministère du Commerce, est sur le point de créer un nouvel organisme regroupant l'ensemble des laboratoires nationaux sous la tutelle des deux secteurs, en vue de renforcer le contrôle de la qualité de la production agricole, y compris les dattes. Pour sa part, le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hamblil, a mis l'accent sur l'impératif de promouvoir la filière phénicienne à travers l'organisation de manifestations économiques dans le but de promouvoir ce produit, rappelant que les dattes figuraient en tête de la liste des exportations agroalimentaires de l'Algérie. Dans ce contexte, le président de la CNA a fait savoir que le Salon a pour objectif d'offrir une occasion aux acteurs lo-

caux et étrangers de se rencontrer, dans l'optique de promouvoir davantage les exportations des dattes et de renforcer leur place sur les marchés internationaux. Le Salon a également pour objectif, ajoute M. Hamblil, de faire connaître les différentes variétés et les produits dérivés des dattes et apporter un soutien à l'industrie transformatrice dans ce domaine. Il a estimé que ce Salon offre aussi une occasion pour présenter les différentes variétés de dattes aux habitants d'Alger et de ses alentours. A son tour, le président de la Chambre de la wilaya de Biskra, Messaoud Guemari, a indiqué que les dattes algériennes sont très prisées à l'étranger. Outre la variété "Deglet Nour", très prisée sur les marchés européens, d'autres variétés locales ont réussi à s'imposer sur les marchés mondiaux, notamment en Asie et en Afrique, a poursuivi le même responsable. Pour sa part, le président de la chambre locale de Ghardaïa, Rabah Ouled Haddar, a estimé que la filière des dattes et l'expansion des palmeraies contribuaient au développement durable, en plus des dimensions sociales de cette filiale qui constitue une ressource finan-

cière pour les habitants du sud, soulignant que l'Algérie comptait 24 wilayas productrices de dattes. De son côté, le représentant de l'Organisation arabe du développement agricole (OADA), Salem Saad, s'est félicité de la coopération technique fructueuse entre le ministère et l'OADA pour l'amélioration de la production agricole en général et son développement, soulignant que la majorité des pays producteurs de dattes sont des pays arabes. Selon les organisateurs, le Salon international des dattes, organisé par la Chambre nationale de l'Agriculture en collaboration avec l'OADA, verra la participation de 150 exposants, notamment les producteurs, les transformateurs, des chercheurs, des exportateurs, ainsi que des associations, des coopératives et des opérateurs économiques locaux et étrangers, de Libye, de Tunisie et des Emirats arabes unis. Des conférences et des ateliers sur les dattes seront également organisés en marge du salon, auxquels participeront des experts et des spécialistes dans l'objectif d'échanger les connaissances sur le développement de la filière.